



FEM42-08

FEMISE RESEARCH PAPERS

Vulnérabilités du Pilotage Macroéconomique & Evaluation des Programmes de Réformes du FMI en Période de Transition Politique

Cas Spécifique de la Tunisie & Expériences Comparées de l’Egypte, la Jordanie et le Maroc

***Directed by: Pr. Sami Mouley
(Université de Tunis, Tunisia)***

With Contributions by:

Sami Mouley, Université de Tunis, Tunisia

Rafik Baccouche, Université de Tunis - El Manar, Tunisia

Yusuf Kocoglu, Université du Sud, Toulon - Var, France

September 2018



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne dans le contexte du projet UE-FEMISE sur: "Support to economic research, studies and dialogue of the Euro-Mediterranean Partnership". Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

This document has been produced with the financial assistance of the European Union within the context of the EU-FEMISE project "Support to economic research, studies and dialogue of the Euro-Mediterranean Partnership". The contents of this document are the sole responsibility of the authors and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of the European Union.



**Vulnérabilités du Pilotage Macroéconomique & Evaluation des
Programmes de Réformes du FMI en Période de Transition Politique**
*Cas Spécifique de la Tunisie & Expériences Comparées
de l’Egypte, la Jordanie et le Maroc*

Report N° FEM 42-08

Study Directed by

Sami Mouley
Professeur - Université de Tunis

With Specific Contributions by

Sami Mouley, Université de Tunis
Rafik Baccouche, Université de Tunis - El Manar
Yusuf Kocoglu, Université du Sud, Toulon - Var



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de la Commission des Communautés Européennes. Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que ses auteurs et ne reflètent pas l’opinion officielle de la Commission.

This report has been drafted with financial assistance from the Commission of the European Communities. The views expressed herein are those of the authors and therefore in no way reflect the official opinions of the Commission.

(*) Les auteurs tiennent à remercier Oualid Lâajili (Université du Sud, Toulon - Var) pour son aide au niveau de la collecte des données statistiques.

Sommaire

Résumé exécutif	4
Introduction	6
I. Le cadre conceptuel, méthodologique et non-paramétrique de l'évaluation ex-ante et à mi-parcours des programmes de réformes du FMI	8
I.1. Les inducteurs exogènes (external inducements) des réformes : le rôle majeur des programmes du FMI	8
I.2. Mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes du FMI : les dimensions de l'évaluation technique (technical assessment)	10
I.2.1. L'évaluation ex-ante : la priorisation des réformes en vue des financements du FMI	11
a. Quelques conditions économiques initiales du déclenchement des cycles de réformes	11
<i>Récession et output gap négatifs</i>	11
<i>Récurrence des tensions inflationnistes et dynamique des taux de change</i>	12
<i>Les facteurs de fragilité des finances publiques</i>	13
<i>Les déséquilibres extérieurs</i>	14
<i>Les dégradations des ratings souverains et leurs impacts sur la mobilisation des ressources de financement extérieur</i>	16
b. Les matrices d'implémentation et le contenu technique des réformes : stance sur les programmes stand by achevés en Tunisie et Jordanie	18
I.2.2. L'évaluation à mi-parcours	19
a. L'approche des mid-term reviews	19
b. L'approche des risques et mesures d'atténuation (mitigation risks)	20
I.3. Les dimensions de l'évaluation des capacités politiques et institutionnelles (capability assessment)	20
I.3.1. Démocratie et gouvernance : de l'importance de l'inclusion institutionnelle et de la stabilité politique	20
I.3.2. L'impératif de prise en compte des aspects institutionnels dans le contenu des réformes	29
I.3.3. Inefficiences et contraintes institutionnelles dans les pays sous programmes du FMI	31
II. Approches paramétriques de l'évaluation ex-post des programmes de réformes du FMI : estimations économétriques des impacts sur la croissance	34
II.1. Des approches non paramétriques aux approches paramétriques	34
II.2. Le problème du biais de sélection dans l'exercice d'évaluation et les limites analytiques dans la construction d'un contrefactuel	36
II.2.1. L'estimateur avant-après (before - after) et avec-sans (with-without)	36
II.2.2. L'estimateur par appariement sur le score de propension (propensity score matching)	37
II.2.3. L'estimateur des doubles différences (diff-in-diff)	38
II.2.4. Autres méthodes économétriques d'évaluation	39

II.3. Méthodes d'estimation adoptées	39
II.3.1. Estimation «within » sur données de panel	40
II.3.2. Estimation par la méthode des variables instrumentales	41
II.3.3. Modèle de sélection de Heckman	42
II.4. Présentation des données	44
II.4.1. Les variables de contrôle macroéconomiques	45
II.4.2. Les variables des capacités politiques et institutionnelles	45
II.4.3. Statistiques descriptives	50
II.5. Résultats des estimations économétriques	51
En guise de conclusion : implications politiques et recommandations	58
Références bibliographiques	61
Annexes	72

Résumé exécutif

Les pays du printemps arabe ont été confrontés à des défis considérables de transition, en plus des problèmes structurels dont ils ont hérité. A leur incapacité à atteindre par le passé une croissance économique inclusive, s'est ajoutée la hausse des déficits budgétaires et des dettes publiques, l'aggravation des déficits des balances des paiements, la détérioration des réserves internationales ainsi que les problèmes de chômage et d'inflation. En outre, l'incertitude politique a privé ces pays d'entrées de capitaux, nécessitant le recours à des politiques redistributives. Ces pays se sont engagés, plutôt au coup par coup et sous l'effet essentiellement de la pression populaire, sur une série de reconsidérations des anciennes politiques économiques. Cela a permis certainement de répondre à certaines attentes sociales longtemps frustrées, tout en appelant cependant à des changements majeurs dans le mode de gouvernance. Le premier changement est la levée des obstacles à l'application rapide et complète des réformes.

Cependant, il faut tenir compte d'une lenteur dans la prise de décision dans le contexte démocratique du fait qu'il y a toujours des compromis à réaliser et de longs débats à engager avant de parvenir à un choix final. La mise en œuvre de réformes structurelles est demeurée ainsi contrainte par des tensions récurrentes et troubles sociaux (social unrest), si bien que les tentatives de recouvrer les sentiers de croissance d'avant crise, voire d'asseoir les ingrédients fondamentaux de l'inclusivité, se heurtent désormais à d'autres facteurs particulièrement liés à l'économie politique des réformes (EPR).

Appliquée aux programmes de réformes initiés par le FMI dans les pays du printemps arabe (Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) durant la période de transition, la présente étude entend combler un déficit de connaissances relatif à la prise en compte des méthodes d'évaluation des réformes, dont la grille d'analyse permettra d'identifier et d'analyser les facteurs clés de succès ou d'échecs des politiques menées, de mieux cerner leurs contextes particuliers ainsi que les contraintes de transposition des réformes d'un espace à un autre.

L'évaluation ex-ante et à mi-parcours de ces programmes de réformes a montré leur rôle majeur en tant qu'inducteurs exogènes des réformes dans les pays en transition, face à des difficultés structurelles, des défis conjoncturels et des enjeux économiques transversaux auxquels ils ont été confrontés. Dans le même temps, ces programmes ont été opportuns alors même que les vulnérabilités spécifiques du pilotage macroéconomique en période de transition (récession et output gaps négatifs, tensions inflationnistes, dynamiques erratiques des taux de change, fragilité des finances publiques, déséquilibres extérieurs,) ont été le plus souvent superposés à des risques d'instabilité politique, des troubles sécuritaires et des revendications sociales qui ont entraîné dans certains pays des dégradations des ratings souverains avec des impacts négatifs sur la mobilisation des ressources de financement extérieur.

L'analyse des matrices d'implémentation et des contenus techniques des réformes initiées dans les programmes stand-by du FMI montre que les repères structurels convenus ont constitué des réponses adéquates aux défis stratégiques posés à ces économies, et dont les revues à mi-parcours conclues avec le FMI ont permis d'apporter les corrections nécessaires, bien que certains autres critères de réalisation quantitatifs ou continus n'aient pas pu toujours être respectés. Les évaluations à mi-parcours ont en outre permis de calibrer les risques et mesurer les effets d'atténuation du fait que les périodes d'implémentation des programmes du FMI ont été aussi entachées de risques liés à des tensions sécuritaires et sociales, une instabilité politique et l'opposition d'intérêts de groupes. D'autres contraintes majeures à la mise en œuvre des réformes se sont exacerbées, et sont pour l'essentiel liées aux capacités politiques et institutionnelles. A cet égard, les facteurs susceptibles d'affecter la conduite des réformes et ses résultats ont concerné l'incertitude, la polarisation, les guerres d'usure (war of attrition) entre les groupes d'intérêts (stackeholders) et la capacité des institutions de l'Etat (state capabilities) à mener à bien les réformes. Car en dépit de l'amélioration certaine des pratiques démocratiques, l'incertitude institutionnelle couplée à des risques politiques ont largement impacté négativement la gouvernance des réformes.

En plus des apports précédents, le rapport a tenté d'apporter des réponses paramétriques à l'évaluation ex-post des programmes de réformes du FMI à partir d'estimations économétriques de leurs impacts sur la croissance. Dans notre cas, nous avons privilégié une démarche paramétrique basée sur différentes méthodologies économétriques, mais qui soulèvent en revanche autant de difficultés et de complexités techniques liées à des problèmes de biais de sélectivité dans l'évaluation et qui sont d'ailleurs inhérentes aux limites analytiques dans la construction de contrefactuels. Pour contourner ces difficultés, nous avons à ce titre expérimenté trois méthodes d'estimation qui visent toutes à s'affranchir au mieux du biais de sélectivité pouvant entacher l'effet causal de la participation aux programmes du FMI sur la croissance économique : (i) l'estimation « within » sur données de panel, (ii) l'estimation par la méthode des variables instrumentales, et (iii) l'estimation d'un modèle de sélection de Heckman.

Le croisement des résultats économétriques obtenus montre globalement que lorsque les programmes du FMI, bien qu'appropriés, ne sont pas toujours suivis d'un effet positif sur la croissance, l'explication serait plutôt à rechercher au niveau de l'effectivité des réformes, i.e, de la conformité (compliance) des pays aux repères structurels (structural benchmark) des actions de politiques économiques contenues dans ces programmes. Les retards (ou dysfonctionnements) dans les schémas d'implémentation des réformes seraient attribués soit à des conditions exogènes aux programmes (incertitudes politiques ou sécuritaires liés à une variable indicatrice retraçant les effets du printemps arabe), soit à des défauts de gouvernance économique et institutionnels, soit enfin à des mauvaises allocations des ressources ainsi que plusieurs aspects non productifs des dépenses publiques, qui peuvent être à l'origine du ralentissement de la croissance économique.

En revanche, lorsque les repères structurels sont pleinement remplis, les effets de ces programmes sur la croissance sont nettement positifs. En effet, la mise en œuvre effective des programmes du FMI se traduirait par un effet net positif sur la croissance et ceci indépendamment de la méthode d'estimation adoptée.

Introduction

Les pays du printemps arabe ont été confrontés à des défis considérables de transition, en plus des problèmes structurels dont ils ont hérité. A leur incapacité à atteindre par le passé une croissance économique inclusive, s'est ajoutée la hausse des déficits budgétaires et des dettes publiques, l'aggravation des déficits des balances des paiements, la détérioration des réserves internationales ainsi que les problèmes de chômage et d'inflation. En outre, l'incertitude politique a privé ces pays d'entrées de capitaux, nécessitant le recours à des politiques redistributives. Ces pays se sont engagés, plutôt au coup par coup et sous l'effet essentiellement de la pression populaire, sur une série de reconsidérations des anciennes politiques économiques. Cela a permis certainement de répondre à certaines attentes sociales longtemps frustrées, tout en appelant cependant à des changements majeurs dans le mode de gouvernance. Le premier changement est la levée des obstacles à l'application rapide et complète des réformes.

Cependant, il faut tenir compte d'une lenteur dans la prise de décision dans le contexte démocratique du fait qu'il y a toujours des compromis à réaliser et de longs débats à engager avant de parvenir à un choix final. La mise en œuvre de réformes structurelles est demeurée ainsi contrainte par des tensions récurrentes et troubles sociaux (social unrest), si bien que les tentatives de recouvrer les sentiers de croissance d'avant crise, voire d'asseoir les ingrédients fondamentaux de l'inclusivité, se heurtent désormais à d'autres facteurs particulièrement liés à l'économie politique des réformes (EPR).

Une large littérature a été à ce titre consacrée aux questions de transition dans les pays du printemps arabe¹, mais les options de redressement et de reconstruction économique avancées, basées sur les expériences inter-pays, se sont largement focalisées sur les instruments techniques de la stabilisation macroéconomique, y compris les réformes structurelles, sectorielles et réglementaires à entreprendre, en ne focalisant que très peu l'attention sur les contextes particuliers de gouvernance des réformes², sinon de l'interdépendance ou l'articulation fonctionnelle entre les mesures de politiques économiques et l'évolution du cycle politique. De plus, les analyses disponibles n'intègrent pas ou peu la question de l'évaluation des réformes entreprises ou à entreprendre. Dans ce contexte, on ne peut conceptuellement cerner l'évaluation des politiques publiques de réformes (EPP) en se focalisant uniquement sur leurs contenus techniques. Si l'aspect technique de l'évaluation est certes incontournable, il ne doit pas pour autant occulter le besoin d'une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions de l'Etat.

¹ A titre illustratif on pourrait citer les travaux du Femise (2012, 2013-a, 2013-b, 2014), ERF (2015), IMF (2014-a, 2014-b), World Bank (2011, 2012, 2013), OCDE (2015), BAD (2012), Institut de la Méditerranée (2015), Pollack, K and others (2011), Amin, Magdi, Ragui Assaad, Nazar al-Baharna, Kemal Dervis, Raj M. Desai, Navtej S. Dhillon, Ahmed Galal, Hafez Ghanem, and Carol Graham (2012), *After the Spring: Economic Transitions in the Arab World*. (Oxford: Oxford University Press).

² Byman, D and others (2011), Dawisha, A (2013), World Bank (2012).

Il est difficile de définir de manière semblable pour tous les pays les caractéristiques d'une bonne politique économique et celles d'institutions efficaces. La pratique des réformes est souvent un jeu de faux-semblants, de telle sorte que les réformes programmées ne sont pas effectivement mises en oeuvre. De fait beaucoup de programmes n'aboutissent pas. C'est dans ce sens que le cadre de l'EPR s'est imposé en tant que cadre analytique de référence dans les économies du printemps arabe en transition.

Les modèles de réformes économiques intègrent désormais d'autres déterminants essentiels relatifs à la gouvernance des réformes, à savoir le respect de l'Etat de droit, la lutte contre la corruption et les rentes de situation, la responsabilisation des politiques, la régulation des institutions, les capacités de l'Etat à fournir des services de qualité et la prise en compte de la voix des citoyens³. Néanmoins, il faudrait aller plus loin pour l'institutionnalisation de l'EPP en proposant une démarche méthodologique codifiée de l'évaluation qui peut aller jusqu'à l'évaluation de l'impact de la réglementation⁴. En particulier, le référentiel des expériences internationales de pays qui ont mené des réformes économiques dans des périodes de transition politique a permis de conclure que leurs implémentations est le plus souvent conditionnée par un inducteur exogène (external inducement) dans le cadre de dispositifs de financement extérieur généralement fournis par des instances multilatérales⁵.

S'inscrivant dans un cadre intégré de l'EPR et de l'EPP, la construction d'une grille d'évaluation des réformes menées par le FMI dans les pays considérés adoptera une double démarche de spécification des dimensions de l'évaluation technique (technical assessment) mais aussi de l'évaluation des capacités politiques et institutionnelles (capability assessment), en rapport avec les performances et/ou les contre-performances économiques des actions entreprises en matière de stabilité macroéconomique, de croissance inclusive et de résilience aux chocs exogènes.

Appliquée aux programmes de réformes initiés par le FMI dans les pays du printemps arabe (Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) durant la période de transition⁶, la présente étude entend combler un déficit de connaissances relatif à la prise en compte des méthodes d'évaluation des réformes, dont la grille d'analyse permettra d'identifier et d'analyser les facteurs clés de succès ou d'échecs des politiques menées, et de mieux cerner leurs contextes particuliers, les contraintes de transposition des réformes d'un espace à un autre et les raisons qui expliquent leur réussite (ou leur échec) dans certains pays et pas dans d'autres.

³ Rodrik, D (2008).

⁴ OCDE (2008).

⁵ Abonyi, G. (2013).

⁶ Les pays arabes en transition (ACT's : Arab Countries in Transition), incluent l'Egypte, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et le Yémen. Seuls les quatre premiers ont conclu des arrangements économiques et financiers avec le FMI pour l'implémentation de réformes dans un contexte de résurgence de tensions sociales et sécuritaires.

Le rapport est structuré en deux temps. La première partie analyse le cadre conceptuel, méthodologique et non-paramétrique de l'évaluation ex-ante et à mi-parcours des programmes de réformes du FMI. Le rôle majeur des programmes du FMI en tant qu'inducteurs exogènes des réformes dans les pays en transition sera analysé en rapport avec leurs conditions économiques initiales, avant de dresser une grille de lecture des dimensions de l'évaluation technique (technical assessment) mais aussi des capacités politiques et institutionnelles (capability assessment) qui peuvent impacter l'effectivité des réformes. La deuxième partie élabore des approches paramétriques de l'évaluation ex-post des programmes de réformes du FMI à partir d'estimations économétriques de leurs impacts sur la croissance. Des exercices seront à ce titre implémentés pour contourner les problèmes des biais de sélection dans l'évaluation, et pour lever les limites analytiques dans la construction de contrefactuels. En guise de conclusion, des implications politiques et des recommandations opérationnelles seront avancées en matière de conduite des politiques macroéconomiques en période de transition politique.

I. Le cadre conceptuel, méthodologique et non-paramétrique de l'évaluation ex-ante et à mi-parcours des programmes de réformes du FMI

I.1. Les inducteurs exogènes (external inducements) des réformes : le rôle majeur des programmes du FMI

Dans le cadre du partenariat de Deauville, les programmes de financement du FMI se sont présentés comme une alternative viable à la détérioration des situations économiques dans les pays du printemps arabe. En effet, à l'initiative du sommet du G8 qui s'est réuni en mai 2011 à Deauville, le partenariat de Deauville avec les pays du printemps arabe en transition démocratique impliquant les instances financières multilatérales (FMI, BM, BAD, BEI, BID ect...) a permis de mettre en place des fonds pour le renforcement de la gouvernance, accélérer le rythme de l'inclusion économique et sociale, créer de l'emploi, appuyer le secteur privé et avancer le processus d'intégration régionale et globale.

A ce titre, un fonds de transition logé à la Banque Mondiale d'une enveloppe initiale de 250 millions de dollars a complété les autres initiatives et fonds bilatéraux et multilatéraux dédiés à la mise en œuvre des réformes structurelles en Tunisie, Egypte, Libye, Maroc et Jordanie⁷. A fin septembre 2015, le fonds de transition du partenariat de Deauville a financé dans l'ensemble des pays éligibles 62 projets pour un volume total de 187,8 millions de dollars. En particulier, l'implication du FMI a été fondamentale dans la mise en œuvre de programmes de réformes dédiés dans quatre pays, dont deux (Jordanie et Tunisie) ont achevé un premier programme tout en entamant un autre, alors que les deux autres sont, soit en cours d'un nouveau programme (Egypte), soit en extension de programme (Maroc).

⁷ Ces réformes s'articulent autour de quatre axes prioritaires : (i) croissance inclusive et création d'emplois, (ii) gouvernance économique, (iii) promotion de la compétitivité et de l'intégration régionale, (iv) développement du secteur privé. En particulier, une aide sur trois ans (2011-2013) de 40 Mrds \$ a été décidée pour la Tunisie et l'Egypte, avec 20 Mrds d'aide multilatérale et 20 Mrds sous forme d'aide bilatérale.

Tableau.1 : Focus sur les programmes FMI dans les pays du printemps arabe en transition démocratique

Pays	Crises de transition politique (Printemps arabe) ⁸	Programmes de réformes - FMI	Nature	Statut
Egypte	2011	2016	EFF (a)	En cours
	2012			
	2013			
Jordanie	2011	2012-2015	SBA (b)	Achevé
		2016	EFF	En cours
Maroc	2011	2012	PLL (c)	Elargi
		2014	PLL	Elargi
		2016	PLL	En cours
Tunisie	2011	2013-2014-2015	SBA	Achevé
	2012	2016	EFF	En cours
	2013			

Source: World Bank (2014) et Ghosh (2015)

(a) EFF : Extended Fund Facility (Mécanisme (facilité) élargi(e) de crédit : MEC)

(b) SBA : Stand By Arrangement (Accord de confirmation à titre de précaution)

(c) PLL : Precautionary and Liquidity Line (Ligne de précaution et de liquidité)

Il faut noter au passage que depuis la crise financière globale, le FMI a enclenché une révision globale de ses modalités d'intervention. Ces dispositions recouvrent les accords de confirmation classiques (Stand-by Agreement)⁹, les accords élargis MEDC (Extended Fund Facility)¹⁰ destinés à fournir une aide à long terme aux pays dont les problèmes financiers ont une cause structurelle, les facilités pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance FRPC (Poverty Reduction and Growth Facility), mécanisme par le biais duquel le Fonds aide les pays pauvres, les facilités de financement compensatoire et de financement pour imprévus FFCI (Compensatory and Contingency Financing Facility), destinées aux pays touchés par une détérioration des termes de l'échange de nature temporaire, la ligne de crédit préventive ou de précaution LCP (Contingency ou Precautionary Credit Line), créée en 1999, mais jamais utilisée jusqu'à présent, et enfin la facilité de réserve supplémentaire FRS (Supplementary Reserve Facility), introduite en 1998, et utilisée une seule fois lors de la crise du currency board en Argentine (2002).

⁸ Nous avons utilisé des informations de World Bank (2014) et Ghosh (2015) pour classer les pays qui ont été affectés par le printemps arabe.

⁹ Instauré en 1952, le SBA est destiné essentiellement aux pays émergents à économie de marché et peut être considéré comme étant le principal instrument de prêt utilisé par le FMI. Il a pour objectif d'aider le pays signataire de l'accord de retrouver une situation de stabilité financière et de viabilité économique. La durée de l'accord SBA varie généralement de 1 à 3 ans avec des remboursements qui s'étalent sur une période de trois à cinq ans.

¹⁰ Le EFF est un autre type d'accord mis en place par le FMI en 1974 qui a pour objectif d'assister des pays caractérisés par une croissance lente et une balance des paiements intrinsèquement fragile et qui, pour des raisons d'obstacles structurels, connaissent généralement d'importants déséquilibres de paiement. Il soutient les programmes économiques mis en œuvre par ces pays en vue de rétablir la stabilité et la viabilité macroéconomiques tout en favorisant une croissance vigoureuse et durable et la réduction de la pauvreté.

Outre la réactivation de ces anciens mécanismes en la matière, de nouvelles dispositions ont aussi été entreprises en matière de généralisation de fonds de gestion et/ou de prévention de crises financières, et en particulier la nouvelle ligne de crédit modulable FCL (Flexible Credit Line) destinée aux pays émergents ainsi qu'une ligne de crédit de gestion de crise ou "prêt de crise" unique, qui combine les mécanismes FRS et LCP dotée d'une enveloppe globale de 200 Milliards de \$. Le FMI a aussi renforcé ses dispositifs de surveillance en matière de supervision de la stabilité macroéconomique du système monétaire et financier international, et ce à travers les procédures de surveillances, bilatérale¹¹, régionale¹² et multilatérale¹³.

En proie à une chute vertigineuse de ses réserves de change ainsi qu'à un déficit budgétaire abyssal, l'Egypte a bénéficié d'un soutien des institutions multilatérales sous forme d'un prêt de 21 Mds USD sur trois ans. Celui-ci se présente sous la forme d'un package, qui rassemble un prêt de 12 Mds USD du FMI, 3 Mds USD de la Banque mondiale, 1.5 Md USD de la Banque africaine de développement (BAD), et 4.5 Mds USD sous la forme d'émissions obligataires et d'accords bilatéraux. La première tranche du prêt de la Banque Mondiale, d'un montant d'1 Md USD, a été débloquée début septembre 2016 à la lumière de pré-requis remplies par l'Etat égyptien¹⁴, alors que la conclusion avec le FMI en novembre 2016 d'un mécanisme (facilité) élargi(e) de crédit (Extended Fund Facility :EFF) d'un montant de 12 Milliards de dollars sur trois ans, a été adossé à un programme de réformes afin de : (i) restaurer la stabilité macroéconomique, (ii) soutenir la croissance inclusive et la création d'emplois, (iii) moderniser le fonctionnement du marché des changes¹⁵, (iv) assainir les finances publiques et la soutenabilité de la dette, (v) corriger les déséquilibres extérieurs et restaurer la compétitivité, et (vi) renforcer les filets de sécurité sociaux afin de protéger les groupes les plus vulnérables durant le processus d'ajustement.

¹¹ Consultations périodiques des pays membres au titre de l'article. IV.

¹² CEMAC (Central African Monetary and Economic Union), ECCU (Eastern Caribbean Currency Union), EA (Euro Area) et WAEMU (West African Economic and Monetary Union).

¹³ Consultative Group on Exchange Rates (CGER), Independent Evaluation Office (IEO), The World Economic Outlook's (WEO), The Global Financial Stability Report (GFSR), The World Economic and Market Developments (WEMD).

¹⁴ Celles-ci correspondent à des mesures à venir de réduction de la masse salariale du secteur public de 8.2% à 7.3% du PIB entre 2015 et 2019, d'une baisse des subventions à l'énergie au-delà de 3.3% du PIB d'ici 2019, (via le plan quinquennal de « réforme des prix de l'énergie »), d'une diminution de la participation de l'Etat dans le secteur de l'électricité de 92% à 85% entre 2016 et 2019 et d'une libéralisation totale du secteur gazier, avec la fin du monopole sur les infrastructures électriques et gazières, l'introduction d'une législation antitrust, le renforcement des droits des investisseurs, l'octroi de licences à de nouveaux concurrents dans le secteur de l'énergie, et enfin une réforme de l'impôt sur le revenu. Mais la principale conditionnalité est la mise en place d'une TVA.

¹⁵ The liberalization of the exchange rate regime and the devaluation of the Egyptian pound were critical steps toward restoring confidence in the economy and eliminating foreign exchange shortages. The new exchange rate regime will be supported by prudently tight monetary policy to anchor inflation expectations, contain domestic and external demand pressures, and allow accumulation of foreign exchange reserves.

La Jordanie a conclu en 2012 un accord de confirmation à titre de précaution (Stand By Arrangement : SBA) sur trois ans, complété en 2015, d'un montant de 2,06 Milliards de dollars sur trois ans, axé sur la réduction des vulnérabilités externes et le maintien de la stabilité macroéconomique. Il a été suivi en août 2016 d'un second programme de trois ans sous le mécanisme (facilité) élargi(e) de crédit (MEC) pour un montant de 723 millions de dollars dédié à la mise en œuvre d'un programme de réformes économiques et financières axé sur la consolidation budgétaire et de la dette publique et l'amélioration des conditions d'attractivité des capitaux externes.

Le Maroc a recouru en 2012 à une ligne de précaution et de liquidité du FMI (Precautionary and Liquidity Line : PLL)¹⁶ d'un montant de 6,21 Milliards de dollars sur deux ans, qui a été élargi par deux fois, une première fois en 2014 pour un montant de 5 Milliards de dollars sur deux ans, et une deuxième fois en juillet 2016 pour un montant de 3,47 Milliards de dollars adossé à un programme sur deux ans supplémentaires, afin de renforcer la résilience macroéconomique et l'inclusion par la croissance.

Enfin, la Tunisie a procédé en juin 2013 à la conclusion avec le FMI d'un premier accord de confirmation à titre de précaution (Stand By Arrangement : SBA) d'une valeur de 2,7 milliards de dinars (1,75 milliards de dollars), adossé à un programme de deux ans pour la mise en œuvre de réformes économiques et la préservation de la stabilité macroéconomique. Les débloquages par tranche de cette ligne de crédit de précaution sur une période de deux ans (juin 2013 - mai 2015) ont été conditionnés par la mise en œuvre d'un package de réformes établi selon un agenda de benchmark structurel. En dépit du déboursement de près de la moitié de l'enveloppe totale de l'accord de confirmation, plusieurs réformes n'ont pas encore été finalisées (restructuration des banques publiques, réforme fiscale, réforme de la politique de change, lutte contre l'inflation à travers l'institution d'un dispositif de ciblage, amélioration de la productivité totale des facteurs de production, réduction du chômage), alors qu'une large partie de ces fonds a été en fait consacrée à des tirages d'appui budgétaire pour financer le budget de l'Etat, en particulier des dépenses de fonctionnement.

¹⁶ La crise financière mondiale a mis en évidence la nécessité d'instituer des dispositifs mondiaux efficaces de sécurité financière pour aider les pays à surmonter les chocs qu'ils subissent. L'un des principaux objectifs de la réforme récente des instruments de prêt du FMI était ainsi de faire en sorte que l'institution, dont l'un des rôles traditionnels consiste à résoudre les crises, dispose aussi d'outils plus efficaces pour les prévenir. La ligne de précaution et de liquidité (LPL) est conçue pour répondre de façon souple aux besoins de liquidité des pays membres dont l'économie est foncièrement solide, mais qui restent exposés à des facteurs de vulnérabilité et de chocs externes les empêchant d'avoir recours à la ligne de crédit modulable (LCM). À ce jour, deux pays, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Maroc, ont eu recours à la LPL.

C'est suite à quoi que la Tunisie a de nouveau sollicité l'appui du FMI en mai 2016 pour un mécanisme (facilité) élargi(e) de crédit qui prévoit de mobiliser 2,9 milliards de dollars¹⁷, adossé à un programme de quatre ans dont l'objectif principal est de relancer la croissance afin de créer plus d'emplois et résorber le chômage, poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes, réduire davantage la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes et promouvoir un développement plus inclusif, d'autant plus que le contexte sécuritaire régional demeure fragile¹⁸. Ce nouveau programme de facilité de crédit élargie constitue avec le plan quinquennal 2016-2020 un outil de définition et de priorisation des réformes à adopter en vue d'une mise en œuvre effective et efficace¹⁹.

I.2. Mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes du FMI : les dimensions de l'évaluation technique (technical assessment)

L'évaluation ex-ante permet d'anticiper de manière hypothétique (scénarii) les effets et les conséquences de politiques planifiées, en vue de fournir les informations nécessaires aux phases d'avant prise de décision. Il s'agit d'évaluer les options de politiques économiques contenues dans les notes d'orientations stratégiques, les stratégies nationales sectorielles ou, pour le cas des programmes financés par le FMI, dans les lettres de politique de développement (mémoires de politiques économique et financière). Les composantes et les modalités d'évaluation ex ante empruntent à ce titre la démarche contenue dans la stratégie Europe 2020 relative à la politique européenne de cohésion²⁰. Il s'agira en particulier pour toutes les actions des programmes de réformes financés dans le cadre du premier accord de confirmation (stand by), ou celui en cours du mécanisme élargi, d'évaluer :

- La cohérence opérationnelle des objectifs spécifiques de chaque action, et en particulier les niveaux et la dynamique d'exécution des investissements programmés par le gouvernement.
- La cohérence interne / externe de ces programmes avec d'autres stratégies nationales ou sur d'autres fonds budgétaires multilatéraux existants pour apprécier les synergies, la complémentarité ou les mécanismes de coordination.
- Analyser les indicateurs de suivi établis par le FMI (repères structurels de réalisation et critères quantitatifs) pour détecter les blocages institutionnels.

¹⁷ Le décaissement de la seconde tranche de ce programme, prévu initialement pour le début de l'automne 2017, a cependant été reporté du fait du dérapage des finances publiques et de l'absence de mesures prises par le gouvernement tunisien pour contenir la masse salariale de la fonction publique.

¹⁸ Ce programme est un catalyseur pour affermir l'action des bailleurs multilatéraux et bilatéraux qui, en dépit de décaissements lents, notamment pour ce qui concerne l'aide-projet, restent très mobilisés pour accompagner la Tunisie dans sa transition économique. C'est d'ailleurs le cas d'un prêt d'appui aux réformes d'un montant de 500 millions de dinars accordé de la Banque Mondiale, déjà budgétisé dans les mêmes conditions et débloqué à moitié seulement en raison de la réticence du bailleur quant à la mise en œuvre opérationnelle des mesures d'urgence préconisées (finalisation de l'audit des banques publiques, approbation du nouveau code des investissements avec nivellement impératif des secteurs on--shore et off-shore, partenariat public privé, levée du contrôle de change avec la libéralisation du marché obligataire aux étrangers).

¹⁹ Cependant, 1.7 milliards de \$ de ce nouvel arrangement au titre de la facilité élargie de crédit seront utilisés pour rembourser le prêt Stand By précédent.

²⁰ Commission Européenne (2014).

En particulier, la priorisation des réformes repose sur un scénario de base (baseline scenario) préalablement établi qui présente la situation économique de référence avant la mise en oeuvre et l'intervention des programmes pilotés par le FMI. L'analyse des difficultés structurelles et des vulnérabilités spécifiques du pilotage macroéconomique en période de transition a en effet révélé des défis communs et des enjeux économiques transversaux.

1.2.1. L'évaluation ex-ante : la priorisation des réformes en vue des financements du FMI

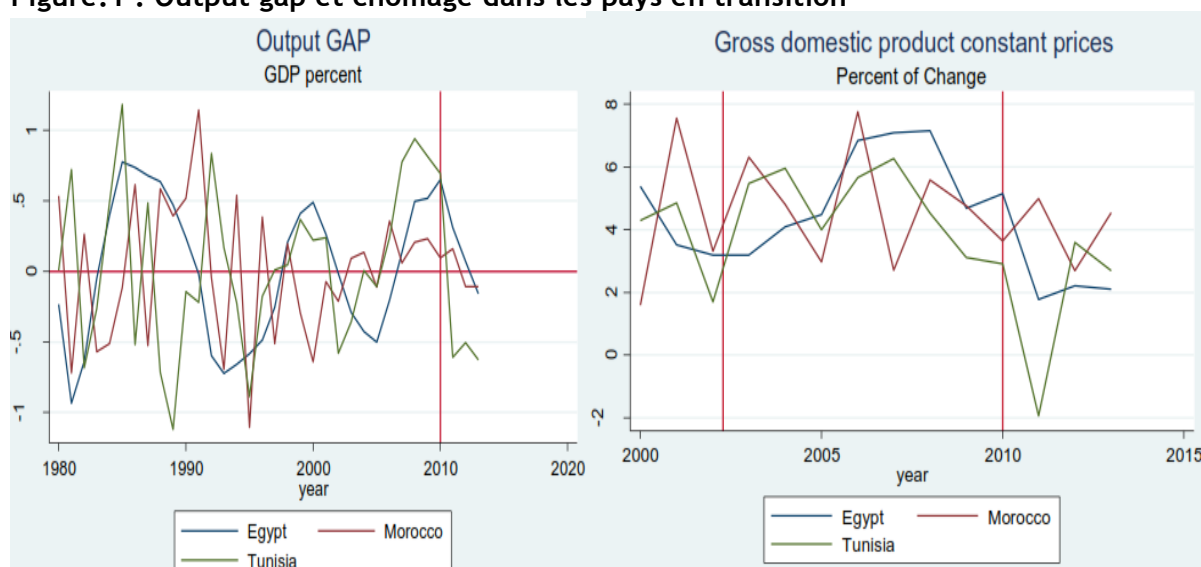
a. Quelques conditions économiques initiales du déclenchement des cycles de réformes

Les éléments de contexte des économies en transition fournissent les conditions économiques initiales du déclenchement du cycle économique des réformes.

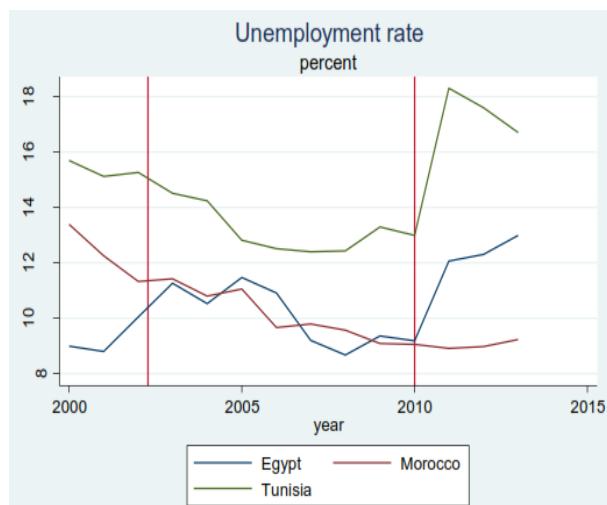
Récession et output gaps négatifs

L'output gap (ou l'écart de la production réelle par rapport à sa valeur potentielle) a été en moyenne négatif depuis 2011 (-2,7% en Egypte, -1,3% en Jordanie et au Maroc et -2,7% en Tunisie). En conséquence, la contraction de la demande agrégée a induit un gap de récession économique au début de la période de transition, suivi d'un accroissement et d'une persistance des niveaux de chômage.

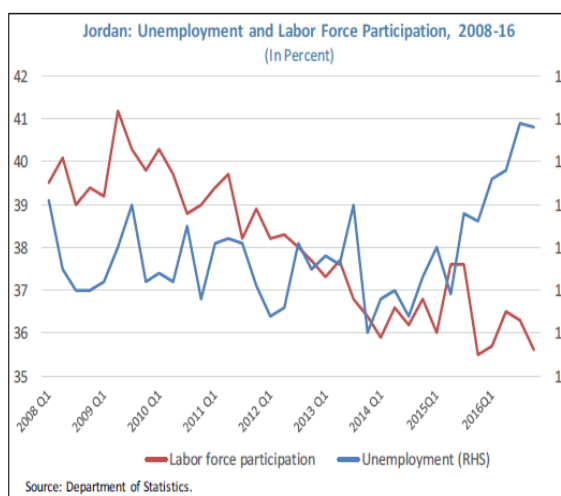
Figure.1 : Output gap et chômage dans les pays en transition



Source: BAD (2014)



Source: BAD (2014)

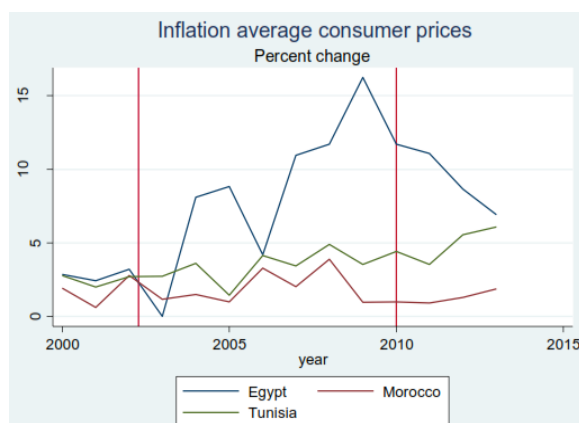


Source: IMF (2017)

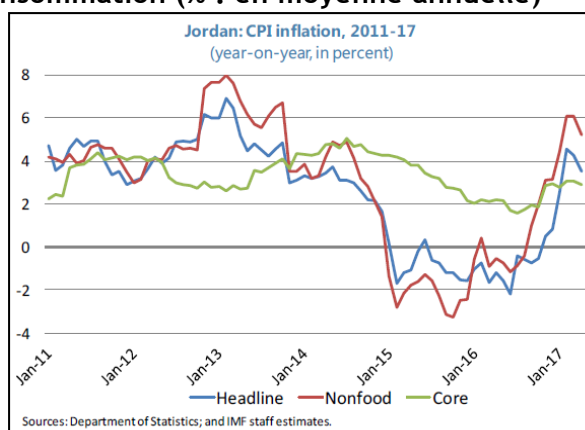
Récurrence des tensions inflationnistes et dynamique des taux de change

La mise en place par la suite de politiques de relance par la consommation a induit une reprise des tensions inflationnistes, bien que l'inflation est demeurée en moyenne inférieure à la moyenne des pays émergents, sauf en Egypte. Dans le même temps, alors que le Maroc et la Tunisie ont connu des mouvements de dépréciation réelle du taux de change effectif, l'Egypte et la Jordanie ont fait face à des appréciations réelles. En fait, les évolutions individuelles des taux de change réel reflètent les comportements des monnaies d'ancrage²¹, les cours du pétrole, les évolutions des salaires nominaux et du niveau général des prix domestiques, ainsi que les différentiels d'inflation avec les partenaires commerciaux. L'appréciation du taux de change effectif réel en Egypte a été tributaire des tensions inflationnistes enregistrées alors qu'en Jordanie elle fût induite par l'appréciation du dollar depuis le milieu de 2010 et le différentiel d'inflation avec les pays partenaires.

Figure.2 : Taux d'inflation des prix à la consommation (% : en moyenne annuelle)



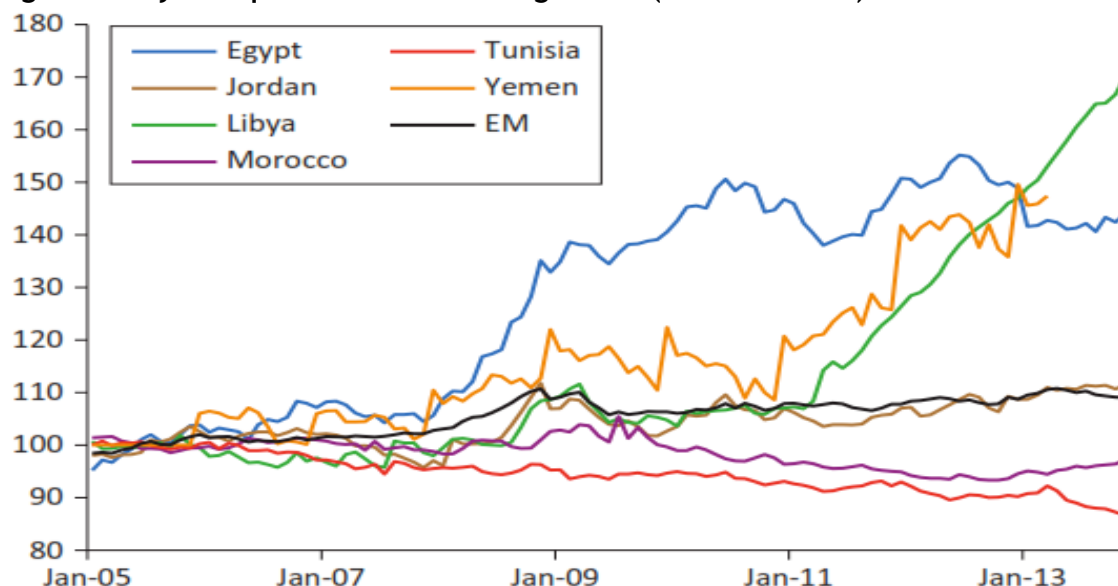
Source : BAD (2014)



Source : IMF (2017)

²¹ C'est le cas notamment des pays dont le régime de change de facto est un régime de change fixe (conventional peg), tels que la Jordanie avec le régime de dollarization et le Maroc avec la fixité par rapport à l'euro. Les deux autres pays (Egypte et Tunisie) ont des régimes de flottement glissant (crawl-like arrangement). cf. IMF (2014)

Figure.3 : Dynamique des taux de change réels (100 : 01-2005)

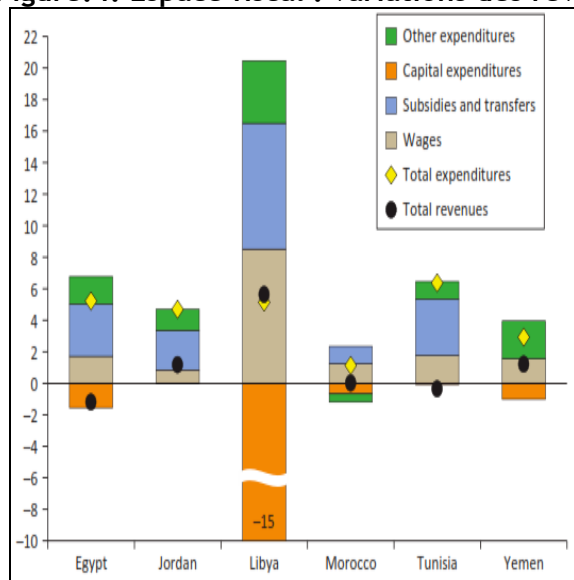


Source : IMF (2014)

Les facteurs de fragilité des finances publiques

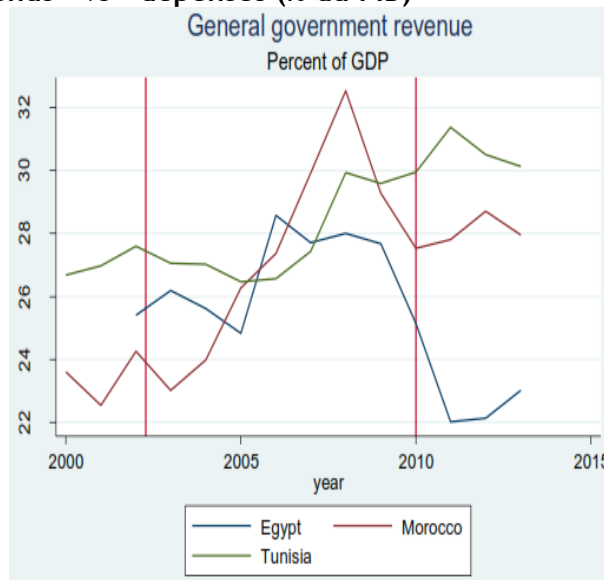
Alors que les dépenses de subvention, les transferts sociaux et les salaires ont considérablement augmenté, la collecte des recettes fiscales a nettement diminué (figure.4). Il s'en est suivi une forte détérioration de l'espace fiscal (fiscal space).

Figure.4: Espace fiscal : variations des revenus - vs - dépenses (% du PIB)

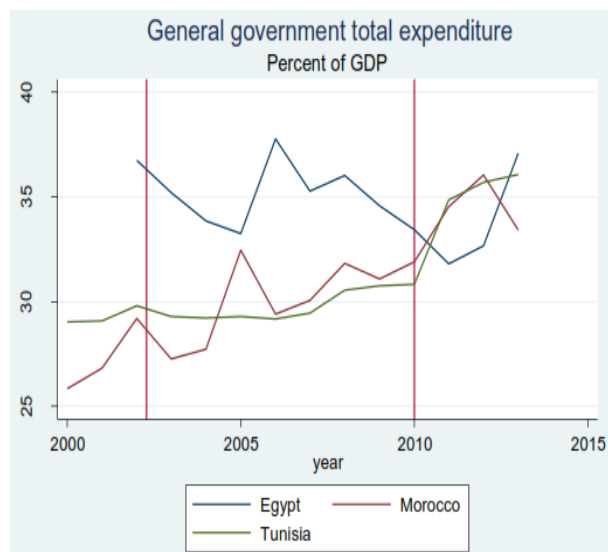


Source : IMF (2014)

(*) Moyenne 2011-2014



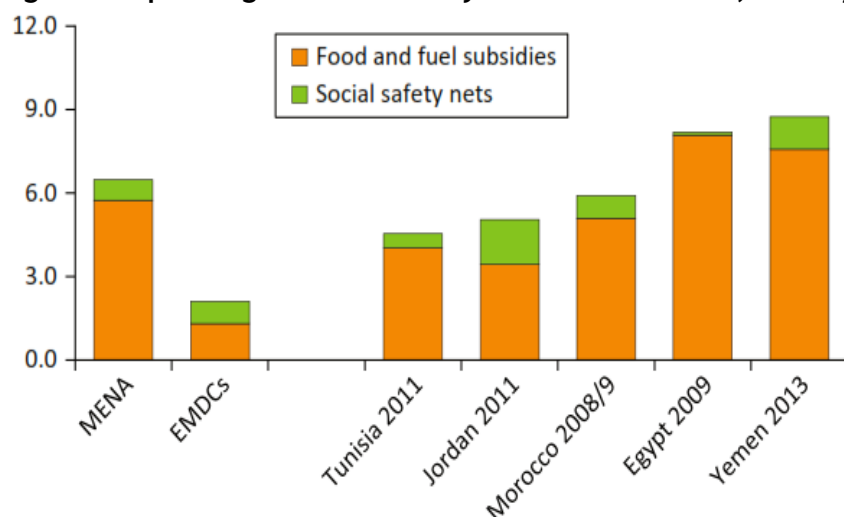
Source : BAD (2014)



Source : BAD (2014)

Et pourtant, les filets de sécurité sociaux (social safety nets) demeurent limités, avec des dépenses qui ciblent faiblement les pauvres et des programmes non ciblés qui comptent seulement en moyenne pour le dixième des dépenses de subventions énergétiques et alimentaires, et concernent moins du tiers de la population du plus faible quintile de revenu.

Figure.5: Spending on social safety nets and subsidies; % GDP)



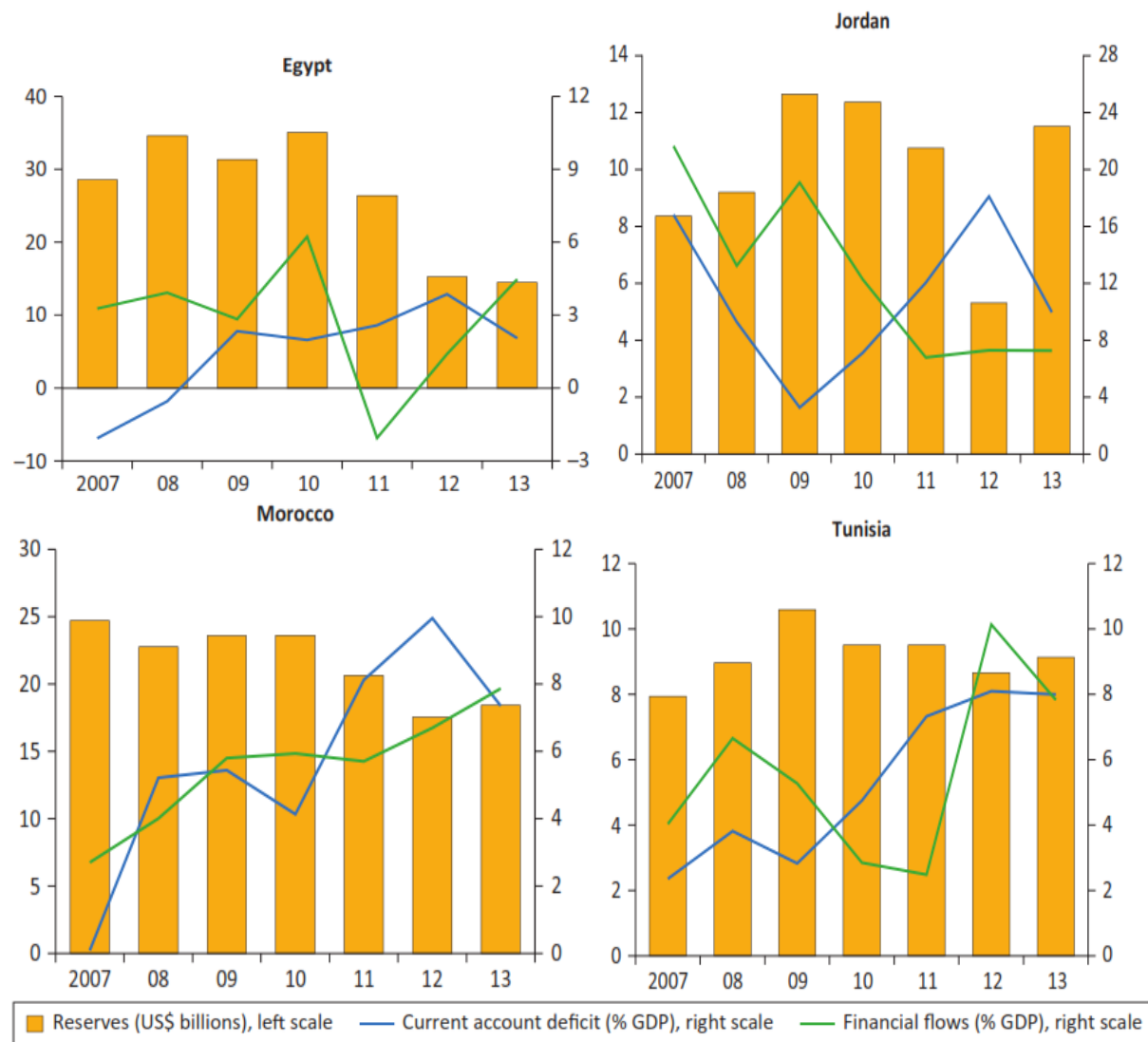
Source : IMF (2014)

Les déséquilibres extérieurs

Les réserves de change se sont substantiellement déclinées en Egypte et en Jordanie. En revanche, bien qu'elles aient marqué une légère reprise au Maroc et en Tunisie (couverture en mois d'importations), elles demeurent dans des limites étroites d'adéquation selon le dispositif de l'ARA Metric du FMI (Assessment Reserve Adequacy Metric).

Ce dispositif est conditionné par la capacité de réaction du niveau des réserves à absorber les vulnérabilités et chocs négatifs au niveau des revenus des exportations, des remboursements de la dette externe, des flux de portefeuille ou des fuites potentielles de capitaux²².

Figure.6 : Déséquilibres extérieurs et réserves internationales



Source: IMF (2014)

Note: Financial flows are calculated as net direct investment + net portfolio investment + net other investments.

Dans le même temps, et corrélativement à l'ampleur du déficit budgétaire, un accroissement des emprunts, interne et externe, pour son financement a été enregistré²³.

²² IMF (2011).

²³ Particulièrement, pour le Maroc et la Tunisie, une nette corrélation entre les dépenses de subventions et le déficit public demeure évidente en raison des retards dans la mise en oeuvre réformes en matière de subventions.

Tableau.2 : Déficits et gaps de financement externe

	Current Account Balance (% of GDP)		General Government Structural Balance (% of GDP)		Primary Balance (% GDP)		General Government Gross Debt (% of GDP)	
	2000-2010	2011-2013	2000-2010	2011-2013	2000-2010	2011-2013	2000-2010	2011-2013
Algeria	14.5	5.5			6.1	-2.5	32.4	9.6
Egypt	0.9	-2.8	-8.1	-10.9	-4.2	-5.5	87.1	81.6
Libya	25.4	13.9			16.7	7.0	12.2	0.0
Mauritania	-15.6	-21.9			-1.8	1.4	167.4	86.2
Morocco	0.1	-8.4	-3.6	-6.5	0.1	-4.1	60.1	58.8
Sudan	-5.3	-7.1					106.1	85.3
Tunisia	-3.0	-8.0	-3.0	-2.7	0.5	-3.1	54.1	44.4

Source : WEO 2014, IMF

Source: IMF (2015).

Les dégradations des ratings souverains et leurs impacts sur la mobilisation des ressources de financement extérieur

En raison de l'instabilité politique et de la situation budgétaire (fiscal stance), les notations des crédits souverains ont connu des déclin permanents avec des dégradations de perspectives. Par rapport à leurs repères de 2010 avant la période de transition, les pays étudiés (sauf le Maroc) ont connu depuis 2011 des détériorations des notations souveraines. C'est principalement le cas en Egypte (avec les déclin S&P de BB+ à B-, Moody's de Ba1 à Caa1 et Fitch de BB+ à B-) et surtout en Tunisie :

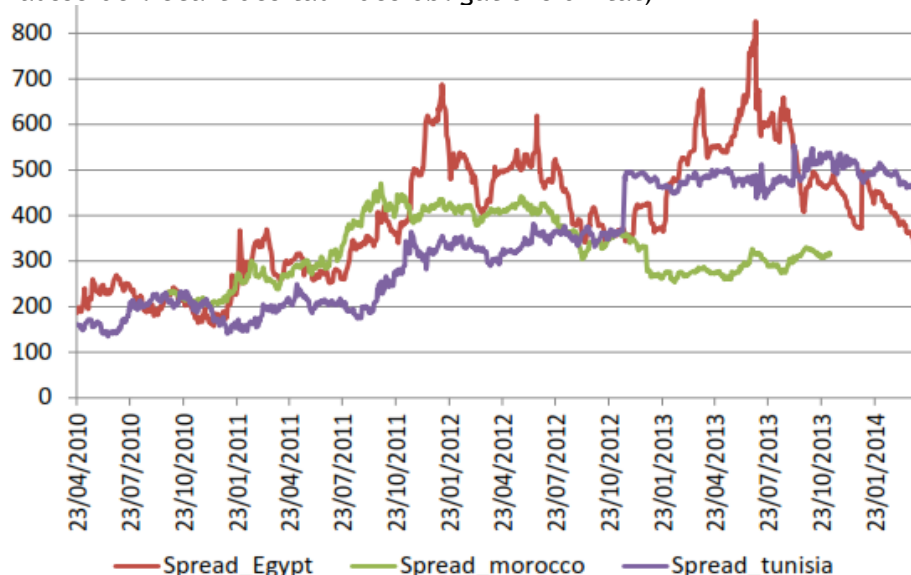
Encadré.1 : Focus Tunisie

- L'agence Standard & Poor's (S&P) a dégradé la notation souveraine de BB- avec perspectives négatives en février 2013 à B- en août 2013, ce qui a encore plus détérioré la position de grade spéculatif de la Tunisie. Suite à quoi, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé à ce titre en septembre 2013 de retirer la notation assignée par l'agence S&P en maintenant uniquement les notations du risque souverain délivrées par l'agence américaine (Moody's), l'agence européenne (Fitch Ratings) et l'agence japonaise (R&I).
- L'agence Moody's a placé en novembre 2016 la notation à Ba3 avec perspective négative après l'avoir maintenu en février 2016 avec perspective stable (la même que celle enregistrée en 2015), contre Ba3 avec perspectives négatives auparavant. Bien que la notation n'ait pas fondamentalement changé, il n'en demeure pas moins que l'agence maintient la Tunisie dans le grade spéculatif. Selon l'agence, le profil financier de la Tunisie demeure fragilisé dans un contexte marqué par des risques sécuritaires qui se sont intensifiés, aussi bien au niveau régional qu'interne, et des développements politiques qui peuvent entraver la mise en œuvre des réformes économiques structurelles. En août 2017, l'agence a encore dégradé la notation de Ba3 à B1 en maintenant les perspectives négatives, en raison de l'aggravation des déficits budgétaire et courants, des dysfonctionnements dans le système fiscal et surtout des retards accumulés dans la mise en œuvre des réformes convenues dans le cadre du programme élargi de crédit du FMI.
- L'agence de notation financière japonaise R&I (Rating and Investment) a dégradé depuis le mois de décembre 2015 la note de défaut émetteur en monnaie étrangère de la Tunisie de BBB- à BB+ avec perspective négative, en raison du ralentissement économique et les difficultés du pays à redresser ses fondamentaux. L'agence souligne l'environnement économique international défavorable, notamment la baisse de la demande européenne, et la situation sociale et sécuritaire de la Tunisie, qui s'est détérioré au cours de l'année écoulée, des facteurs qui pourraient compromettre l'objectif de croissance de 2.5% visé pour 2016.
- L'agence de notation Fitch Ratings a révisé en mars 2016 la notation souveraine de la Tunisie à BB- avec perspectives négatives contre perspectives stables auparavant, tout en demeurant

dans le grade spéculatif. L'agence a expliqué que les performances négatives du secteur du tourisme, en plus des risques sécuritaires ont influencé cette notation. Ceci a participé au recul de la croissance pour atteindre 0.8% en 2015 alors qu'elle était de 2.3% en 2014. L'agence a revu ses prévisions pour la croissance en 2016 de 2% à 1.2%. Fitch Ratings a indiqué que l'augmentation des dangers géopolitiques et politiques en Tunisie, les opérations terroristes qui ont eu lieu en mars, juin et novembre 2015 ont influencé les chiffres malgré les efforts du gouvernement. En février 2017, l'agence a de nouveau abaissé la note de défaut émetteur à long terme en dinars et en devises de la Tunisie pour la ramener de «BB-» avec perspectives négatives à «B+» avec perspectives stables après cinq dégradations successives depuis 2011. L'abaissement de la note tunisienne d'un cran repose sur les marges de manœuvre du gouvernement et les liquidités en devises qui demeureront limitées, estime l'agence, même si le déficit budgétaire a été stabilisé ainsi que les réserves en devises, grâce aux soutiens extérieurs de la Tunisie dont le FMI. Cette note, qui correspond au 14ème rating sur une échelle de 20, est considérée comme hautement spéculative. Cette dernière dégradation a coïncidé avec la sortie sur le marché financier international avec une émission obligataire en euro clôturée à 850 millions d'euros (au lieu d'un milliard d'euros annoncé initialement) sur une échéance de 7 ans, avec un coupon de 5.625% l'an et un rendement de 5.75%. En Mai 2017, l'agence a confirmé la note de défaut émetteur à long terme en dinars et en devises de la Tunisie à «B+» avec perspectives stables.

Ces dégradations ont aggravé les risques de défaut sur la dette externe, avec un spread sur les Credit Default Swaps (CDS) en hausse continue. Du fait que la dette extérieure est aussi contractée au titre des émissions obligataires sur les marchés financiers internationaux (mais aussi au titre de créances bancaires privées), l'accroissement de l'écart de taux des titres souverains et des contrats sur risques de défaut (CDS) a eu une incidence directe néfaste, non seulement, en matière de renchérissement des coûts des nouvelles mobilisations escomptées d'emprunts extérieurs et de resserrement des conditions de financement, mais aussi en termes de risque de hausse du taux d'intérêt sur la dette extérieure à moyen et long terme contractée à taux variable.

Figure.7 : Aggravation du risque de défaut sur la dette souveraine
(Hausse de l'écart des taux des obligations d'Etat)

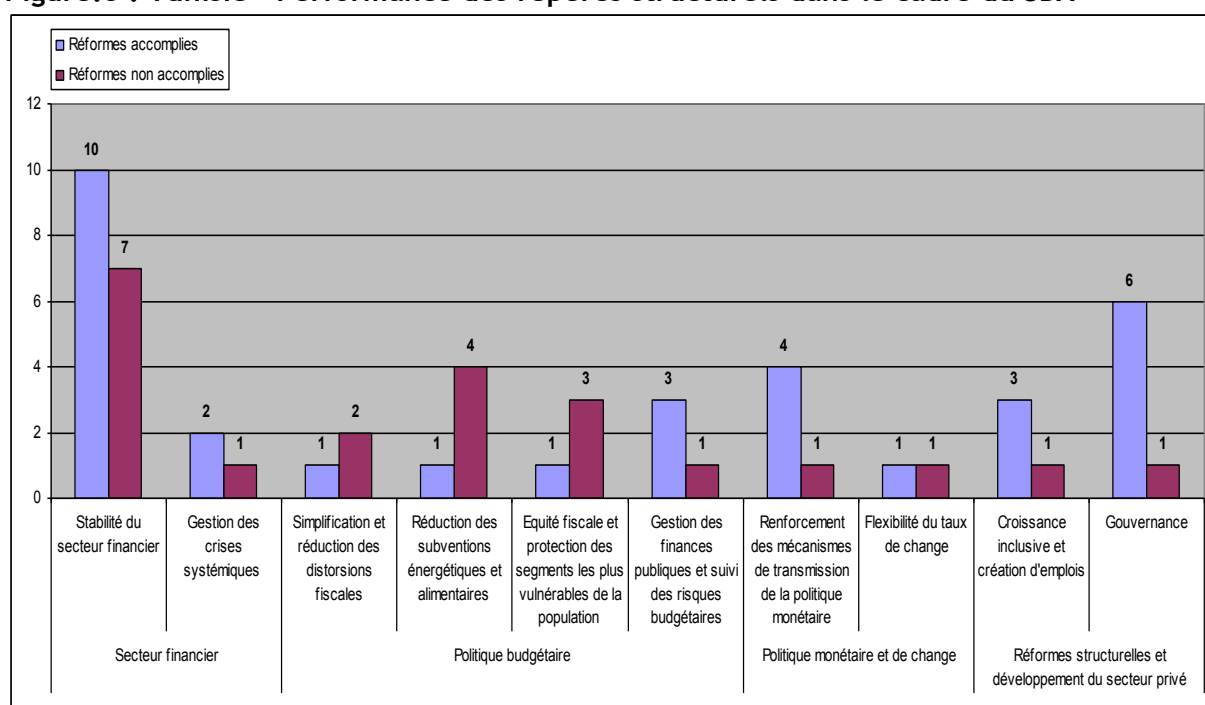


Source: Bloomberg CMA Global Sovereign Debt Credit Risk Report et Datastream

b. Les matrices d'implémentation et le contenu technique des réformes : stance sur les programmes stand-by achevés en Tunisie et Jordanie

A partir du scénario tendanciel de référence ou stationnaire (steady state scenario), un benchmark des repères structurels de réformes est par la suite élaboré en détaillant des objectifs ou cibles spécifiques et prédéterminées des activités du programme²⁴. Programmé pour la période 2013-2015, l'accord stand by (SBA) pour la Tunisie recouvre 39 repères structurels (structural benchmarks) d'actions de réformes répartis sur quatre chantiers stratégiques, avec un taux d'implémentation de l'ordre de 71,8% (Annexe.1)²⁵.

Figure.8 : Tunisie - Performance des repères structurels dans le cadre du SBA



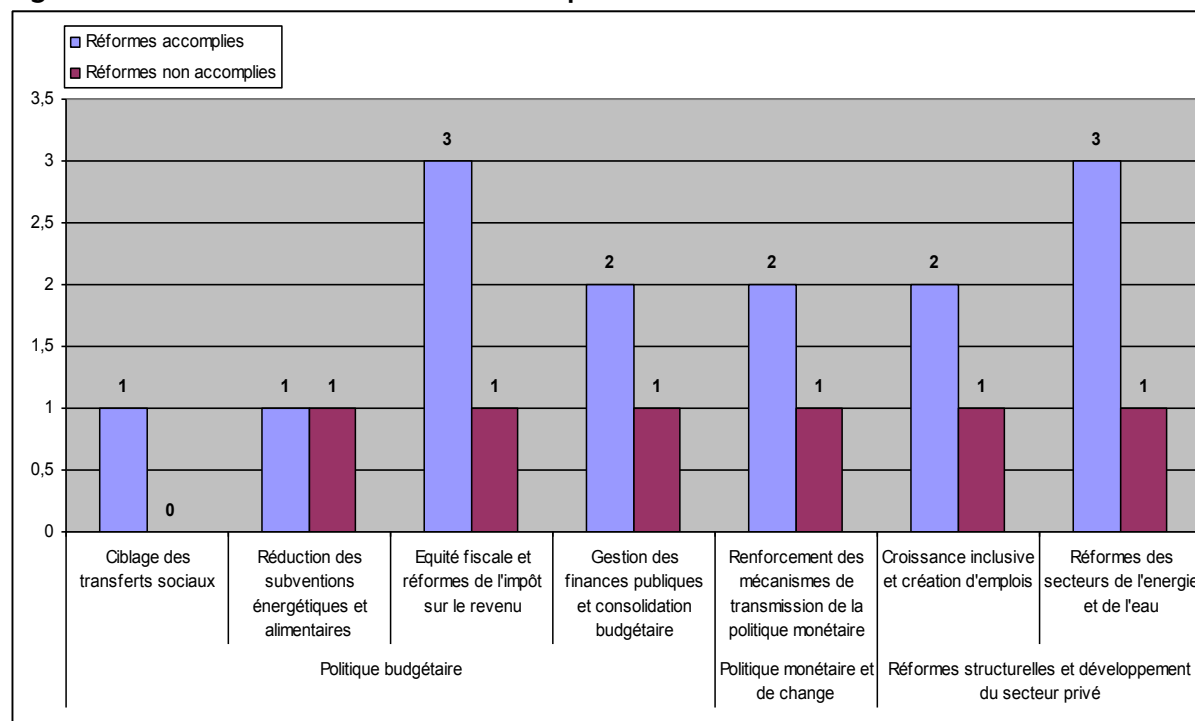
Source: Compilation de l'étude

En revanche, l'accord stand by (SBA) pour la Jordanie, programmé pour la période 2012-2015, recouvre 19 repères structurels (structural benchmarks) d'actions de réformes répartis sur trois chantiers stratégiques, avec un taux d'implémentation de l'ordre de 73,7%.

²⁴ D'autres approches privilégient un dispositif de data quality reviews qui repose sur la construction d'indicateurs pertinents d'évaluation de la performance (Key Performance Indicators - KPI's) en rapport avec les objectifs spécifiques, quantitatif ou qualitatif du programme, avec l'utilisation ou non de métadonnées (méta-évaluation).

²⁵ En revanche, le mécanisme élargi de crédit (MEC), qui est en cours et programmé pour la période 2016-2020, recouvre 18 repères structurels (structural benchmarks) d'actions de réformes répartis sur quatre chantiers stratégiques, avec un taux d'implémentation à mi-parcours de l'ordre de 38,8%. L'Annexe.2 fournit quelques détails des actions menées dans le cadre des repères structurels de réformes en Tunisie, comparativement aux autres pays du benchmark (Egypte, Maroc et Jordanie).

Figure.9 : Jordanie : Performance des repères structurels dans le cadre du SBA



Source : Compilation de l'étude

I.2.2. L'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours ou en cours d'exécution (ongoing evaluation, mid-term evaluation ou mid-term revue) a pour objectif d'identifier les effets et les résultats des actions en cours de mise en œuvre et implémentation (état d'avancement, progrès réalisés, sources de blocage, etc.), et ainsi apporter les correctifs nécessaires, en particulier s'il y a un risque que l'implémentation d'une politique induise une déviation par rapport à l'objectif assigné à cette politique²⁶. Dans ce cadre, deux approches d'évaluation à mi-parcours sont généralement retenues :

a. L'approche des mid-term reviews

Des revues à mi-parcours conclues avec le FMI, qui conditionnent largement le déblocage des tranches de crédit, se basent non seulement sur les degrés d'accomplissement des repères ou benchmarks structurels des réformes, mais aussi de la satisfaction d'autres critères quantitatifs. En particulier, et comme noté auparavant, bien que le programme stand by ait permis de réaliser en Tunisie 71,8% des 39 repères structurels programmés (contre 73,7% des 19 repères structurels en Jordanie), d'autres critères n'ont pas toujours été respectés. Il s'agit des critères de réalisation quantitatifs²⁷ et des critères de réalisation continus²⁸.

²⁶ Des process indicators sont à ce titre utilisés pour mesurer l'état d'avancement dans l'atteinte des objectifs d'activités du programme.

²⁷ Que forment essentiellement : (i) un plancher du solde primaire de l'administration centrale (base caisse hors dons), (ii) un plafond des avoirs intérieurs nets de la banque centrale (stock), (iii) un plancher des réserves internationales nettes de la banque centrale (stock), et (iv) un plafond sur les dépenses courantes primaires.

b. L'approche des risques et mesures d'atténuation (mitigation risks)

Outre les mid-term revues du FMI, l'évaluation à mi-parcours retient l'approche des risques et des mesures d'atténuation (mitigation risks). En Tunisie, par exemple, le projet stand-by a été exposé à des risques liés à des tensions sécuritaires et sociales, une instabilité politique et l'opposition d'intérêts de groupes. A cela s'est ajouté le fait qu'un ralentissement de la croissance dans la zone euro ou un rebond des cours internationaux du pétrole aurait pu exacerber les vulnérabilités²⁹.

1.3. Les dimensions de l'évaluation des capacités politiques et institutionnelles (capability assessment)

Les variables issues de la littérature sur l'économie politique des réformes (EPR) recouvrent globalement les contraintes majeures à la mise en œuvre des réformes. En plus des dimensions de l'évaluation technique (technical assessment) de la stabilisation macroéconomique, des paramètres fondamentaux liés aux capacités politiques et institutionnelles (capability assessment) doivent en plus être introduits. L'accent est alors porté sur l'évaluation de l'efficacité institutionnelle de la gouvernance des réformes³⁰. A cet égard, les facteurs susceptibles d'affecter la conduite des réformes et ses résultats concernent l'incertitude, la polarisation, les guerres d'usure (war of attrition) entre les groupes d'intérêts (stackeholders)³¹ et la capacité des institutions de l'Etat (state capabilities) à mener à bien les réformes³².

1.3.1. Démocratie et gouvernance : de l'importance de l'inclusion institutionnelle et de la stabilité politique

a. Démocratie et croissance économique

Le lien entre démocratie et développement économique, de par sa nature controversée et ambiguë, fait l'objet d'une littérature abondante (Lajili, 2015). La controverse repose sur l'existence même d'une relation étiologique entre la nature du régime politique d'un pays et ses niveaux et dynamique de développement. L'ambiguïté tient, d'abord, au sens de causalité entre les deux termes : (i) le développement économique comme stimulant des processus démocratiques, (ii) l'impact économique de la démocratie, (iii) les deux pouvant se conjuguer, d'où l'importance des effets dominants.

²⁸ Plafond d'accumulation de nouveaux arriérés de paiement de dette extérieure par l'administration centrale.

²⁹ A ce titre, une matrice d'évaluation des risques (risk assessment matrix) est fournie et actualisée à chaque mission de revue du FMI.

³⁰ cf. Varone et Jacob (2004), Berkman et al. (2008).

³¹ Dont certains recourent à des dispositifs populistes dans une crise salvatrice où interviennent des bluffeurs (cheap talkers).

³² Fernandez et Rodrik (1991), Cukierman et al (1992), Alesina et Perotti (1996), Svensson (1998), Alesina et Drazen (1991), Brender et Drazen (2004), Acemoglu et Robinson (2000), Baron (2002), Acemoglu, Robinson et Verdier (2004), Grossman et Helpman (2001)]. Pour les capacités institutionnelles, plusieurs travaux ont contribué à la définition de critères théoriques [Becket al. (2000); Spiller (2003); Berkman et al. (2008); Stein et Tommasi (2008), Scartascini, Stein et Tommasi (2009); Pritchett (2010).

Ces controverses et ambiguïtés peuvent être, cependant, dépassées dès lors qu'est privilégiée la problématique de la stabilité inclusive du régime en place sur la croissance et le développement économiques. Ainsi, l'idée centrale devient que si la démocratie ne garantit pas le développement économique, alors les pays doivent focaliser leurs efforts sur le maintien de la stabilité politique qui agit favorablement sur la croissance dès lors qu'elle initie une dynamique inclusive. Partant, après avoir atteint un certain niveau de développement, ils peuvent entreprendre des réformes globales plus ambitieuses en faveur de la démocratie.

Dans ses travaux pionniers sur la relation entre la démocratie et la croissance économique, Lipset (1959) établit un lien positif entre le revenu par tête et la probabilité qu'un pays soit ou évolue vers une démocratie. Cette relation positive est contestée, notamment par Dietrich, Stephens et Stephens (1992) pour lesquels l'étude de cas de transitions démocratiques dans certains pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe montre des retours à des régimes militaires malgré l'augmentation continue des revenus. Ils démontrent que certains faits sociaux associés à un revenu élevé peuvent souvent, et non toujours, instaurer un régime pluraliste dans un pays donné. Il en est ainsi de l'existence d'une classe ouvrière organisée se battant pour la préservation et l'acquis de certains droits, alors que, simultanément, un revenu élevé est synonyme de montée en puissance de groupes industriels, peu favorables à des mouvements démocratiques. Ainsi, Dietrich et al. (1992) concluent que seule une vraie dynamique de classe peut provoquer des changements démocratiques, le revenu par habitant n'étant qu'un facteur associé.

Dans le même sens, Przeworski, Alvarez, Cheibub et Limongi (2000), avec une étude de 135 pays entre 1950 et 1990, ne trouvent aucune relation significative entre un niveau élevé de PIB par tête dans un pays donné et sa transition d'un régime autoritaire à un régime démocratique, même si un revenu par habitant élevé participe à la stabilité politique. Ces résultats sont confortés par Goldstone et Kocornick-Mina (2005). Par ailleurs, les résultats remettent en question l'idée selon laquelle les régimes autoritaires contribuent favorablement au développement économique même lorsqu'ils atteignent des revenus annuels bruts de 6.000 dollars/tête, seuil majeur de transition selon différents travaux. En définitive, ils résument en trois trajectoires types le lien entre démocratie et développement : (i) transition graduelle et amélioration instantanée de la démocratie et du développement économique (Taiwan, Corée du Sud), (ii) transition démocratique brutale après un développement économique sous régime autoritaire (Espagne, Portugal, Hongrie, Chypre), (iii) transition démocratique suite à une stagnation économique sous régime autoritaire (Chili, Argentine).

L'impact positif de la démocratie sur la croissance est, d'abord, traité dans Shen (2002) qui compare la performance économique de 40 pays avant et après une transition démocratique ou semi-démocratique en se basant sur l'indice du « Freedom House » qui examine essentiellement les droits politiques et les libertés civiles³³. Ses résultats montrent que la transition démocratique semble avoir un impact important sur la croissance économique avec un gain de 0,5 point de croissance sur 10 ans. Il en résulte, plus généralement, un gain durable de stabilité de la croissance une fois le régime démocratique installé.

Toutefois, ces résultats doivent être nuancés en fonction de l'état initial des richesses des pays. Lorsque ceux-ci ont initialement (avant la transition démocratique) un niveau de revenu par habitant élevé, ce ne sont pas les conditions économiques qui font émerger la démocratie mais plutôt l'existence d'une classe moyenne instruite. En revanche, les pays initialement les plus « pauvres » bénéficient davantage de la transition démocratique. Cette différence de performance s'explique, entre autres, par le comportement des détenteurs d'épargne dans les pays « riches » qui sont averses aux risques inhérents à la transition. D'où un prix à payer en termes de croissance lors de cette phase, illustré par une courbe en « j » dont l'ampleur dépend de la durée de la transition. Ce constat est conforté par Alesina et Rodrick (1994) selon lesquels un niveau d'épargne élevé détenu par une oligarchie témoigne d'une distribution fortement inégale des richesses qui conduit la majorité de la population à privilégier les programmes qui promeuvent un haut niveau de taxation sur le capital d'où le risque élevé d'une éviction de l'investissement productif au profit de l'épargne non productive lors et dans la période post transition démocratique.

Un autre élément institutionnel de la démocratisation est donné par Roll et Talbott (2003) qui montrent que protéger le droit de propriété, instaurer un système de justice équitable et protéger les droits politiques et les libertés civiles permettent de maximiser la croissance. A contrario, les facteurs avec impact négatif les plus significatifs sont l'activité accrue du marché informel et les barrières à l'échange. Selon les auteurs, quand un événement pro-démocratique se manifeste, le pays connaît une forte croissance économique, alors qu'un événement anti-démocratique est très souvent suivi par une récession économique. Partant, Roll et Talbott (2003) confirment que les conditions démocratiques expliquent une large partie de la disparité des richesses entre pays et qu'elles ne sont pas une conséquence de cette richesse.

³³ Le score assigné par « Freedom House » varie entre 1 et 7. Ainsi, entre 1 et 2,5 le pays est considéré comme libre, entre 3 et 5,5 le pays est partiellement libre et entre 5,5 et 7 le pays est considéré comme fermé.

Gerring, Bond, Barndt et Moreno (2005) critiquent l'hypothèse implicite selon laquelle les autocraties peuvent connaître une croissance plus élevée que les démocraties notamment en raison de l'ambiguïté du sens de causalité puisque certains pays se sont développés sous un régime autoritaire (Corée du Sud, Japon). Plus généralement, la relation entre démocratie et développement ne dépend pas de l'état de la démocratie à un instant mais du stock de démocratie accumulé dans le temps représentatif d'un apprentissage démocratique. Ces auteurs apparentent les régimes politiques à une accumulation d'informations historiques et non comme une variable contemporaine ; stock qui, maintenu dans le temps, influe sur le développement économique à travers quatre principaux canaux, chacun étant assimilé à une variété de capital (physique, humain, social et politique)³⁴.

Uysal, Özsahin et Özsahin (2010) testent la relation entre la démocratie et le développement économique et financier dans le cas de la Turquie entre 1995 et 2006, cas singulier en matière de consolidation démocratique et de stabilisation économique puisque trois interventions militaires (1960, 1971, 1980) ont affecté en termes de croissance la trajectoire de démocratisation. Simultanément, la Turquie a connu des crises économiques majeures à la fin des années 1960 et 1970, de 1994 à 1999 et en 2001. La mesure de démocratie adoptée est Polity 2 qui varie entre -10 (monarchie héréditaire) et +10 (démocratie consolidée) (Marshall et al., 2007). L'estimation de ce modèle montre une relation d'équilibre de long terme positive entre la démocratie et la croissance économique. Un résultat similaire est obtenu par Narayan, Narayan et Smyth (2011) sur 30 pays d'Afrique sub-saharienne pour la période 1972-2001 avec deux autres proxys du niveau de démocratie : "Freedom House" qui varie entre 1 (démocratie consolidée) et 7 (autocratie totale) et "LIEC" construite par Beck et al. (2000) extraite du "Comparative Political Economy of Political Institutions" de la Banque mondiale³⁵.

L'impact ambigu de la démocratie sur la croissance est testé par Tavarez et Wacziarg (2001) qui montrent, sur 65 pays développés et industrialisés de 1970 à 1989, que la démocratie agit favorablement sur le développement, en améliorant l'accumulation du capital humain et plus généralement l'Indice du Développement Humain (IDH), et en diminuant les inégalités de revenu mais que, simultanément, elle peut ralentir la croissance en diminuant le taux d'accumulation du capital physique et en augmentant les dépenses publiques. In fine, les auteurs montrent un effet négatif dominant : les institutions démocratiques privilégient les attentes des « pauvres » en termes de réductions des inégalités au détriment de l'investissement productif privé. De ce fait, l'évaluation économique de la démocratie est confrontée à un arbitrage biaisé entre les coûts économiques immédiatement quantifiables et les effets induits des investissements et des biens publics difficiles à évaluer.

³⁴ Pour tester cette hypothèse, ils utilisent la variable « Polity 2 » extraite de la base « Polity IV » comme mesure principale de la démocratie, donc le degré d'institutionnalisation de la démocratie - versus - autocratie d'un pays donné.

³⁵ Variable qui varie entre 1 et 7 (aucune législature ; législature non élue ; législature élue mais avec un seul candidat ; législature élue avec plusieurs candidats du même parti politique unique ; plusieurs partis légitimes mais un seul gouverne ; plusieurs partis légitimes siègent mais un seul gouverne avec plus de 75% des membres ; plusieurs partis siègent ensemble et le parti le plus large a au plus 75% des sièges).

Cette "incohérence temporelle" est, également, relevée par Yang (2008). A l'aide d'un travail économétrique sur 138 pays durant la période 1968-2002, il examine le lien entre l'ancrage d'un pays dans la démocratie, son degré de dispersion des revenus et la volatilité de sa croissance économique. L'auteur montre que la démocratie ne joue qu'à long terme un rôle important dans l'atténuation de la volatilité.

Du point de vue de la politique fiscale optimale, le modèle théorique de Lee (2003) montre qu'un régime démocratique croît plus fortement qu'un régime autoritaire si les taxes et/ou la redistribution des revenus favorise les « riches ». Ainsi, une redistribution inégalitaire favorise l'investissement et potentiellement la croissance. Ainsi, les HAPes (High Asian Performing Economies) dans lesquelles la démocratie agit positivement sur la croissance ont une taxation qui ne dépasse pas les 30%. Partant, le rendement en termes de croissance de la démocratie décroît au-delà d'un certain seuil de taxation. Rock (2009) étudie la sensibilité de la croissance à la nature du régime (autocratie - versu - démocratie) de certains pays d'Asie. Certains, comme la Corée du Sud, ont connu un taux de croissance plus élevé sous la démocratie que sous le régime autoritaire à l'inverse d'autres comme l'Indonésie. Ce sont la qualité des institutions et des administrations et le principe de l'adhésion de la population aux lois qui expliquent principalement ces résultats différents.

b. Canaux de transmission

Au premier rang des canaux par lesquels la démocratie affecte positivement la croissance, nous trouvons la stabilité politique, manifestation d'une alternance pacifique du pouvoir, qui favorise un débat ouvert sur les choix des réformes, décourage le recours à des méthodes extrêmes et illégitimes pour s'emparer du pouvoir, favorise la recherche de compromis, autrement dit, favorise une dynamique inclusive. Au contraire, l'instabilité politique conduit à l'incertitude concernant les réformes futures et encourage les décideurs à adopter des attitudes prédatrices vis-à-vis des ressources de l'économie³⁶. De ce fait, plus une démocratie dure dans le temps (augmentation du stock de démocratie), plus l'instabilité politique et l'incertitude diminuent, ce qui encourage l'investissement et la croissance. Ainsi, cette idée de la démocratie comme vecteur de stabilité politique est validée dans le cadre de 18 pays d'Amérique latine entre 1971 et 2000 par Blanco et Grier (2009). Il en va ainsi du Brésil et de l'Argentine pendant les années 1990 et 2000 alors que ces pays étaient généralement sujets à de fortes instabilités politiques.

³⁶ cf. Supra.

En luttant contre la corruption et en protégeant les droits de propriété, les institutions démocratiques encouragent les investissements et participent activement à l'expansion économique du pays. Jensen (2003) montre que les gouvernements autocratiques sont enclins à pratiquer des politiques prédatrices sur les ressources étrangères et les droits de propriété afférents alors que les institutions démocratiques sont plus sensibles à la protection des droits des investisseurs étrangers. Mathur et Singh (2013), à travers l'étude de 29 pays émergents et développés entre 1980 et 2000, montrent que l'attractivité des pays en termes d'IDE dépend positivement de la qualité de la protection des droits de propriétés et de la crédibilité des institutions en termes de lutte contre la corruption. Cette crédibilité est confortée par la mise en place de mécanismes de supervision. Ainsi, Sung (2004) démontre que la consolidation des institutions démocratiques réduit la corruption. De même, Dury, Kriekhaus et Lustztig (2006) montrent que les procédures électorales dans les pays démocratiques préviennent les politiciens de s'engager dans des processus de corruption qui menacent leurs survies politiques.

La démocratie agit positivement sur la formation et l'accumulation du capital humain car elle est plus favorable aux besoins de la population et permet de mettre en place des politiques qui favorisent l'éducation et l'enseignement supérieur. Stasavage (2005) s'intéresse à la relation entre la démocratie et les dépenses d'éducation dans les pays africains. Au-delà de la formation, la compétition politique incite les décideurs publics à privilégier l'investissement dans l'éducation primaire pour des raisons électoralistes et d'aménagement du territoire au détriment relatif des universités localisées dans les grandes villes où ils jouissent déjà d'une bonne visibilité. De manière réursive, Castelló-Climent (2008) montre que la scolarisation agit positivement sur l'expansion des pratiques démocratiques. Ce résultat est d'autant plus significatif que l'indice de capital humain utilisé capture la distribution de l'éducation et non le niveau d'études ou les dépenses en éducation. Ainsi, l'instauration de pratiques démocratiques requiert l'effort de toute la société et non seulement d'une catégorie bien déterminée (diplômé du secondaire, diplômé du supérieur). De ce fait, plus il y a une distribution égalitaire de l'éducation, plus rapide sera la transition vers un régime démocratique.

Le degré d'inégalité des revenus dépend des choix en matière de politique sociale affectés par la nature des régimes. Ainsi, un passage de la dictature à la démocratie favorise la participation des classes sociales les moins favorisées aux décisions politiques, lesquelles seront plus enclines à équilibrer les niveaux de revenus. Le lien positif entre réduction des inégalités et démocratie est confirmé par de nombreuses études parmi lesquelles Muller (1988,1995) et Gradstein, Milanovic et Ying (2001) qui relèvent l'effet de l'inspiration religieuse des sociétés en termes de solidarités organiques. Acemoglu et al. (2013) montrent, également, la nature inclusive dans un régime démocratique de la politique fiscale lorsqu'elle permet par la redistribution une baisse des inégalités.

Le degré d'ouverture commerciale, facteur important de développement, est également influencé par la nature du régime. Ainsi, les dictatures préfèrent le protectionnisme parce qu'il favorise l'intérêt d'une minorité proche du pouvoir non nécessairement compatible avec l'intérêt général. De plus, la démocratisation rend difficile les barrières à l'échange, dès lors que les décideurs doivent prendre en compte les intérêts des consommateurs et producteurs qui sont aussi des électeurs (Milner et Kubota, 2005) ; Ces intérêts passant, par exemple, par une hausse de la variété et de la qualité des biens disponibles (Yu, 2010).

La nature des institutions politiques affecte la taille du gouvernement, mesurée par l'ampleur des dépenses publiques. En effet, les gouvernements autocrates sont plus enclins à élargir la sphère gouvernementale pour préserver leurs intérêts et assurer le contrôle des activités ce qui augmente les dépenses publiques, donc la pression fiscale, et décourage l'investissement privé. Ainsi, Gillis et al (1992) montrent que les démocraties sont généralement stables, moins dépensières dans les domaines de la sécurité et de la défense, idée confirmée par Lebovic (2001) et reprise par Yilidirim et Sezgin (2007) qui ajoutent que les conflits entre démocraties sont généralement résolus de manière pacifique.

Les canaux par lesquels la démocratie affecte négativement la croissance renvoient aux influences exercées par les institutions politiques sur l'accumulation du capital physique. L'instauration de la démocratie permet, par exemple, un changement dans la distribution de la richesse entre les entrepreneurs et les travailleurs, favorable à ces derniers. Ainsi, une augmentation des salaires et, plus généralement, des droits des travailleurs affectent le rendement du capital, ce qui décourage l'investissement privé. Li et Resnick (2003) mettent en avant la difficulté des démocraties à répondre aux exigences des investisseurs étrangers lorsque celles-ci sont en contradiction avec le bien-être des citoyens (salaires, droit du travail, taxes) réduisant ainsi l'attractivité du pays en termes d'investissements directs étrangers. Argument repris par Mathur et Singh (2013) sur un échantillon de 29 pays en développement entre 1980 et 2000. Il en va ainsi de l'adoption par les démocraties des mesures de protection des travailleurs domestiques susceptibles de limiter les flux d'IDE (Li, 2009).

c. Stabilité (instabilité) politique et performances macroéconomiques

La démocratie peut générer une certaine instabilité macroéconomique inhérente aux changements au sein de l'Etat. Ainsi, les nouveaux dirigeants sont souvent tentés d'adopter des réformes économiques et sociales en phase avec leurs promesses électorales. Ces réformes dont la fréquence dépend du "calendrier électoral" ne sont pas toujours favorables à la stabilité macroéconomique, le cycle électoral des affaires ne coïncidant pas nécessairement avec le cycle économique comme souligné par Nordhaus (1975) et Tufte (1980) dans le cas des États-Unis. Dans le même sens, Mijiyawa (2008), sur un échantillon de 62 pays en développement entre 1960 et 2003, montre que la compétition électorale favorise les politiques monétaires accommodantes en vue de maximiser les chances de réélection d'où une moindre maîtrise de l'inflation.

Enfin, Block et Vaaler (2004) montrent l'incidence des cycles politico-économiques quant à l'évaluation de la note par les agences de notation pour les pays en développement. Ils concluent que les élections sont, dans ce cas, mal perçues par les agences de notations et les prêteurs, ce qui augmente le coût du capital, réduit les opportunités d'investissement, et accroît l'instabilité économique. En dernier lieu, les transitions démocratiques produisent généralement une période d'instabilité politique et d'incertitude défavorable à la production (grèves générales, résistance aux taxes, manifestations) comme Brada, Kutan et Taner (2004) le montrent dans le cas des Balkans.

L'instabilité politique est considérée comme l'une des causes principales des difficultés macroéconomiques en raison de l'incertitude et de l'exclusivité (vs inclusivité) qu'elle provoque. Morrison et Stevenson (1972) définissent l'instabilité politique comme « une condition dans le système politique national où l'aspect institutionnalisé de l'autorité est dépassé et les méthodes pacifiques de transfert du pouvoir sont remplacées par la violence qui vise à changer des personnes, des politiques ou bien la souveraineté des autorités à travers des atteintes aux biens et/ou personnes ». L'instabilité politique implique des décisions macroéconomiques de court terme peu favorables au développement mais aussi un changement fréquent de politique économique qui augmente la volatilité et affecte négativement la croissance. En plus, elle crée un environnement sous tension défavorable à l'investissement et à la productivité, et affecte le développement des marchés financiers (Roe et Siegel, 2011) ou l'efficacité de ceux-ci (Campos, Karansos et Tan, 2012 dans le cas particulier de l'Argentine).

Gyimah-Brempong et Traynor (1999) montrent que l'instabilité politique a un impact négatif sur la croissance économique en raison principalement de la baisse des investissements³⁷. Kauffman et Kraay (2004) évaluent l'instabilité politique comme sanction d'une mauvaise gouvernance dont la qualité est mesurée par : la qualité des élections, l'absence de contestation et de violence, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la supervision et du monitoring du gouvernement, l'application des lois, le contrôle de la corruption. Les auteurs concluent que la stabilité politique témoigne de la capacité du pays à utiliser de manière efficiente ses ressources afin de promouvoir le développement économique. Dans ce cadre, Butkiewicz et Yanikkaya (2005) montrent que les pays démocratiques, à revenu élevé ou moyen, sont susceptibles de plus souffrir de l'instabilité politique que les pays pauvres qui se sont "adaptés" à un certain climat d'instabilité sociopolitique, comme dans le cas du Népal étudié par Koiala, Gyanwaly et Shretha (2005) ou du Pakistan par Quershi, Karamat et Khan (2010) où les coups d'Etats militaires s'apparentent à une « reprise en main », d'où une stabilité relative et une croissance plus élevée durant ces périodes (1958-1970, 1977-1988 et 1999-2008).

³⁷ Argument repris par Fosu (2001) sur un échantillon de 31 pays d'Afrique sub-saharienne entre 1960-1986, ainsi qu'une autre démarche analogue, amenant aux mêmes résultats qualitatifs, conduite par Berthélemy, Kauffmann, Renard et Wegner (2002), qui mesurent l'impact de trois indicateurs politiques (instabilité politique, réforme politique favorable et fermeté du régime politique) sur le développement économique de 22 pays africains de 1996 à 2001.

d. Bilan mitigé des travaux empiriques

En définitive, cette revue des travaux empiriques sur la relation entre démocratie et développement économique exhibe un bilan assez mitigé. Certains montrent un impact positif de l'ouverture politique sur la croissance à travers principalement l'amélioration du système éducatif et la diminution des inégalités de revenu grâce à un système de redistribution des richesses plus égalitaire et plus inclusif. D'autres Travaux concluent que la démocratie freine la croissance en diminuant le taux d'investissement du capital physique et en augmentant les dépenses gouvernementales. L'ensemble des Travaux s'accorde, cependant, sur l'impact négatif de l'instabilité politique sur la croissance économique, facteur d'accroissement des dépenses publiques, de la dette et du déficit commercial, provoquant des incertitudes et des exclusivités défavorables à la consommation et à la production. Il en résulte que l'instabilité politique, quel que soit le régime en place, constitue un frein indéniable au développement économique.

Il en résulte que le lien entre démocratie et croissance reste questionné : si à long terme, les pays les plus riches sont aussi les plus démocratiques, les liens de causalité ne sont pas assurés, une démocratie ne pouvant pas, en tout état de cause, à elle seule, garantir la stabilité donc la croissance et le développement économiques. En outre, les Travaux empiriques cherchant à mesurer l'impact de la « démocratie » ou de la gouvernance sur la croissance se heurtent à de nombreuses difficultés méthodologiques et techniques. Il en est ainsi du choix des indicateurs pour identifier et qualifier la « gouvernance politique » et la qualité des institutions chargées de mettre en œuvre les choix politiques, les méthodes économétriques, les pays étudiés, les problèmes d'endogénéité etc...(Dellepiane-Avellaneda, 2010). Cependant, au-delà des questions techniques, cette littérature ne parvient pas à clairement identifier les canaux par lesquels la bonne gouvernance permet à un pays d'emprunter la voie d'un développement de long terme soutenable, donc inclusif.

Un autre élément important de l'analyse « théorique » de la relation entre gouvernance et développement porte sur la primauté des objectifs : faut-il privilégier les décisions économiques pertinentes sur le plan macroéconomique (inflation, taux de change, déficit public, etc...) afin d'impulser et favoriser la transition démocratique ou porter l'effort sur la qualité des institutions afin de légitimer les futures décisions et orientations de politique économique ? Ce débat est d'autant plus important que le pays, tel que la Tunisie, est dans une phase de transition politique majeure et qui fait face en même temps à une crise économique sévère. Les deux volets gouvernance/qualité des institutions et ajustements macroéconomiques revêtent chacun un caractère d'urgence et leurs effets positifs ne sont visibles qu'à moyen-long terme. Les études empiriques ne peuvent trancher ce débat dans la mesure où elles confondent souvent, par le choix des indicateurs retenus, la nature de l'organisation politique qui mène aux décisions de politiques économiques d'une part et la qualité des institutions publiques chargées de mettre en œuvre ces décisions d'autre part.

En outre, durant la nécessaire phase de transition politique, où les « règles du jeu » sont redéfinies pour clarifier les conditions d'accès au pouvoir et la gestion des ressources publiques, les règles sont mouvantes et peuvent générer, en l'absence de résultats économiques tangibles et immédiats, une période de flottement et d'instabilité politique à l'issue incertaine pouvant aller de la démocratie plus ou moins stable (Tunisie) à un régime autoritaire (Egypte) ou encore à l'anarchie (Libye). La transition d'un régime autoritaire vers un régime plus démocratique nécessite de penser à la manière d'impliquer la société civile et la population (inclusivité), jusque là exclu, dans les activités socio-économiques et politiques. En ce sens, le régime politique doit permettre et assumer un rôle d'intermédiation entre les attentes des citoyens et les organes de pouvoirs (locaux et nationaux). Cette organisation des structures d'intermédiation est cruciale pour gérer, dans le temps, l'équité de la répartition des gains et des pertes consécutives aux choix de politiques économiques.

En effet, l'appropriation des réformes politiques et économiques est d'autant plus difficile que les inégalités qu'elles génèrent ne sont pas prises en compte par des mécanismes de compensations. Ces mécanismes ne peuvent être mis en place que si les « perdants » des réformes peuvent faire entendre leur voix auprès de la gouvernance et obtenir, le cas échéant, "gain de cause". La transition politique si elle n'est construite que par les partis politiques et pour les partis politiques n'aura que très peu de chances d'aboutir à la stabilité politique, sans l'adhésion de la population (ou, à tout le moins, d'une large majorité d'entre elle), condition sine qua non à l'acceptation des réformes et, conséquemment, à la maximisation des chances de succès.

1.3.2. L'impératif de prise en compte des aspects institutionnels dans le contenu des réformes

La conception et la mise en œuvre des réformes en période de transition politique ne peuvent être pensées sous un angle strictement technique, c'est-à-dire d'ingénierie économique. Les interactions du « politique » et de « l'économique » jouent désormais un rôle essentiel. L'articulation Etat- marché (secteur privé) - société civile est aussi incontournable dans la conception et la mise en œuvre des réformes favorable à une croissance inclusive.

Depuis les années 2000, une certaine prise de conscience que les réformes à caractère économique ne peuvent pas réussir sans l'adoption d'une approche participative et démocratique³⁸ s'est en effet progressivement généralisée³⁹. Il s'en est suivie une première tentative d'autocritique du FMI⁴⁰ qui s'est interrogé sur le rôle de la qualité des institutions dans la prospérité des nations et sur les raisons pour lesquelles certaines nations se développent plus vite que d'autres⁴¹.

³⁸ Rodrik, D (2000).

³⁹ Assurer par exemple l'autonomie des banques centrales est ainsi plus utile que de tenter de faire chuter rapidement le taux d'inflation.

⁴⁰ IMF (2003).

⁴¹ Cette réflexion a d'ailleurs été poursuivie par Acemoglu, D et J. Robinson (2013).

En filigrane aux retombées de la crise financière globale et de ses effets de contagion systémique, l'avènement du printemps arabe et les crises économiques qui s'en sont suivies durant les périodes de transition ont contribué à démontrer que même en absence de chocs majeurs apparents, l'économie développe intrinsèquement des tendances cachées d'instabilité. En d'autres termes, la genèse des crises s'opère toujours dans un contexte masqué par des signes artificiels de stabilité macroéconomique. C'est ce que Minsky qualifie de paradoxe de la tranquillité⁴².

En effet, sous couvert de stabilité macroéconomique, d'autres facettes cachées de la qualité des institutions se sont en fait développées : capitalisme de copinage (crony capitalism)⁴³, prédation de l'Etat (state capture)⁴⁴ ect... Certaines bonnes réformes peuvent créer des conditions de développement d'une économie de rente (rent seeking). Dans ce cas, il y a nécessairement des perdants et des gagnants⁴⁵. La mise œuvre des réformes n'est plus un jeu contre la nature mais plutôt un jeu de stratégies mettant en confrontation des stratégies d'acteurs dans un cycle politico-économique : les gouvernements sont confrontés aux pesanteurs des groupes d'intérêt et des parties prenantes (stakeholders) qui estiment plus avantageux pour eux de reporter le rééquilibrage dans le temps : le gouvernement fait un choix intertemporel de popularité⁴⁶. Il se produit en particulier une guerre d'usure (war of attrition)⁴⁷ entre les acteurs de la réforme au sujet des coûts à supporter⁴⁸. D'autres variantes introduisent des logiques de marchandages (logrolling)⁴⁹ ou l'interaction de différents groupes d'intérêt en présence d'une institution internationale qui propose des réformes⁵⁰. L'approche à suivre pour réformer est alors associée soit à un consensus tripartite (impliquant une concertation sociale ou politique et même des négociations entre le gouvernement, les syndicats de travailleurs et les organisations d'employeurs) ou même multipartite (élargi aux partis politiques ou des composantes de la société civile).

⁴² Minsky, H (2008).

⁴³ World Bank (2009).

⁴⁴ Bob Rijkers, B, Freund, C and A. Nucifora (2013).

⁴⁵ Une réforme fiscale constitue peut-être l'illustration la plus évidente, en ce sens que les distorsions fiscales créent des rentes en faveur de ceux qui sont en mesure de les exploiter, et ce sont ces mêmes rentes qui peuvent être visées par la réforme.

⁴⁶ Fidrmuc, J. and Noury, A.G (2003).

⁴⁷ Alesina A. and A. Drazen (1991).

« Dans un tel contexte, les groupes n'acceptent de subir des pertes à chaque période que tant qu'elles sont inférieures à l'espérance de gain.

⁴⁹ Rodrik, D (2002).

⁵⁰ Adams, R (2000).

Se pose dès lors la question de l'architecture du calendrier de mise en œuvre des réformes, son séquençage optimal et son rythme d'exécution. Les travaux de l'OCDE⁵¹ et la Banque Mondiale⁵² portant sur le sequencing optimal entre les réformes de stabilisation macroéconomique et les réformes de libéralisation commerciale⁵³ montrent un attrait du gradualisme dans l'ordonnancement des réformes par rapport à la thérapie de choc (big bang). D'ailleurs, les expériences comparées des pays émergents, en transition ou en développement qui ont conduit des réformes structurelles révèlent que les pays les plus performants sont ceux qui ont libéralisé graduellement⁵⁴. Néanmoins, un autre concept des «fenêtres d'opportunités» (windows of opportunities) développé par Rodrik⁵⁵ montre que la population est prête à accepter certaines réformes big bang durant la période de grâce d'un gouvernement nouvellement élu à condition d'alterner les réformes structurelles de moyen terme de manière gradualiste.

1.3.3. Inefficiences et contraintes institutionnelles dans les pays sous programmes du FMI

En dépit de l'amélioration certaine des pratiques démocratiques, l'incertitude institutionnelle couplée à des risques politiques (figure.10) ont largement impacté négativement la gouvernance des réformes (figures.11)⁵⁶. Le choix des réformes est aussi conditionné par le régime politique. Si un régime autocratique ne rencontre pas de réelle opposition à la conception des réformes, tel n'est pas le cas des régimes démocratiques, où les libertés politiques et civiles permettent aux citoyens de se faire entendre. D'ailleurs, les études empiriques démontrent l'existence d'une relation positive et statistiquement significative entre le niveau de démocratie (mesurée par les indicateurs de Polity IV) et l'adoption des réformes (Giuliano. P, Prachi. M and Splimpergo., 2013). Ce jeu politico- économique que nous venons de décrire, bien connu et faisant largement référence à « l'économie politique des réformes » (A. Alesina, 1988 et A. Drazen, 2002 ; pour une application aux pays démocratiques développés et C. Morrisson, J-D. Lafay, S. Dessus, 1993 ; B. Frey and R. Eichenberger, 1994 pour les pays en développement) apporte un éclairage utile à la compréhension de la difficulté du choix social et de la conception des réformes en période de transition politique.

⁵¹ Edwards, S (1989).

⁵² Corbo, V, Glodstein. M and M. Khan (1989).

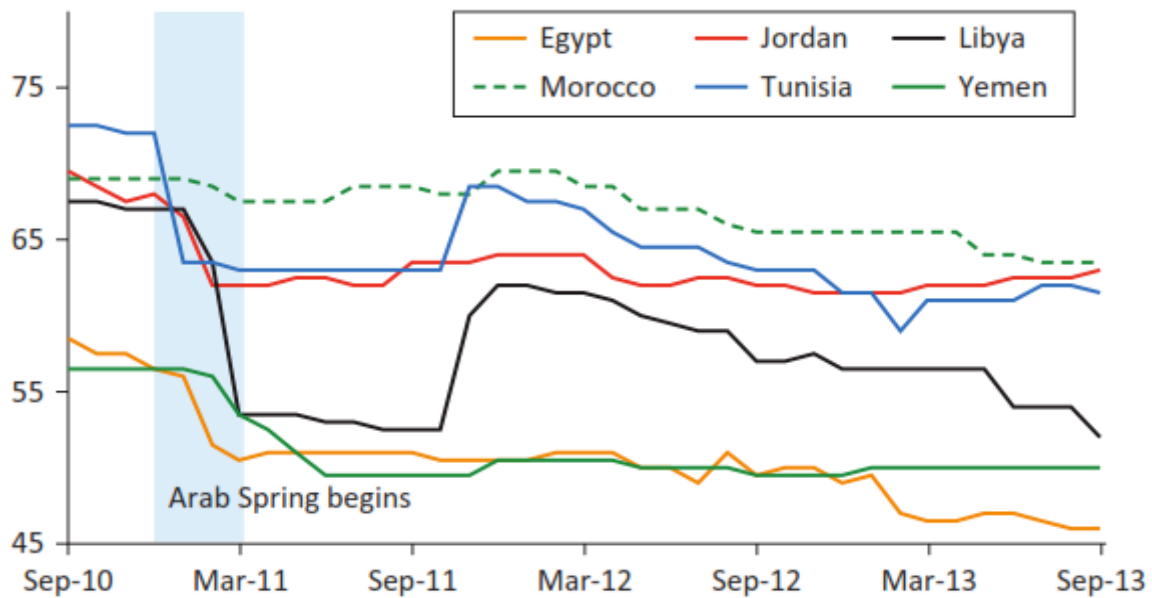
⁵³ cf. Mc Kinnon R (1991) et Funke N (1993).

⁵⁴ Mis à part Hong Kong, tous les pays de l'Asie du Sud-Est ont adopté des politiques gradualistes. L'Inde qui a connu un bon développement dans les années 90, a également adopté une politique gradualiste.

⁵⁵ Rodrik, D (1995).

⁵⁶ L'opérationnalisation de la qualité des institutions découle des travaux de D. Kaufmann and al, issus du projet Governance Matters. La qualité des institutions est mesurée par des indicateurs de gouvernance politique (participation et responsabilisation ; stabilité politique et absence de violence), de gouvernance économique (efficacité gouvernementale et qualité de la réglementation) et de gouvernance institutionnelle (Etat de droit et contrôle de la corruption).

Figure.10 : Aggravation du risque politique (*)

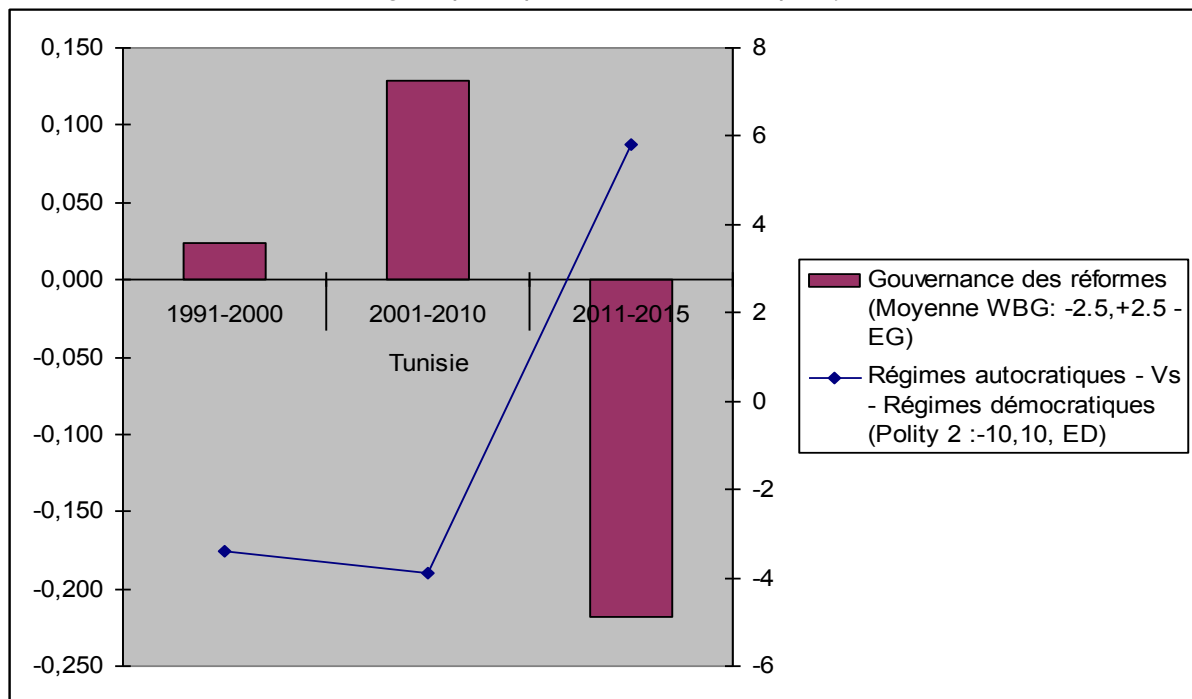


Source: The PRS Group.

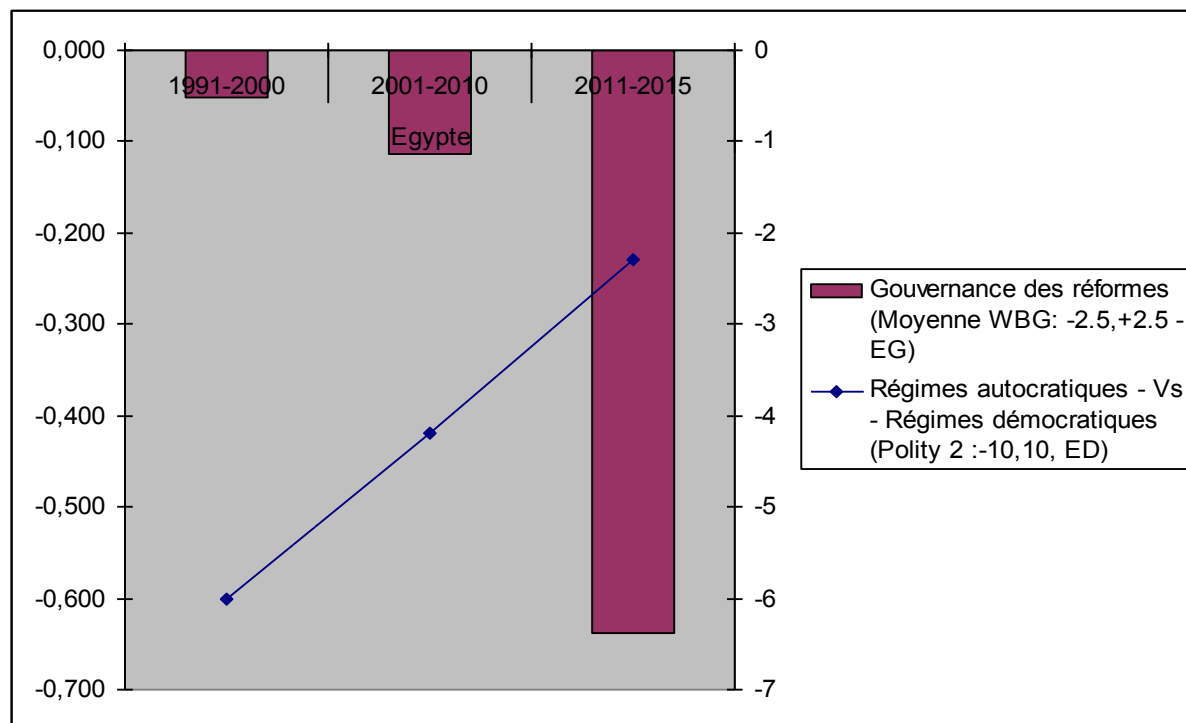
(*) Ranges from 100 (least risk) to 0 (highest risk)

Figure.11 : Nature des régimes politiques - versus - gouvernance des réformes

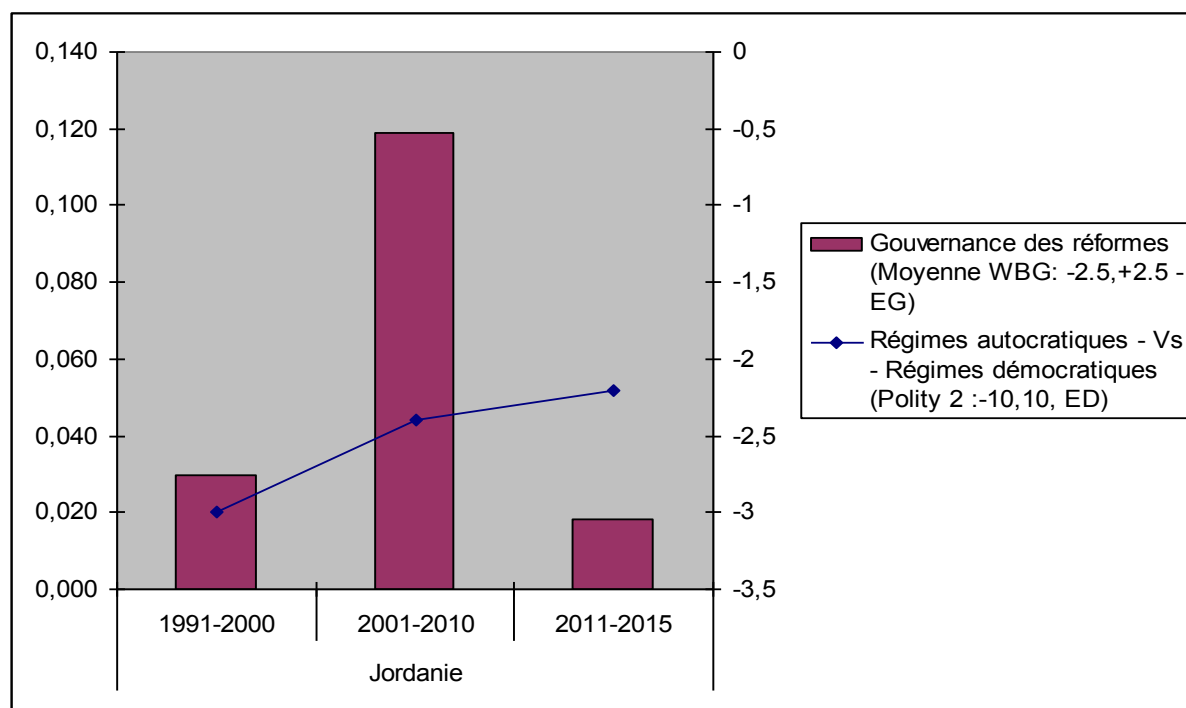
(*) L'indicateur de gouvernance des réformes est une moyenne des deux composantes de la gouvernance économique (efficacité gouvernementale et qualité de la réglementation), notées de -2,5 à +2,5. L'indicateur du régime politique étant le score de polity2, noté de -10 à +10.



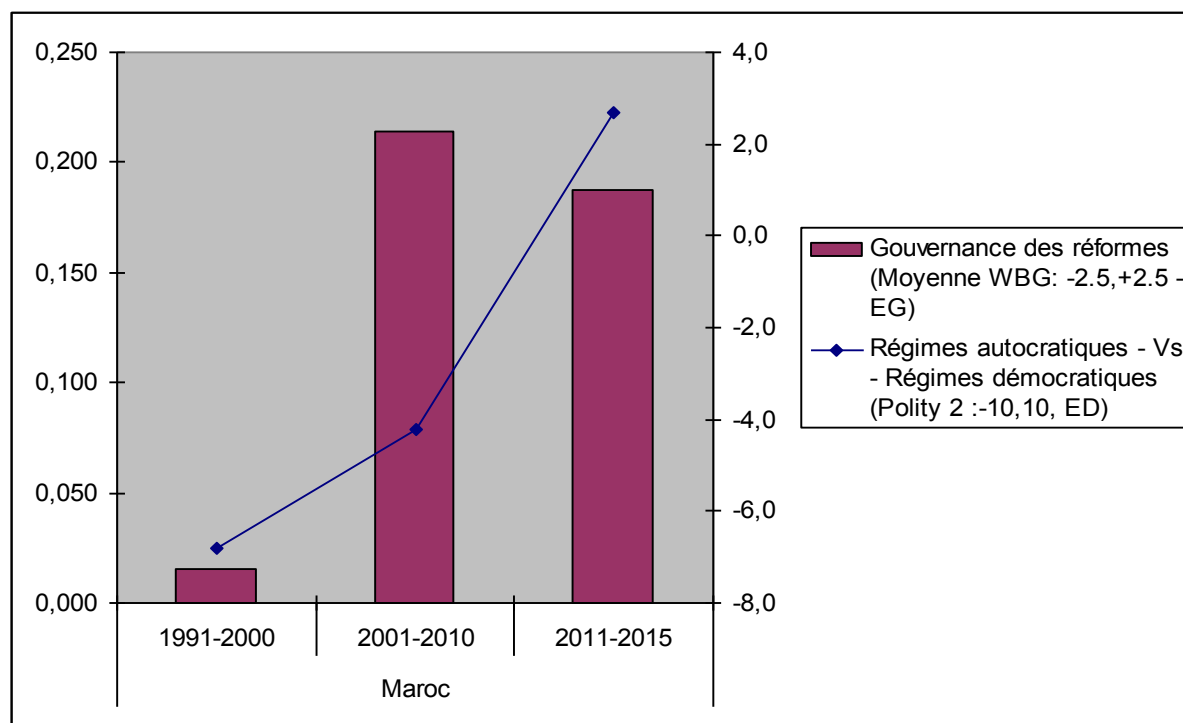
Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude

II. Approches paramétriques de l'évaluation ex-post des programmes de réformes du FMI : estimations économétriques des impacts sur la croissance

II.1. Des approches non paramétriques aux approches paramétriques

L'évaluation ex post a pour objet d'étudier l'impact des réformes, et notamment de comparer les réalisations et les résultats de ces politiques aux objectifs qui leur ont été assignés au départ. Elle repose sur une batterie de critères: pertinence des objectifs généraux d'une politique par rapport aux besoins ou aux problèmes posés; cohérence entre les objectifs (objectifs spécifiques, objectifs opérationnels); cohérence entre objectifs opérationnels et moyens; efficacité; efficacité (conformité des objectifs spécifiques aux résultats de la politique) et utilité (concordance entre l'impact d'une politique et le besoin auquel elle est censée répondre)⁵⁷. A ce titre, la littérature renvoie généralement à des méthodes d'évaluation non paramétriques, telle que l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR). Cette méthode repose sur une matrice de cadre logique (program's logic matrix) de type CREAM ou SMART, qui détaille la capacité des activités (outcomes) du programme à atteindre les produits (outputs, objectifs, cibles) escomptés⁵⁸. Des indicateurs de suivi (monitoring) sont à ce titre utilisés : (i) milestone indicators, mesurant les résultats anticipés, (ii) outcomes indicators (ou target indicators) qui détaillent les cibles projetées et permettent de mesurer les effets intermédiaires des activités du programme. D'autres approches plus ciblées sont appliquées à la gestion des finances publiques telle que le cadre PEFA⁵⁹.

⁵⁷ cf. Fouquet. A (2011).

⁵⁸ cf. Annexe.3.

⁵⁹ cf. Annexe.4.

Dans notre cas, nous privilégierons une démarche paramétrique basée sur différentes méthodologies économétriques, mais qui soulèvent en revanche autant de difficultés et de complexités techniques. En effet, les résultats de la littérature empirique récente sur les conséquences économiques de la participation des pays aux programmes du FMI semblent converger sur deux effets mitigés. D'un côté, l'adoption des réformes initiées dans le cadre de ces programmes semble souvent associée à une baisse de l'inflation et à un redressement significatif de la balance des paiements. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'étudier les effets sur la croissance économique, les études demeurent divergentes quant à leurs signes ou leurs ampleurs. A titre d'exemple, certains auteurs, dont en particulier, Khan (1990), Conway (1994), Przeworski et Vreeland (2000), Barro (2002) et Vreeland (2004), concluent que la participation aux programmes du FMI réduit considérablement la croissance économique à court terme, alors que d'autres, comme Dicks-Mireaux et al. (2000), trouvent que les effets sur la croissance sont au contraire positifs et très significatifs. Hardoy (2003) et Hutchinson (2004) montrent quant à eux que l'engagement de réformes sous un programme du FMI produit un effet neutre sur la croissance des pays impliqués, c'est-à-dire, un effet qui est statistiquement non significatif.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette diversité des résultats. En effet, les études empiriques portent souvent sur des périodes d'analyse différentes, des échantillons de pays différents et utilisent aussi des méthodologies différentes dans le schéma d'identification de l'effet causal. D'un autre côté, les programmes initiés par le FMI sont généralement de nature différente et leurs degrés d'implémentation varient d'un pays emprunteur à un autre.

Mais au-delà de toutes ces raisons, l'évaluation de l'impact de la participation aux programmes du FMI demeure en soi un exercice complexe du fait de l'existence d'un biais de sélection lié à l'endogénéité de la décision de participation. En effet, les pays qui décident de s'adresser au FMI ont généralement des caractéristiques différentes, connaissent souvent des difficultés économiques et sont dans l'incapacité de définir et de mettre en œuvre des programmes de réformes appropriés. Si de telles différences existent avant la période d'implémentation du programme, elles doivent être prises en compte dans toute comparaison subséquente des résultats des participants et des non participants. En ignorant ces différences, on court le risque d'attribuer au programme toute la différence observée entre les performances des participants et des non participants, alors qu'une partie de cette différence peut être due, entre autres, à leurs conditions initiales respectives. Le fait que des différences systématiques existent entre le groupe des pays qui participent à des programmes du FMI et celui de ceux qui n'y participent pas, peut donc compromettre l'identification de l'effet causal de la participation sur la croissance. La prise en compte de l'auto-sélection dans le processus de décision de participer ou non aux programmes du FMI est donc une condition sine qua non pour prétendre à la fiabilité des résultats.

II.2. Le problème du biais de sélection dans l'exercice d'évaluation et les limites analytiques dans la construction d'un contrefactuel

Les techniques de résolution du problème du biais de sélection, qui est récurrent dans tout exercice d'évaluation d'impacts, ont connu de nombreux raffinements. L'exercice d'évaluation de l'impact des programmes du FMI sur la croissance économique s'inscrit parfaitement dans le cadre général du modèle causal proposé par Rubin (1974). Dans ce modèle, la participation au programme peut être représentée par une variable aléatoire imf_{it} qui vaut 1 si le pays participe au programme et 0 en cas de non participation. L'efficacité du programme est alors évaluée par deux variables latentes de résultat, notées $pibh_{it}^1$ et $pibh_{it}^0$, selon que le pays participe ou non au programme du FMI⁶⁰. Ces variables latentes, qui correspondent à des résultats potentiels, ne sont jamais simultanément observées. Par exemple, pour un pays qui participe au programme, $pibh_{it}^1$ est observé mais pas $pibh_{it}^0$ qui mesure le résultat qui aurait été réalisé en cas de non participation. Le résultat réellement observé, $pibh_{it}$, peut être exprimé comme suit :

$$pibh_{it} = imf_{it} \times pibh_{it}^1 + (1 - imf_{it}) \times pibh_{it}^0 \quad (1)$$

Selon ce modèle, l'effet causal de la participation est défini par l'écart, $\Delta = pibh_{it}^1 - pibh_{it}^0$, qui n'est pas identifiable à cause de l'absence d'information sur l'un ou l'autre des résultats potentiels. Pour assurer une identification rigoureuse, on doit être en mesure d'estimer un contrefactuel, c'est-à-dire estimer ce que serait le résultat en l'absence de participation, ce qui constitue la principale difficulté dans ce genre d'exercice puisque seul le couple $(pibh_{it}, imf_{it})$ est réellement observé. L'approche contrefactuelle ou d'impact contrefactuel (counterfactual impacts) permet en effet de distinguer ce qui est dû au programme de l'effet de sélection.

II.2.1. Les estimateurs avant-après (before-after) et avec-sans (with-without)

Plusieurs méthodes d'évaluation ont été proposées dans la littérature. On peut citer, par exemple, l'estimateur avant-après (méthode de simple différence)⁶¹, qui consiste à comparer le niveau de croissance économique avant l'implémentation du programme à celui post programme, ou bien l'estimateur avec-sans, qui cherche à comparer le niveau de croissance moyen observé chez les participants à celui des non participants qui constituent un groupe témoin ou de contrôle. Cependant, ces deux méthodes « naïves » sont largement critiquables.

⁶⁰ Avec $pibh$ représente le taux de croissance du PIB par tête.

⁶¹ cf. Amin, M and S. Djankov (2009).

L'estimateur avant-après conduit généralement à une estimation biaisée car une partie de l'impact pourrait être attribuée à des changements plus ou moins importants dans les conditions initiales⁶². La validité de cet estimateur repose donc sur l'hypothèse forte de stabilité temporelle chez les participants. Quant à l'estimateur avec-sans, il est valable uniquement lorsque les individus formant le groupe de contrôle sont identiques à ceux des participants et leur seul signe distinctif est la non participation au programme. Or, cette condition fondamentale n'est pratiquement jamais vérifiée pour des données non expérimentales. Plusieurs auteurs montrent en effet que la position initiale des pays qui décident de recourir aux programmes du FMI diffère substantiellement de celle des autres (taux de croissance faible, déficit budgétaire, inflation, instabilité politique etc.). Le fait de ne pas tenir compte de ces différences initiales implique un biais.

II.2.2. L'estimateur par appariement sur le score de propension (propensity score matching)

La méthode d'appariement (matching) consiste à appairer un à un les pays d'un groupe de non participants aux pays participants sur la base de caractéristiques observables, et d'estimer l'impact par comparaison des moyennes des deux groupes constitués. Cette approche, qui est parfois perçue comme une panacée au problème de sélection, présente dans la pratique quelques limites. D'abord, le fait que la sélection par appariement se fait uniquement sur les observables, sa mise en œuvre exige des informations détaillées sur tous les facteurs pouvant influencer aussi bien le résultat que la décision de participation des pays. A défaut de cela, l'estimateur obtenu risque d'être biaisé dans la mesure où une partie de l'impact pourrait être imputée à l'existence de facteurs inobservables qui conditionnent à la fois le résultat et la décision de participation de l'individu. Ensuite, l'estimateur par appariement nécessite en outre de disposer d'un nombre important de données et d'un « support commun » suffisamment large.

Néanmoins, appareiller les pays sur la base d'un grand nombre de variables de contrôle bute sur un problème de dimension dans le sens où il est impossible d'identifier des pays semblables sur tous les points de vue. Cependant, Rosenbaum et Rubin (1983) proposent que l'appariement soit effectué sur la base de la probabilité conditionnelle de participation au programme (propensity score), ce qui permet de contourner le problème de dimensionnalité élevée. En effet, sous l'hypothèse d'indépendance conditionnelle, cette probabilité résume toutes les informations contenues dans les variables intervenant à l'étape d'estimation de la « propensity score ». Cette méthode permet ainsi d'éliminer le biais de sélection et d'avoir un vrai contrefactuel⁶³.

⁶² Que se serait-il passé en absence de programmes de réformes : rien ne nous dit que la différence avant-après est attribuable au programme de réformes entreprises.

⁶³ La technique est implémentée avec le logiciel STATA qui intègre un module spécifique à l'estimateur par appariement sur le score de propension. En pratique, plusieurs méthodes d'appariement sont possibles. Une première méthode consiste à associer à chaque individu i traité un individu non traité, dont les caractéristiques X sont identiques à celles de l'individu i . Cependant, si on souhaite que l'hypothèse d'indépendance conditionnelle soit crédible, il faut un nombre de caractéristiques X suffisamment élevé. L'inconvénient est que dès que le nombre de variables X est trop important (ou si certaines d'entre elles sont continues), l'appariement devient difficile, disons même impossible. Une méthode proposée par Rosenbaum et Rubin (1983) consiste alors non plus à

Il faut à ce titre noter l'estimateur obtenu par matching n'est que local puisque l'évaluation ne porte que sur les pays qui se trouvent sur le « support commun », les autres sont jugés peu comparables et donc simplement exclus.

II.2.3. L'estimateur des doubles différences (diff-in-diff)⁶⁴

L'estimateur des doubles différences (diff-in-diff) permet de contourner en grande partie les critiques évoquées auparavant, et constitue une piste prometteuse pour s'affranchir du biais de sélection. D'un point de vue calculatoire, cet estimateur s'obtient en calculant l'estimateur (*Avant – Après*) pour chaque groupe et en soustrayant ensuite la différence observée dans le groupe témoin à celle observée dans le groupe des participants. Sous l'hypothèse des chemins parallèles, qui signifie que le groupe de contrôle est soumis aux mêmes changements temporels que le groupe des participants, comparer les évolutions des deux groupes permet théoriquement d'éliminer les effets de composition, liés à la sélection, et de ne mesurer que l'impact propre de la participation.

La validité de l'estimateur diff-in-diff repose donc sur l'hypothèse fondamentale de tendance commune entre les deux groupes de pays qui stipule qu'en l'absence de participation, les changements observés chez ces derniers auraient été identiques, de sorte que la différence restante peut être attribuée à la participation.

L'estimateur des doubles différences constitue donc une option intéressante surtout lorsque le recours au matching n'est pas approprié (échantillon de petite taille, des facteurs importants qui ne sont pas observables, zone de support commun restreinte, etc...). Lorsque les données le permettent, l'utilisation combinée des deux méthodes (diff-in-diff avec appariement sur le score de propension) offre un avantage incontestable⁶⁵. En effet, le score de propension permet de contrôler le biais de sélection sur les facteurs observables, tandis que les doubles différences permettent de le faire sur les facteurs inobservables, dès lors que l'effet de ces derniers sur la variable d'intérêt est constant dans le temps. On peut penser par exemple à appliquer les doubles différences sur des données préalablement appariées sur les observables. Notons enfin, que l'estimateur des doubles différences peut être déduit directement à partir des modèles à effets fixes individuels et temporels largement adoptés dans le cadre de l'économétrie des données de panel avec ou sans des variables de contrôle.

appairer les individus sur les caractéristiques X mais sur une fonction de ces variables, le score de propension. Ce dernier est la probabilité d'être assignée au traitement conditionnellement aux valeurs de X. Conditionner sur le score de propension est alors équivalent à conditionner sur les variables X retenues (Rosembaum et Rubin, 1983). Différents algorithmes peuvent ensuite être utilisés pour choisir le ou les individus jumeaux qui ont des scores de propension proches des individus séparés. On peut prendre le ou les plus proches voisins (« k nearest-neighbourmethod »), minimiser une fonction de la somme des distances entre jumeaux et séparés (distance de Mahalanobis) ou encore utiliser un estimateur à noyau (voir Afssa et Givord, 2009).

⁶⁴ cf. Arayssi, M and A.Fakih (2017).

⁶⁵ Cette méthode a été appliquée dans l'évaluation des impacts économiques de la transition en Jordanie et en Tunisie ; Matta, S (2016) et Matta, S., Appleton, S., & Bleaney, M. (2016).

II.2.4. Autres méthodes économétriques d'évaluation

D'autres méthodes économétriques ont été adoptées dans la littérature (simulation conditionnelle, régressions autour d'une discontinuité, ect..)⁶⁶. Des modèles non linéaires de changements de régimes (ESTAR, Markov Switching...) permettent d'estimer le seuil optimal d'interdépendance entre les performances attendues des réformes et leurs degrés d'ordonnancement ou de sequencing. Certaines approches recourent aussi à des différentiations de chocs par pays à partir d'un modèle VAR en panel dynamique⁶⁷.

II.3. Méthodes d'estimation adoptées.

Dans notre application empirique, la démarche retenue pour estimer l'effet causal de la participation aux programmes du FMI sur la croissance nous a été dictée en grande partie par la nature et la disponibilité des données. Il est clair, par exemple, que le matching ne peut pas être utilisé car notre groupe témoin, constitué des pays n'ayant pas participé aux programmes du FMI sur l'ensemble de la période d'étude, se limite à trois pays et donc ne permet pas de vérifier la condition de support commun. Quant à l'estimateur diff-in-diff, sa mise en œuvre nécessite beaucoup de précaution à cause de l'existence pour un même pays de plusieurs dates d'entrée-sortie aux programmes du FMI et du chevauchement de ces dates à travers les pays, ce qui a rendu pratiquement impossible dans le cadre de nos données la construction des périodes « avant » et « après » nécessaires pour pouvoir implémenter l'estimateur des doubles différences.

Il nous semble donc que la seule approche techniquement soutenable dans le cadre de notre étude empirique est celle de la régression qui consiste à régresser la variable d'intérêt mesurée par le taux de croissance du PIB par habitant sur une liste de variables de contrôle (macroéconomiques et institutionnelles)⁶⁸ ainsi qu'une variable binaire indiquant si le pays en question avait, à une date donnée, participé ou non aux programmes du FMI. Le fait de disposer de données de panel devrait nous permettre d'atténuer le biais de sélection lié au caractère non aléatoire de la participation des pays aux programmes du FMI. En effet, ces données offrent une information précieuse sur le cheminement temporel des observations permettant de mieux contrôler l'hétérogénéité aussi bien individuelle que temporelle et d'atténuer par ce biais le problème d'endogénéité des variables explicatives, en général, et le biais de sélection lié à la participation, en particulier.

Nous allons dans le cadre de notre analyse empirique expérimenter trois méthodes d'estimation qui visent toutes à s'affranchir au mieux du biais de sélectivité pouvant entacher l'effet causal de la participation aux programmes du FMI sur la croissance économique.

⁶⁶ cf. Khandker, Koolwal et Samad (2010), Givord (2010), Fougère, D. (2010), CAE (2013) et Brodaty, T., B.Crépon, et D. Fougère (2007).

⁶⁷ Pour des détails utiles, cf. HanyAbdel-Latif, H and B. Ouattara (2017).

⁶⁸ cf. Infra.

II.3.1. Estimation « within » sur données de panel

Le modèle que nous proposons d'utiliser pour estimer l'impact de la participation des pays aux programmes du FMI sur leur taux de croissance du PIB par tête se présente comme suit :

$$pib_{it} = x'_{it}\beta + \delta imf_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

où pib_{it} désigne le taux de croissance en pourcentage du PIB par habitant du pays (i) à la date (t) ; x_{it} est un vecteur qui réunit des variables de contrôle qui ont été souvent retenues dans les études précédentes ; imf_{it} est une variable binaire égale à 1 si le pays en question bénéficie à la date (t) d'un accord avec le FMI et 0 dans le cas contraire ; ε_{it} est un terme d'erreur aléatoire qui résume, entre autres, l'ensemble des chocs temporels et individuels non observables susceptibles d'influencer la variable dépendante. Dans ce modèle, δ désigne le paramètre d'intérêt qui est censé mesurer l'impact de la participation au programme du FMI sur la croissance.

Si on suppose que toutes les variables explicatives de ce modèle sont exogènes, dans le sens où elles ne sont pas instantanément corrélées avec le terme d'erreur, alors la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) peut être utilisée pour obtenir des estimations convergentes de l'ensemble des paramètres. Cependant, cette hypothèse d'exogénéité n'est pas toujours vérifiée car il est difficile de contrôler toute l'hétérogénéité individuelle et temporelle à travers les variables de conditionnement contenues dans le vecteur x_{it} .

Or, il n'est pas exclu qu'une partie de cette hétérogénéité, due à des différences non observables dans les structures économiques et institutionnelles des pays, influence aussi bien la variable de résultat pib_{it} que certaines des variables explicatives du modèle, en particulier la variable de décision imf_{it} , ce qui remet en cause l'hypothèse d'exogénéité et par voie de conséquences la convergence de l'estimateur des MCO. L'hypothèse d'exogénéité peut être aussi compromise si certains chocs temporels nationaux ou internationaux ne sont pas pris en compte dans le modèle.

Grâce à leur double dimension individuelle et temporelle, le recours aux données de panel permet d'atténuer de manière substantielle les effets de ces deux sources de biais moyennant l'introduction de variables indicatrices individuelles et temporelles. Formellement, l'équation à estimer s'établit comme suit :

$$pib_{it} = x'_{it}\beta + \delta imf_{it} + \eta_i + v_t + u_{it} \quad (3)$$

Où η_i et v_t ont pour rôle de tenir compte des effets spécifiques individuels et temporels liés à des facteurs non observables, et que l'on peut modéliser simplement par un jeu de variables indicatrices. Cependant, l'estimateur « within », qui correspond bien à cette spécification, ne constitue pas nécessairement une solution radicale au problème de sélection lié à la décision de participation aux programmes du FMI et ceci pour au moins deux raisons :

▪ D’abord, cette spécification suppose que les chocs permanents v_t affectent de la même manière les participants et les non participants sur l’ensemble de la période et donc également avant et après la phase de participation aux programmes du FMI. En d’autres termes, l’identification de l’effet causal de la participation sur la croissance repose implicitement sur l’hypothèse que les différences de croissance entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de ces programmes sont stables dans le temps, ce qui peut ne pas être le cas. En effet, il n’est pas exclu que les déterminants de la participation au programme dépendent justement de chocs temporels sur la croissance spécifiques aux participants. Ceci pourrait être le cas si par exemple la décision de participer au programme du FMI a été, entre autres, dictée, ou précédée, par un niveau de croissance, durant l’année précédant la participation, significativement plus faible qu’auparavant. Dans ce cas, Il est difficile de savoir si l’effet observé sur la croissance mesure réellement l’impact de la participation, ou bien celui d’un “rattrapage” sur un sentier de croissance moyen, suite à un choc négatif⁶⁹. Cette nouvelle source de biais de sélection pourrait, toutefois, être contrôlée en dynamisant le modèle selon une spécification autorégressive dans laquelle le taux de croissance de l’année précédente apparaît comme une variable de contrôle additionnelle dans le modèle de départ, ce qui nous conduit au modèle suivant :

$$pib_{it} = \varphi pib_{it-1} + x'_{it}\beta + \delta imf_{it} + \eta_i + v_t + u_{it} \quad (4)$$

▪ La deuxième raison pour laquelle l’estimation d’un modèle à effets fixes individuels et temporels risque de ne pas assurer l’identification de l’effet causal de la participation sur la croissance réside dans le fait que la variable imf_{it} puisse être corrélée avec le nouveau terme d’erreurs u_{it} qui correspond ici aux chocs transitoires non observables affectant la variable de résultat pib_{it} . Dans ce cas, le modèle à effets fixes individuels et temporels ne permet plus d’éradiquer le problème de sélection. Cependant, une utilisation judicieuse de la méthode des GMM permettrait d’éliminer aussi bien le biais lié à la sélection que le biais de Nickell sur le paramètre φ propre aux modèles de panel dynamiques à effets fixes individuels.

II.3.2. Estimation par la méthode des variables instrumentales

Un moyen qui permet de contourner le problème d’endogénéité discuté auparavant et d’obtenir des estimateurs convergents des paramètres de l’équation de résultat (1) consiste à utiliser la méthode des variables instrumentales. En d’autres termes, il faut trouver au moins une variable qui explique la décision de participer ou non aux programmes du FMI, et qui n’affecte pas directement la variable de résultat mesurée ici par le taux de croissance du PIB par tête. En d’autres termes, la variable instrumentale doit être corrélée avec la variable imf_{it} et orthogonale au terme d’erreur de l’équation de résultat.

⁶⁹ Cet effet est connu sous le terme d’“Ashenfelter’s Dip”.

L'estimateur des variables instrumentales peut être réalisé en deux étapes. La première étape consiste à régresser la variable explicative endogène, imf_{it} , sur l'ensemble des variables de contrôle intervenant dans l'équation de résultat, x_{it} , augmentée par au moins une variable instrumentale. Des variables indicatrices individuelles et temporelles peuvent faire partie de cette régression. La deuxième étape consiste à estimer, toujours par MCO, l'équation de résultat en remplaçant la variable imf_{it} par sa valeur ajustée. Or, comme il s'agit ici d'une variable binaire, une autre alternative serait d'estimer à la première étape un modèle de type probit auquel cas la valeur ajustée de imf_{it} sera égale au score de propension estimé, c'est-à-dire à la probabilité estimée de participer aux programmes du FMI.

Aussi, la méthode des variables instrumentales semble techniquement adaptée dès lors qu'elle n'exige que l'identification des variables instrumentales, c'est-à-dire des restrictions d'exclusion valables qui justifient l'inclusion de certaines variables dans l'équation de la participation mais pas dans celle du résultat. Les tests de Hausman et de Sargan permettent de tester, respectivement, l'endogénéité des variables et la validité des instruments en cas de sur-identification, c'est-à-dire, lorsque le nombre d'instruments dépasse strictement le nombre de variables explicatives endogènes.

L'estimateur des variables instrumentales présente donc l'avantage d'être simple à implémenter, mais, en même temps, il présente deux inconvénients majeurs. Le premier inconvénient concerne le choix de l'instrument. En effet, dans les problèmes d'évaluation d'impact, il est souvent difficile d'identifier une variable qui satisfait les trois conditions requises pour l'estimation de l'effet causal. Cette difficulté réside principalement dans les exigences simultanées d'expliquer la décision de participation sans pour autant influencer le résultat induit par cette même participation.

II.3.3 Modèle de sélection de Heckman

Cette méthode est plus robuste que l'estimateur des variables instrumentales, mais aussi plus exigeante au vu de ses hypothèses sur la structure du modèle. Pour illustrer cette méthode, nous considérerons toujours le cas le plus simple où l'effet du traitement serait homogène :

$$pib_{it} = x'_{it}\beta + \delta imf_{it} + \eta_i + v_t + u_{it} \quad (5)$$

On suppose que la décision de participer ou non au programme du FMI peut être gouvernée par une variable latente inobservable, notée imf^*_{it} , qui est reliée à un vecteur de variables w_{it} qui réunit en fait les variables pouvant intervenir dans la décision de participation au programme du FMI, comme suit :

$$imf^*_{it} = w'_{it}\gamma + \eta_i + v_t + e_{it} \quad (6)$$

La décision de participer ou non au programme se fera alors selon la règle suivante :

$$imf_{it} = 1 \text{ si } imf^*_{it} > 0 \quad (7)$$

$$imf_{it} = 0 \text{ sinon}$$

L'estimateur de Heckman exige deux conditions. D'abord, à l'instar de l'estimateur des variables instrumentales, l'hypothèse de base nécessaire pour obtenir une estimation fiable de l'effet de traitement homogène δ , est l'existence d'au moins une variable qui explique la décision de participation mais qui n'exerce aucun effet direct sur le résultat, donc, non corrélée avec le terme d'erreur u_{it} . La deuxième condition a trait à la connaissance de la loi de probabilité jointe du couple (u_{it}, e_{it}) , ou bien la possibilité d'en avoir une estimation fiable. Généralement, on fait l'hypothèse que ce couple suit une loi normale bivariée de moyennes nulles et de matrice de variance-covariance :

$$\begin{pmatrix} \sigma^2 & \rho\sigma \\ \rho\sigma & 1 \end{pmatrix}$$

Cette hypothèse de normalité permet d'estimer à partir de l'équation de sélection un modèle probit et d'en déduire la valeur de la fonction de hasard, $\hat{h}_{it}$, définie comme suit :

$$h_{it} = \begin{cases} \phi(w'_{it}\hat{\gamma}) / \Phi(w'_{it}\hat{\gamma}) & imf_{it} = 1 \\ -\phi(w'_{it}\hat{\gamma}) / [1 - \Phi(w'_{it}\hat{\gamma})] & imf_{it} = 0 \end{cases} \quad (8)$$

Où $\phi(\cdot)$ et $\Phi(\cdot)$ désignent, respectivement, la fonction de densité et la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite :

$$\Pr(imf_{it} = 1 | w_{it}) = \Phi(w'_{it}\gamma) \quad (9)$$

On peut alors montrer que :

$$E(pibh_{it} | imf_{it}, x_{it}, w_{it}) = x'_{it}\beta + \delta imf_{it} + \sigma \rho h_{it} \quad (10)$$

L'introduction de h_{it} dans l'équation de résultat vise à contrôler l'effet de sélection sur la croissance induit par les différences non observables entre les participants et les non participants.

En résumé, l'estimation du modèle peut se faire en deux étapes. La première étape consiste à estimer un modèle probit afin de calculer la valeur de la fonction de hasard h_{it} . La deuxième étape consiste à estimer par les MCO l'équation d'output augmenté de h_{it} sur l'ensemble des observations. L'estimateur $\hat{\delta}$ ainsi obtenu est alors un estimateur convergent de l'effet moyen homogène de la participation. Rappelons que la mise en œuvre de cette étape exige l'existence d'au moins une variable instrumentale externe qui soit directement corrélée avec la variable de traitement et non corrélée avec le terme d'erreur de l'équation de résultat. C'est cette restriction d'exclusion qui assure l'identification de l'effet causal de la variable de traitement sur la croissance.

II.4. Présentation des données

L'objectif de l'étude empirique est d'évaluer l'impact sur la croissance dans les pays ayant eu recours à des programmes spécifiques du FMI en focalisant l'attention en particulier sur les pays du printemps arabe en transition démocratique⁷⁰. Les données utilisées, qui sont en fréquence annuelle, s'étalent sur une période allant de 1980 à 2015, période qui est suffisamment longue pour garantir plusieurs participations aux programmes du FMI. De même, cette périodicité permet de distinguer les phases de pré-transition (1980-2010) et les phases de post-transition après le printemps arabe (2011-2015), où plusieurs programmes du FMI ont été implémentés, et dont les contre-performances économiques des pays concernés peuvent aussi impacter négativement les résultats des programmes entrepris.

Pour limiter les biais de sélectivité, un échantillon homogène raisonné sera introduit en données de panel de pays comparateurs. Le choix de l'échantillon est aussi justifié par le souci de mieux cerner les contextes particuliers des pays, les contraintes de transposition des réformes d'un espace à un autre et les raisons qui expliquent leur réussite (ou leur échec) dans certains pays et pas dans d'autres.

Le panel retenu comprend ainsi huit pays dans le groupe traité : (i) des pays du printemps arabe ayant soit achevé des réformes dans le cadre de programmes stand by du FMI ou sous autres programmes en cours (Egypte, Jordanie, Maroc, Tunisie) durant la période de transition démocratique post 2011⁷¹, (ii) d'autres pays du printemps arabe qui ont été sous programmes du FMI avant la période de transition démocratique (Yémen, Algérie)⁷², et (iii) des pays d'autres régions économiques qui ont connu auparavant au moins une expérience de stabilisation sous programme du FMI, ayant accompli des réformes similaires⁷³, et dont les expériences comparées peuvent fournir une parfaite illustration à la question de l'opportunité ou non d'entamer des réformes politiques majeures avant d'atteindre un certain seuil de résilience économique, sinon de la nécessaire articulation entre ces deux niveaux d'analyse dans le cadre de l'économie politique des réformes.

Pour tenir compte d'autres contextes de transition hétérogènes qui leur sont spécifiques, trois pays jouent en quelques sortes le rôle du groupe témoin dans notre analyse. Il s'agit de la Syrie, la Libye et le Liban⁷⁴ qui n'ont jamais eu à participer à un quelconque programme du FMI sur la période d'étude retenue.

⁷⁰ Du fait que les programmes du FMI dans ces pays recouvrent des mesures différentes, bien que convergentes, de stabilisation macroéconomique à court terme (cf. Supra;), l'évaluation de l'impact de la participation des pays traités à ces programmes sur la croissance du PIB par tête est une manière d'estimer les effets à moyen et long terme des réformes entreprises en accord avec le cadre analytique du FMI (growth oriented stabilization/adjustment programs).

⁷¹ cf. Supra. En **Annexe.5** figurent également les programmes du FMI implémentés par ces pays avant la période de transition démocratique.

⁷² cf. **Annexe.6**.

⁷³ A ce titre, nous avons sélectionné par régions certaines expériences de transition économique réussies sous régimes démocratiques, telles qu'en Roumanie à partir de 1991, dans la région d'Europe centrale et orientale, et en Colombie à partir de 1991, dans la région latino-américaine (cf. **Annexe.7**).

⁷⁴ Alors que la Syrie et la Libye font partie des pays du printemps arabe en transition, le Liban est intégré dans l'analyse en considérant qu'il ait été affecté indirectement par ses événements. Il est

Il existe dans la littérature économique plusieurs travaux cherchant à identifier les facteurs qui permettent d'expliquer aussi bien l'évolution temporelle de la croissance économique que les écarts de croissance observés entre pays, et pour ce faire une grande partie de ces travaux se sont limités à des données issues de la sphère économique. Cependant, face à l'incomplétude de ces modèles et leur incapacité à expliquer convenablement le phénomène de croissance à partir des seuls indicateurs macroéconomiques, des travaux plus récents ont étendu l'analyse à la prise en compte de facteurs institutionnels en vue d'améliorer le pouvoir explicatif de ces modèles.

II.4.1. Les variables de contrôle macroéconomiques

La matrice des variables de contrôle inclue des indicateurs de performances macroéconomiques liés aux réformes entreprises⁷⁵, des indicateurs d'inclusion⁷⁶ et des indicateurs de gouvernance et de qualité institutionnelle⁷⁷, et permettant notamment de contrôler l'hétérogénéité individuelle et les biais potentiels de sélectivité :

- *invest* : ratio d'investissement en % PIB (Source: World DevelopmentIndicators).
- *ouv* : degrés d'ouverture commerciale, calculé par le ratio des échanges extérieurs (somme des exportations et importations) par rapport au PIB (Source: World DevelopmentIndicators et Global Financial Development, WB).
- *fnc*: flux net d'investissement direct étranger en % du PIB. Des valeurs négatives signifient que les flux nets de sorties dépassent ceux des entrées nettes (Source: IMF's International Financial Statistics, line 78bdd plus line 78bed).
- *infl*: Inflation mesurée par la variation en pourcentage du glissement annuel de l'indice des prix à la consommation (Source: IMF's International Financial Statistics).
- *gov* : Dépenses gouvernementales en % du PIB (Source: World DevelopmentIndicators et Global Financial Development, WB).
- *privy* : crédits au secteur privé en % du PIB (Mesure du développement financier). (Source: IMF's International Financial Statistics).
- *pop* : taux de croissance de la population (Source: World DevelopmentIndicators, WB).

vrai que la Syrie et la Libye ont connu un véritable collapse à partir de 2011, mais, malgré cela, nous avons choisi de les maintenir dans le groupe témoin et non dans le groupe traité car ils constituent avec le Liban les seuls pays de l'échantillon n'ayant jamais participé à un programme du FMI. Il est vrai que les conditions particulière de ces pays peuvent influencer les résultats des estimations, mais nous avons pensé que cette influence est largement atténuée lors de l'estimation en panel par la prise en compte d'effets spécifiques individuels et temporels et l'introduction d'une variable indicatrice indiquant l'avènement du printemps arabe.

⁷⁵ Déficit public, inflation, investissement, ect...

⁷⁶ Développement financier, ect

⁷⁷ Pratiques démocratiques - Polity 2 et Freedom House -, qualité de gouvernance politique - ICRG -, ect...

II.4.2. Les variables des capacités politiques et institutionnelles

En référence à certains travaux récents, un guide d'évaluation a été établi pour les mesures empiriques des dimensions relatives aux capacités politiques (political capability)⁷⁸ et institutionnelles (institutional capability)⁷⁹ :

Tableau.3 : Mesures empiriques des dimensions relatives aux capacités politiques

Dimensions	Indicateurs	Sources
Nature du régime politique	Autocratie institutionnalisée de 0 (démocratie) à 10 (autocratie absolue).	Base de données Polity 4 Project ⁸⁰ (*)
	Démocratie institutionnalisée de 0 (autocratie) à 10 (démocratie)	
Stabilité	Gouvernance politique (stabilité politique et absence de violence)	Base de données sur la stabilité politique - Boix-Miller-Rosato Dichotomous Coding of Democracy (2013)

Source: Compilation de l'étude

(*)Polity IV contains coded annual information on regime and authority characteristics for all independent states in the global state system. The composite Polity index ranges from -10 for the least democratic regimes to +10 for the most democratic regimes.

Tableau.4 : Mesures empiriques des dimensions relatives aux capacités institutionnelles

Dimensions	Indicateurs	Sources
Qualité institutionnelle	Indice agrégé de la qualité institutionnelle (Freedom House, Fraser Institute, ICRG, WB WGI, Polity 4, WB DPI, Transparency International, PTS, The Heritage Foundation) : 0-1.	Base de données de la qualité institutionnelle (Kuncic. A (2014)
Concernement collectif	Gouvernance institutionnelle (absence de corruption)	World Bank's Worldwide Governance Indicators database : -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (bonne gouvernance)
Indépendance du pouvoir judiciaire	Gouvernance institutionnelle (Etat de droit : respect des lois, incidence des crimes, efficacité du système judiciaire, application des termes contractuels,...)	World Bank's Worldwide Governance Indicators database : -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (bonne gouvernance)
Qualité de	Gouvernance économique (efficacité des	

⁷⁸ OCDE (2008), Commission Européenne (2014). D'autres méthodes sont utilisées à des fins d'évaluation des capacités politiques et institutionnelles : (i) un benchmarking basé sur des entretiens (Deloitte, 2013, CAE, 2013, Bouabid et al., 2004, Trosa,2003), (ii) des mesures explicites tels que l'indicateur de Varone et Jacob (2004) qui repose sur deux critères, l'existence d'organisations formelles d'évaluation et l'existence d'une communauté d'évaluateurs.

⁷⁹ Ces mesures ont été utilisées dans des études antérieures par Barro (1997, 1999), La Porta et al (1999), Rodrik (1999), Glaeser et al. (2004), et plus récemment par Acemoglu and Robinson (2006).

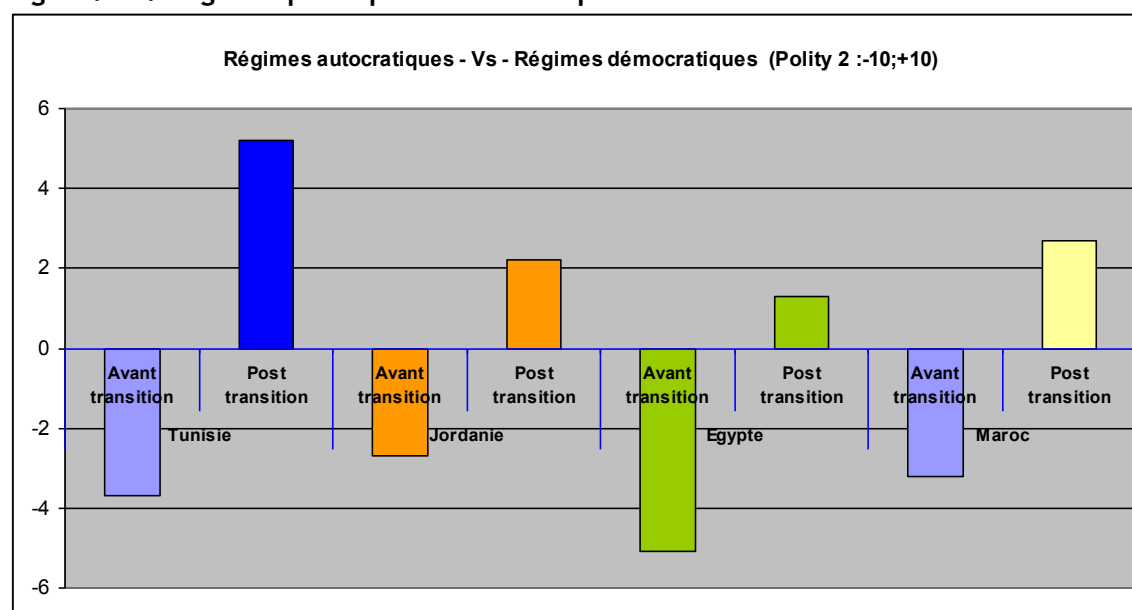
⁸⁰ L'indicateur composite (polity index) de la base de données Polity IV est produit par "Integrated Network for Societal Conflict Research Program" de le "Center for International Development and Conflict Management (CIDCM)" de l'Université de Maryland's).

l'administration	pouvoirs publics) : qualité des services publics, faible poids de la bureaucratie, indépendance du gouvernement de la pression politique, crédibilité des actions gouvernementales, ect...).	gouvernance) ⁸¹
	Gouvernance économique (poids de la réglementation) : qualité de la régulation économique (contrôle des prix, qualité de la supervision bancaire, barrière tarifaires, barrières à l'investissement).	

Source : Compilation de l'étude

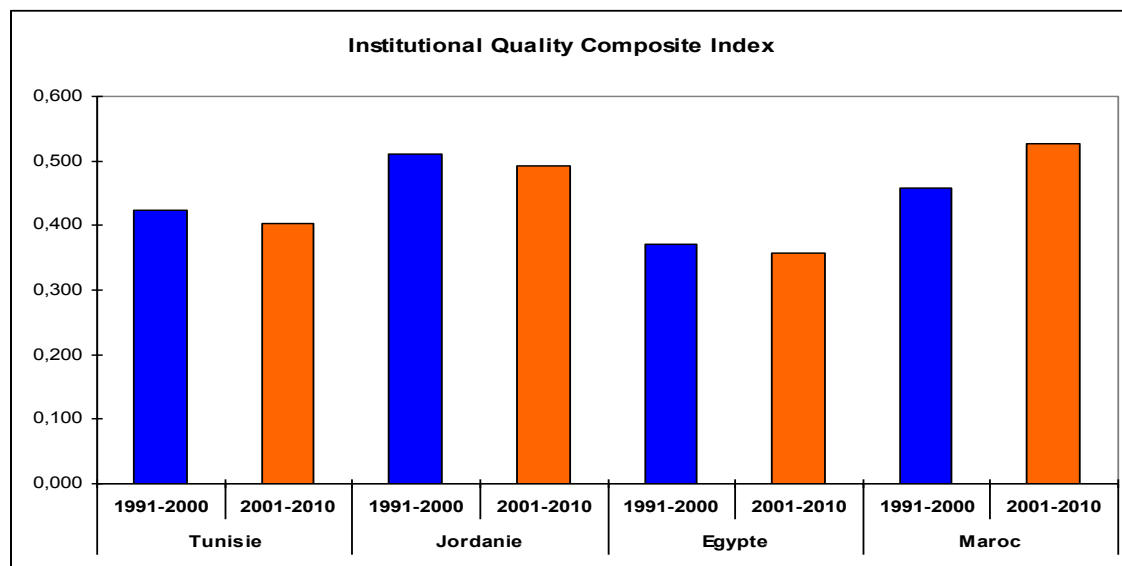
Il en découle qu'en dépit de l'amélioration sensible de la nature des régimes politiques en raison de la transition démocratique dans les pays en transition étudiés, les niveaux de la qualité institutionnelle demeurent en deçà des évolutions positives enregistrées au niveau politique.

Figure.12 : Régimes politiques - versus - qualité institutionnelle



Source : A partir des données de l'étude

⁸¹ Base de données de la gouvernance de la Banque Mondiale : (World Bank's Worldwide Governance Indicators database) : -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (bonne gouvernance). Ces indicateurs se basent sur six dimensions : (1) la participation et la responsabilisation (voice and accountability), (2) la stabilité politique et l'absence de violence, (3) l'efficacité des pouvoirs publics, (4) le poids de la réglementation, (5) l'Etat de droit (rule of law) et (6) l'absence de corruption. Les deux premiers indicateurs sont censés cerner la « gouvernance politique ». Les troisième et quatrième indicateurs donnent une idée de la « gouvernance économique ». Enfin, les deux derniers indicateurs saisissent la « gouvernance institutionnelle ».

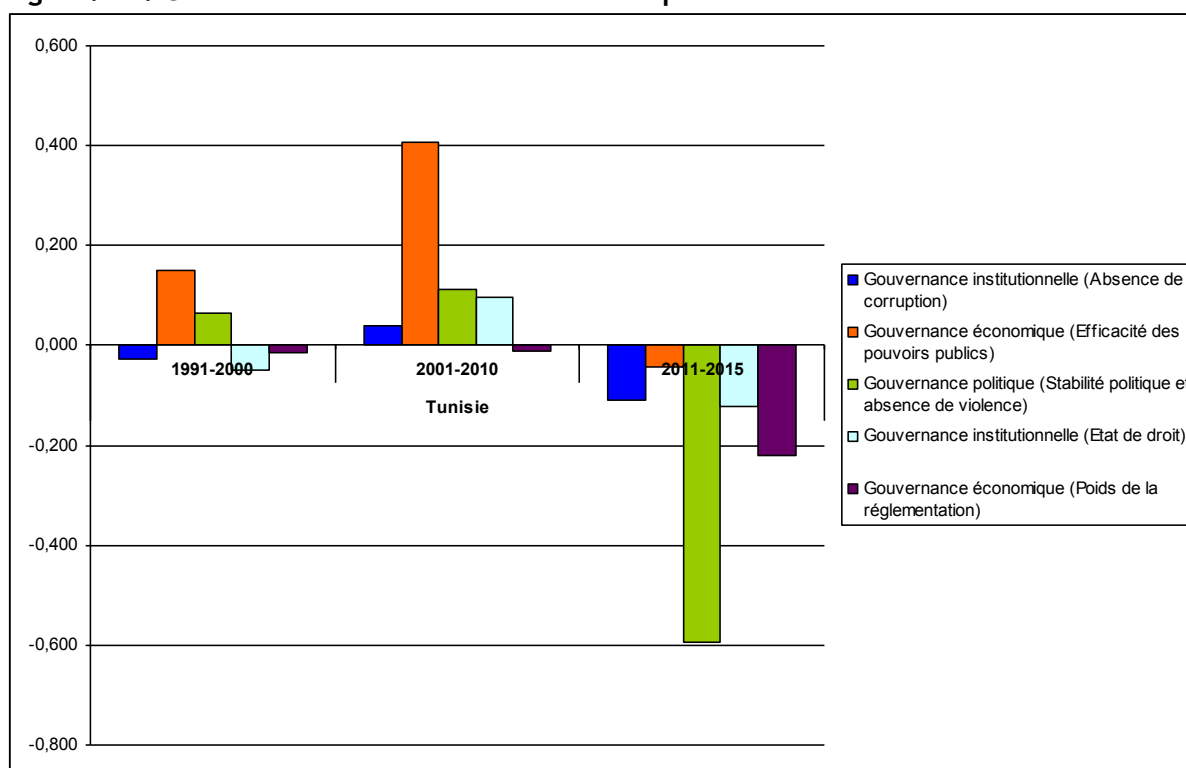


(*) Indice agrégé de la qualité institutionnelle (0-1) : cf. Kuncic. A (2014).

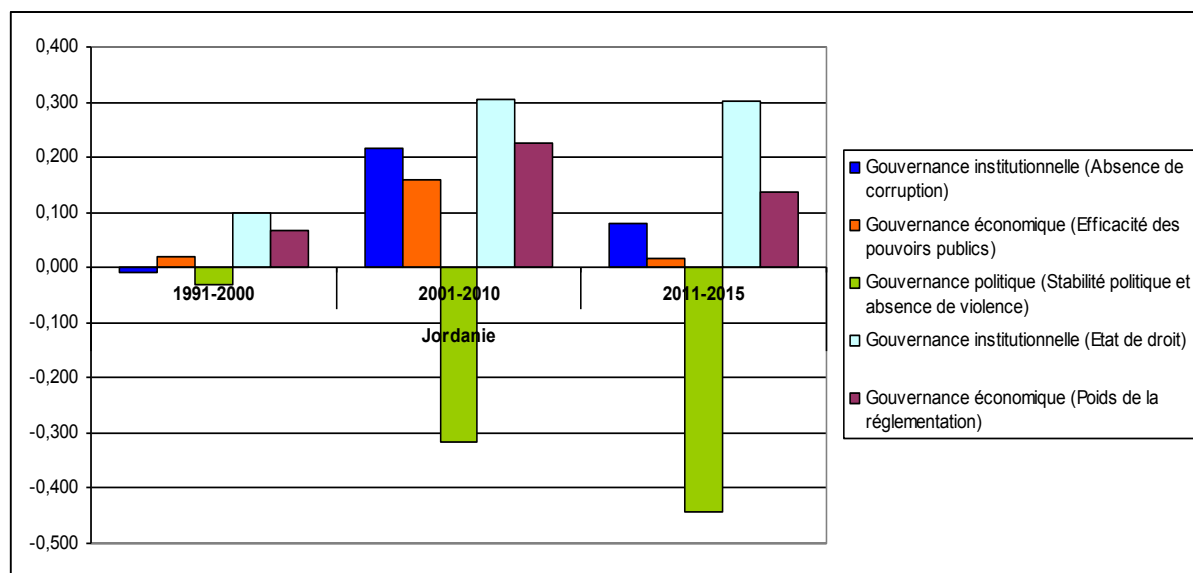
Source : A partir des données de l'étude

Une évaluation dynamique des capacités politiques et institutionnelles, restreintes aux seuls aspects de la gouvernance montre qu'exception faite du Maroc (pour tous les aspects de la gouvernance des réformes) et de la Jordanie (en dehors de l'aspect de la gouvernance politique), l'Egypte et la Tunisie ont globalement connu une dégradation évidente des indicateurs de gouvernance. Cet aspect institutionnel a été à l'origine de la lenteur des réformes entreprises et de leurs difficultés de mise en œuvre :

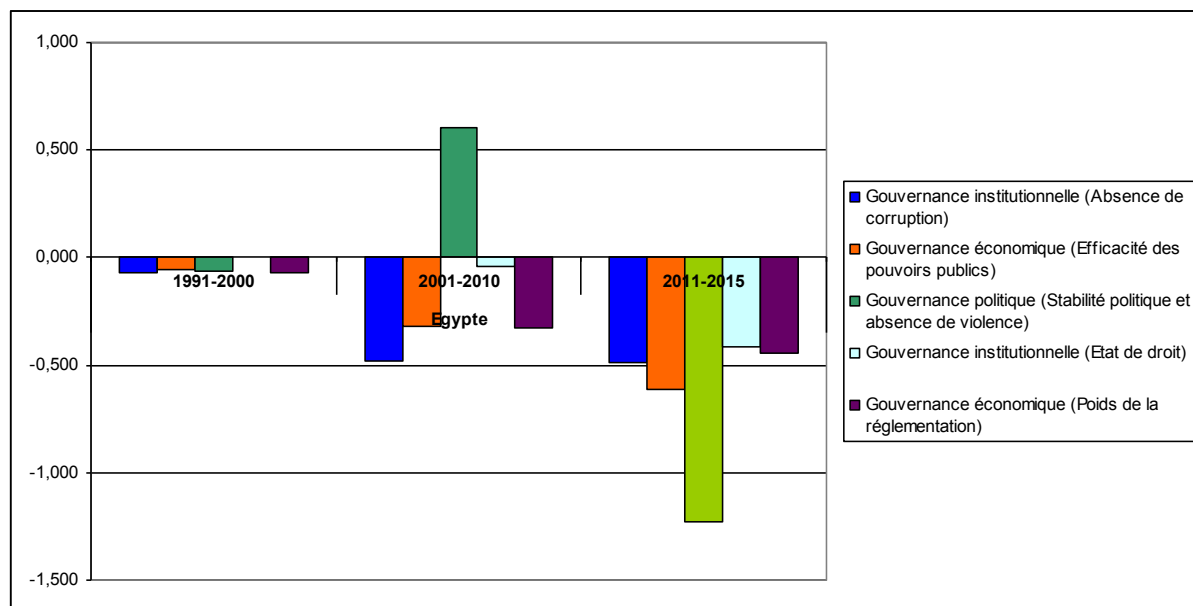
Figure.13 : Gouvernance des réformes avant et post transition



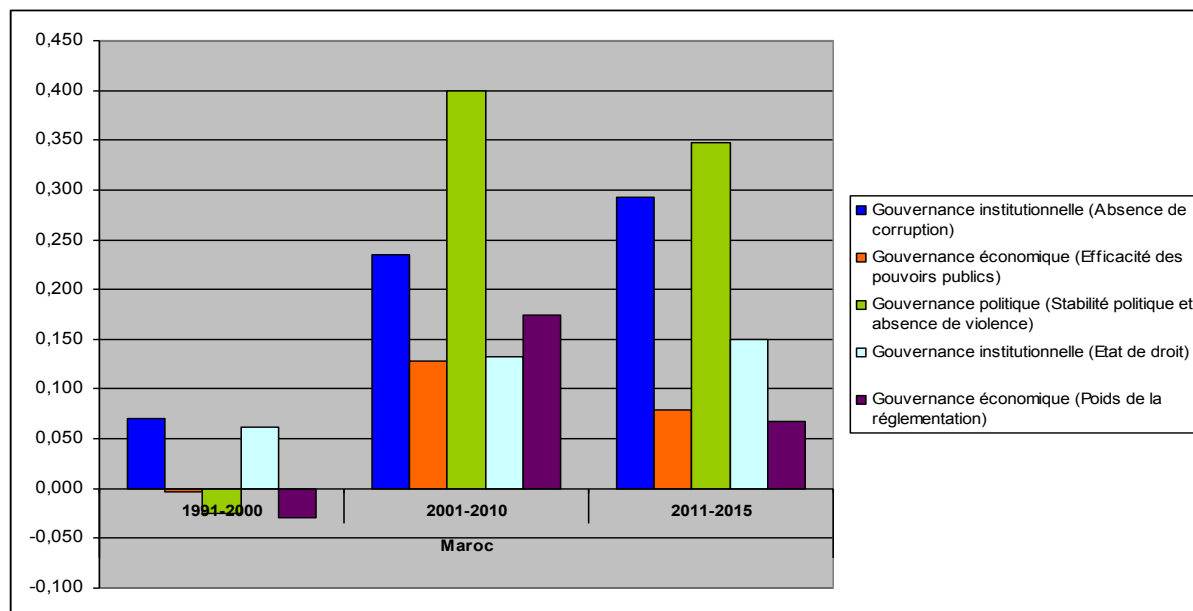
Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude



Source : A partir des données de l'étude

Pour la Tunisie, en particulier, une autre évaluation dynamique des capacités politiques et institutionnelles durant la période de transition est donnée par le projet de l' « Institutional Profiles Database (IPD) » du CEPII⁸² qui fournit un positionnement par rapport au benchmark des meilleurs mondiaux⁸³. La base de données IPD capture les caractéristiques politiques et institutionnelles de 143 pays par le croisement de neuf fonctions institutionnelles et de quatre secteurs dans lesquels se déploient les fonctions⁸⁴. La quatrième édition d'IPD⁸⁵, publiée en 2013, montre que le volet du profil politique et institutionnel de la Tunisie dans l'ensemble de ses sous-dimensions, fait défaut⁸⁶.

II.4.3. Statistiques descriptives

Le tableau.5 ci-dessous donne quelques statistiques descriptives sur la distribution des variables retenues sur l'échantillon. On peut y lire par exemple que le taux de croissance du PIB par tête varie de -62.2% à 35.7%, alors que l'inflation varie de -25.3% à 227.3%. On voit aussi que le nombre d'observations varie d'une variable à une autre à cause des observations manquantes, surtout pour la variable institutionnelle sur la stabilité politique dans les pays qui compte seulement 160 observations ($\approx 40\%$ du nombre total d'observations).

⁸² cf. <http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

⁸³ Ce projet, qui s'inscrit dans le programme de recherche « Institutions, gouvernance et croissance à long terme » de l'AFD, vise à approfondir l'analyse de la relation entre institutions et développement à partir de monographies- pays et d'analyses quantitatives.

⁸⁴ cf. **Annexe.8.**

⁸⁵ Pour mémoire, la base couvrait 51 pays en 2001 ; 85 en 2006 et 123 en 2009.

⁸⁶ La dimension « démocratie, légalité et liberté » est particulièrement détériorée. Cette dimension renvoie à l'Etat de droit. Le contrôle de la corruption et l'efficacité de la justice sont aussi deux problèmes majeurs. Ils renvoient à la transparence dans la passation des marchés publics, à la transparence des privatisations ainsi qu'à l'application de façon non arbitraire des lois (cf.**Annexe.9**).

Tableau.5 : Statistiques descriptives

	Obs.	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pibh	333	1.508	6.381	-62.214	35.718
invest	343	24.05	6.819	1.729	51.142
ouv	345	69.588	27.853	23.673	149.453
fnc	330	2.442	3.38	-5.112	23.537
infl	333	13.341	24.541	-25.313	227.309
gov	344	16.43	4.121	8.635	31.504
privy	349	36.177	25.605	2.934	186.606
pop	396	1.992	1.438	-3.339	7.108
gouv-eco (*)	160	-0.346	0.468	-1.643	0.625
spring	396	0.273	0.446	0	1
imf	396	0.066	0.248	0	1

(*) gouv_eco : Gouvernance économique (efficacité des pouvoirs publics) : variable institutionnelle mesurant la qualité des services publics (faible poids de la bureaucratie, indépendance du gouvernement de la pression politique, crédibilité des actions gouvernementales, ect...).

Le tableau.6 résume la matrice des corrélations simples entre les variables économiques retenues. On voit que l'investissement local et l'investissement étranger sont tous deux positivement corrélés avec le taux de croissance du PIB par habitant (*pibh*) alors que l'inflation et le taux de croissance de la population le sont négativement.

Tableau.6 : Matrice des corrélations simples entre variables utilisées

	pibh	invest	ouv	fnc	Infl	gov	privy	pop
pibh	1.000							
invest	0.16***	1.000						
ouv	0.09	0.24***	1.000					
fnc	0.16***	0.02	0.35***	1.000				
infl	-0.21***	-0.12**	-0.21***	-0.11**	1.000			
gov	-0.06	0.34***	0.44***	0.04	-0.22***	1.000		
privy	-0.05	0.23***	0.52***	0.42***	-0.30***	0.36***	1.000	
pop	-0.25***	0.03	0.27***	0.06	-0.16***	0.21***	0.17***	1.000

*, **, *** et **** désignent la significativité à un risque d'erreur de 10%, 5%, 1% et moins de 1%, respectivement.

II.5. Résultats des estimations économétriques

L'analyse empirique a pour objectif d'évaluer l'impact de la participation aux programmes du FMI sur le taux de croissance du PIB par tête (*pibh*). Comme noté auparavant, la participation couvre ici deux types d'accords avec le FMI à savoir l'accord de confirmation à titre de précaution (SBA) et le mécanisme (facilité) élargi(e) de crédit (MEC). Le tableau suivant présente les résultats d'estimation par la technique des moindres carrés ordinaires, c'est-à-dire, en faisant abstraction aussi bien du problème de sélection que celui de la nature panel de nos données.

La colonne (1) correspond à la régression de la variable *pibh* sur l'ensemble des variables macroéconomiques retenues et la variable « gouv-eco » qui mesure la capacité institutionnelle du pays. La colonne (2) applique la même méthodologie en omettant toutefois cette dernière variable et en introduisant deux variables indicatrices « spring » et « imf » relatives, respectivement, à l'avènement du printemps arabe et à la participation aux programmes du FMI. Malgré son effet positif et statistiquement significatif sur la croissance, la variable institutionnelle « gouv-eco » a été exclue de la régression car son introduction réduit considérablement le nombre d'observations qui passe de 309 à 111 seulement.

Tableau.7 : Estimation et interprétation des résultats

	Variables	(1) Modèle 1	(2) Modèle 2
	constant	7.230*** (5.158)	4.117*** (3.159)
Variables de contrôle macroéconomiques	invest	0.137* (1.976)	0.0673 (1.543)
	ouv	0.0149 (1.179)	0.0344*** (3.760)
	fnc	0.234*** (3.409)	0.162*** (3.122)
	infl	-0.0907*** (-11.96)	-0.0708*** (-6.791)
	gov	-0.315*** (-2.829)	-0.120* (-1.660)
	privy	-0.0590*** (-2.810)	-0.0409*** (-4.239)
	pop	-0.537* (-1.720)	-1.022*** (-5.936)
Variables de capacités institut- ionnelles	gouv-eco	2.216** (2.267)	- -
Variables dummy	spring	- -	-4.299** (-2.359)
	imf	- -	-1.104** (-2.144)
	Effets fixes pays	-	-
	Effets fixes années	-	-
	Observations	111	309
	R-squared	0.437	0.286
	Number of country	11	11

Robust t-statistics in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10

Les principaux enseignements que l'on peut tirer de ces premières estimations montrent globalement que le degré d'ouverture de l'économie, les flux nets de capitaux étrangers entrants et le ratio d'investissement influencent positivement la croissance par habitant qui, par ailleurs, réagit négativement à l'inflation (ratio de sacrifice), à la croissance de la population, aux dépenses gouvernementales et aux crédits accordés au secteur privé. La bonne gouvernance économique (mesurée par l'efficacité des pouvoirs publics) favorise aussi la croissance.

En particulier, les signes négatifs pour les variables du développement financier (*privy*) et les dépenses gouvernementales (*gov*) sont conformes à d'autres études antérieures. En effet, Ayadi, Arbak, Ben Naceur et De Groen (2013) trouvent une relation négative entre le développement financier (les crédits au secteur privé en pourcentage du PIB) et la croissance économique sur un échantillon de pays MENA entre 1985 et 2009. Ils attribuent cela à une mauvaise allocation des ressources et une faible régulation et supervision bancaire. Par ailleurs, Barro et Sala-i-Martin (1997) suggèrent que plusieurs aspects non productifs des dépenses publiques dans les pays en développement, tels que la corruption, peuvent être à l'origine du ralentissement de la croissance économique.

Un autre résultat tout à fait attendu est celui de l'effet du printemps arabe (*spring*) qui a impacté négativement la croissance. Pour ce qui est de notre variable d'intérêt *imf*, on voit que la participation aux programmes du FMI a eu un effet négatif et statistiquement significatif sur la croissance, avec une baisse de près de 1 point de pourcentage, résultat qui est d'ailleurs en accord avec plusieurs travaux antérieurs⁸⁷. Il faut cependant garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'une estimation par les MCO qui risque d'être biaisée en cas de biais de sélection.

Pour s'affranchir d'un éventuel biais de sélection lié au caractère non aléatoire de la participation des pays aux programmes du FMI, nous avons ré-estimé le modèle par la méthode des doubles moindres carrés (2SLS). L'implémentation de cet estimateur repose sur l'identification d'au moins une variable instrumentale susceptible d'expliquer la participation aux programmes du FMI mais qui n'exerce aucun effet direct sur la croissance économique. Cependant, l'identification d'une telle variable n'est pas toujours facile comme le soulignent plusieurs auteurs (Barro et al. 2003 ; Gehring et al. 2016). La participation à un programme du FMI est, en effet, le produit d'une volonté commune aux deux parties, à savoir, le pays demandeur et le FMI⁸⁸.

Dans le cadre de notre étude et partant des informations disponibles nous avons pu identifier deux variables instrumentales. La première mesure le nombre d'années où le pays était sous un accord avec le FMI sur la période 1980-2015 (*year_under*) et la deuxième variable indique à chaque date (*t*) si, en (*t-1*), le pays en question était ou non sous un accord avec le FMI (*imf (-1)*). Beaucoup d'auteurs trouvent, en effet, que ces deux variables augmentent significativement la probabilité d'approbation (*prob (imf (t))*) d'un accord par le FMI⁸⁹ (Bird et al. 2000). Ces variables peuvent être interprétées à la fois comme déterminants de la demande du pays pour le crédit et comme critères permettant au FMI de juger de la solvabilité des emprunteurs.

⁸⁷ cf. à titre d'exemples, Przeworski et al. (2000), Barro et al. (2002).

⁸⁸ D'abord, un pays qui connaît des difficultés économiques peut s'adresser au FMI pour un accord financier. Ensuite, le FMI détermine si le pays respecte ou non les critères du fonds pour approbation. La littérature sur la question suggère toute une panoplie de variables comme déterminants de la participation aux programmes du FMI mais il n'y a guère de consensus quant à leur réelle pertinence.

⁸⁹ Les engagements politiques pris par les gouvernements bénéficiaires sont également importants pour l'approbation des programmes par le FMI. Barro et Lee (2002) ont ajouté à la liste des

Notons enfin que les variables politiques et institutionnelles jouent un rôle important dans la détermination de la participation aux programmes du FMI. Néanmoins, des limites sont imposées à l'utilisation des variables institutionnelles. En effet, en dépit du fait que la présente étude dispose d'informations sur plusieurs de ces variables mentionnées auparavant, ces dernières contiennent en fait beaucoup d'observations manquantes, et leur prise en compte dans l'analyse conduit inévitablement à une réduction de l'échantillon dans des proportions inacceptables, voire la disparition pure et simple de certains pays comme le Yémen ou la Libye. Par conséquent, ces variables seront omises de nos régressions en espérant que l'introduction d'effets fixes individuels et temporels dans le modèle permettrait d'en atténuer les conséquences.

La première colonne du tableau 8 ci-dessous correspond aux résultats d'estimation du modèle probit sur les déterminants de la participation aux programmes du FMI, constitués de l'ensemble des facteurs macroéconomiques intervenant dans l'équation de croissance et les deux variables instrumentales qui sont nécessaires pour assurer l'identification de l'effet causal de la participation aux programmes du FMI sur la croissance. Les estimations obtenues indiquent que pas moins de cinq variables exercent un effet statistiquement significatif sur la probabilité qu'un pays participe aux programmes du FMI, avec des signes tout à fait plausibles.

Ainsi, l'investissement local et étranger exercerait un effet négatif sur cette probabilité. En d'autres termes, un pays où ces deux types d'investissement sont en progression auront moins besoin de recourir au FMI que les autres. En revanche, nos résultats montrent que la participation aux programmes du FMI est d'autant plus probable que le taux d'inflation est élevé. Concernant les deux variables instrumentales externes, on voit que leurs effets sont positifs et statistiquement significatifs au seuil de 1%. Ainsi, la probabilité de participation est plus forte pour un pays qui était déjà sous accords avec le FMI et augmente également en fonction du nombre d'années de participation accumulée avec le FMI. Tous ces résultats sont globalement conformes à ceux que nous avons rencontrés dans la littérature empirique sur la question.

L'estimation du modèle probit offre un double avantage à savoir : (i) nous renseigner sur les déterminants de la participation des pays aux programmes du FMI, (ii) calculer pour chaque pays dans l'échantillon la probabilité de participer à ces programmes. Cette probabilité, dite aussi score de propension, est utilisée comme proxy à la variable *imf* lorsqu'on estime l'équation de croissance par la méthode 2SLS et le coefficient qui lui est associé mesure l'impact de la participation. Les résultats de cette estimation figurent dans la deuxième colonne.

En observant les résultats obtenus, on remarque que la méthode 2SLS conduit à des estimations très proches de celles obtenues par MCO sauf en ce qui concerne l'impact de la participation aux programmes du FMI sur la croissance qui, certes demeure négatif, mais beaucoup plus faible en valeur absolue (-0.39 contre -1.1) et dans tous les cas statistiquement non significatif.

variables, le fait que le pays détient un plus grand quota du FMI et entretient des liens politico-économiques étroits avec les principaux actionnaires du FMI.

Tableau.8 : Résultats des estimations des équations de sélection et de résultat

Variables	Probit	2SLS-Probit
constant	-2.061*** (-3.228)	4.757*** (3.984)
invest	-0.0456** (-1.979)	0.0721* (1.664)
ouv	0.00168 (0.303)	0.0306*** (3.391)
fnc	-0.185*** (-4.327)	0.183*** (3.516)
infl	0.0305** (2.018)	-0.0744*** (-7.297)
gov	0.0399 (1.007)	-0.188*** (-2.954)
privy	0.00722 (0.937)	-0.0343*** (-3.830)
pop	0.0111 (0.0804)	-0.998*** (-5.354)
spring	0.137 (0.213)	-4.266** (-2.288)
imf	- -	-0.395 (-0.610)
year_under	0.0234*** (2.830)	- -
imf (-1)	2.762*** (10.53)	- -
prob (imf (t))	- -	- -
Observations	302	302
R-squared	-	0.295

Robust z-statistics in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10

Le tableau suivant inclut la question fondamentale de l'effectivité des réformes proposées dans le cadre des programmes du FMI. Si les résultats obtenus sont en fait très proches des précédents concernant l'effet potentiellement négatif sur la croissance de la participation aux programmes du FMI, l'inclusion d'une variable (*compliance*) a permis d'apporter une correction majeure et incite à la réflexion quant à la pertinence de l'effet négatif de la participation livré par les estimations précédentes. De notre point de vue, deux constats récurrents peuvent être avancés :

- Les réformes proposées dans le cadre des programmes du FMI, bien qu'appropriées, ne sont pas toujours mises en œuvre en totalité (problème d'effectivité des réformes), ce qui peut nuire à la croissance. Comme souligné auparavant, l'effectivité des réformes est mesurée par la conformité (compliance) des pays aux repères structurels (structural benchmark) des actions de politiques économiques contenues dans les programmes. Le degré de conformité est d'ailleurs utilisé comme critère de déboursement (disbursements) des tranches convenues des prêts adossés aux programmes à l'occasion des revues périodiques du FMI⁹⁰.
- Les retards ou défauts d'implémentation des réformes sont attribués à des conditions exogènes aux programmes du FMI (incertitudes politiques ou sécuritaires, inerties ou dysfonctionnements institutionnels,).

L'introduction de la variable de conformité montre que lorsque les repères structurels sont pleinement remplis, les effets des programmes du FMI sur la croissance sont nettement positifs et statistiquement significatifs. La mise en œuvre effective des programmes du FMI se traduirait par un effet net positif sur la croissance et ceci indépendamment de la méthode d'estimation adoptée. L'effet net serait de l'ordre de 0.8 point de pourcentage du PIB dans le cas des MCO (2.698-1.868) et de près de 1.1 point de pourcentage dans le cas d'une estimation par 2SLS (2.146-1.004)⁹¹.

Tableau.9 : Résultats d'estimation avec une prise en compte de la conformité

Variables	MCO	2SLS-PROBIT
constant	4.470*** (3.476)	5.053*** (4.323)
invest	0.0556 (1.319)	0.0624 (1.479)
ouv	0.0340*** (3.808)	0.0304*** (3.408)
fnc	0.174*** (3.333)	0.192*** (3.657)
infl	-0.0668*** (-6.476)	-0.0713*** (-7.027)
gov	-0.124* (-1.721)	-0.192*** (-3.021)
privy	-0.0391*** (-4.084)	-0.0327*** (-3.687)
pop	-1.078*** (-6.649)	-1.043*** (-5.793)
spring	-4.087** (-2.291)	-4.102** (-2.233)
imf	-1.868*** (-3.328)	-1.004 (-1.5)

⁹⁰ cf. Supra. Il est à noter que la satisfaction des degrés de conformité aux repères structurels des réformes conditionne les déboursements des tranches de prêts par le FMI bien que, dans la majorité des cas, les pays ne remplissent pas les autres critères quantitatifs (cf. Infra.). Dans le cas où l'information sur la conformité de certains pays aux repères structurels du FMI n'était pas disponible, nous avons opté pour proxy les taux de déboursements comme critère d'effectivité des réformes.

⁹¹ Pour simplifier, la variable de conformité vaut 1 si le pays a réalisé plus de 70% du benchmark structurel des réformes (ou bénéficié de plus de 70% des tirages de déboursements après les missions de reviewing du FMI) et 0 sinon.

compliance	2.698*** (3.408)	2.146*** (2.939)
Observations	309	302
R-squared	0.310	0.312

Robust t-statistics in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10

Les résultats que nous avons analysés jusqu'ici ont été obtenus en faisant abstraction du caractère panel des données utilisées. Or, nous avons expliqué comment la prise en compte des effets spécifiques individuels et temporels ainsi que la dynamisation du modèle pourraient atténuer le biais d'endogénéité de manière général et celui de l'auto-sélection lié au caractère non aléatoire de la participation aux programmes du FMI en particulier.

Le dernier tableau qui suit consolide les résultats précédents et offre un jeu de résultats qui prend en compte le caractère panel de nos données, et ceci en tenant compte des effets spécifiques dans les deux dimensions individuelle et temporelle. La première colonne du tableau 10 ci-dessous correspond aux estimations « within » de l'équation de croissance statique, alors que la deuxième donne les résultats d'estimation « within » de cette même équation dynamisée par l'introduction de la valeur retardée du taux de croissance du PIB par habitant en $t - 1$ comme variable explicative⁹². Rappelons brièvement que l'estimation d'un modèle de panel dynamique avec effets fixes bute sur un problème potentiel connu sous le nom de biais de Nickell associé au coefficient de la variable endogène retardée. Cependant, dans le cas de notre étude, ce biais devrait être minimal dans la mesure où notre panel s'étale sur une période de 36 années. Avec 36 observations temporelles, nous estimons que nous sommes bien à l'abri de ce problème et que l'estimateur « within » est bien valide⁹³. Les résultats obtenus dans les deux modèles (colonnes (1) et (2)) sont dans l'ensemble très proches de ceux obtenus dans les estimations précédentes avec toujours un effet négatif et statistiquement significatif de la participation aux programmes du FMI sur la croissance économique. La quasi stabilité des résultats est en fait générale dans le sens où elle concerne l'ensemble des variables.

Les estimations confinées dans les colonnes 3 et 4 ont été obtenues en estimant les modèles à effets fixes, respectivement, statique et dynamique, mais cette fois-ci en tenant compte de la compliance des pays sous accords avec les programmes du FMI. Les résultats obtenus sont là aussi conformes à ce qu'on a déjà obtenu. En effet, le coefficient estimé de la variable « compliance » est positif et très significatif alors que celui associé à la variable indicatrice (*imf*) relative à la participation aux programmes du FMI demeure négatif et statistiquement significatif. L'effet net avoisine 1 point de pourcentage du PIB dans le cas du modèle statique et de près de 1.5 points de pourcentage dans le cas dynamique.

⁹² L'estimation du modèle dynamique par GMM a été abandonnée à cause d'un problème de prolifération des instruments. La règle de base qui consiste à fixer le nombre d'instruments en dessous du nombre de pays n'a pu être suivie étant donné que notre échantillon couvre seulement 11 pays. Les résultats montrent en particulier que le processus dynamique des données est confirmé dès lors que la valeur retardée du taux de croissance du PIB par tête est négative et statistiquement significative à un intervalle de confiance de 1%.

⁹³ Beck et al. (2014) montrent que ce biais est minimal lorsque le nombre d'années dépasse 15.

La dernière colonne du tableau fournit les résultats d'estimation de l'équation de croissance selon la méthodologie en deux étapes, proposée par Heckman, et qui repose sur l'hypothèse de normalité des erreurs. La première étape consiste à estimer l'équation de sélection par la méthode du maximum de vraisemblance dans le cadre d'un modèle probit. La deuxième étape consiste à estimer une équation de croissance qui intègre une fonction de hasard estimée à la première étape afin de corriger le biais de sélection. Le résultat obtenu confirme l'existence d'un effet net positif, de l'ordre de 1.5 points de pourcentage, de la participation sur la croissance économique. Toutefois, il faut relever ici le fait que le coefficient de la variable « hasard », qui est censée corriger le biais de sélection, n'est pas statistiquement significatif. Notons pour terminer que les résultats obtenus à partir du modèle de sélection de Heckman consolident les résultats précédents.

Tableau.10 : Résultats des estimations avec effets fixes et conformité aux repères structurels des programmes du FMI

Variables	(1) Within-Static	(2) Within-Dynm	(3) Within-Static	(4) Within-Dynm	(5) Heckman
pibh (-1)	- -	-0.107* (-1.785)	- -	-0.143** (-2.424)	- -
pop	-1.027*** (-3.708)	-1.185*** (-4.115)	-1.121*** (-4.109)	-1.334*** (-4.721)	-1.063*** (-6.145)
invest	0.117** (2.243)	0.125** (2.359)	0.122** (2.385)	0.137*** (2.639)	0.0583 (1.395)
ouv	0.0438** (2.473)	0.0437** (2.473)	0.0419** (2.412)	0.0419** (2.437)	0.0304*** (3.439)
infl	-0.0654*** (-4.431)	-0.0552*** (-2.771)	-0.0635*** (-4.381)	-0.0532*** (-2.741)	-0.0701*** (-7.041)
gov	-0.133 (-1.575)	-0.201** (-2.357)	-0.137* (-1.651)	-0.207** (-2.500)	-0.192*** (-3.152)
privy	-0.0587*** (-3.556)	-0.0493*** (-2.918)	-0.0516*** (-3.167)	-0.0422** (-2.552)	-0.0323*** (-3.620)
fnc	0.164** (2.077)	0.198** (2.515)	0.164** (2.114)	0.204*** (2.661)	0.194*** (3.724)
spring	-3.911*** (-3.886)	-3.995*** (-4.053)	-3.665*** (-3.705)	-3.750*** (-3.901)	-4.052** (-2.229)
imf	-1.108** (-2.038)	-0.979* (-1.807)	-1.981*** (-3.374)	-1.986*** (-3.408)	-1.261* (-1.873)
compliance	- -	- -	3.033*** (3.554)	3.399*** (4.061)	2.805*** (3.529)
fonction hasard	- -	- -	- -	- -	-0.621 (-1.35)
constant	3.017 (1.448)	3.821* (1.820)	3.030 (1.483)	3.897* (1.906)	5.179*** (4.488)
Observations	309	300	309	300	302
R-squared	0.284	0.267	0.314	0.309	0.333
Number of country	11	11	11	11	11

t-statistics in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10

En guise de conclusion : implications opérationnelles et recommandations

L'évaluation ex-ante et à mi-parcours des programmes de réformes du FMI dans les pays en transition a montré le rôle majeur de ces programmes en tant qu'inducteurs exogènes des réformes dans les pays en transition, face à des difficultés structurelles, des défis conjoncturels et des enjeux économiques transversaux auxquels ils ont été confrontés. Dans le même temps, ces programmes ont été opportuns alors même que les vulnérabilités spécifiques du pilotage macroéconomique en période de transition (récession et output gaps négatifs, tensions inflationnistes, dynamiques erratiques des taux de change, fragilité des finances publiques, déséquilibres extérieurs,) ont été le plus souvent superposés à des risques d'instabilité politique, des troubles sécuritaires et des revendications sociales qui ont entraîné dans certains pays des dégradations des ratings souverains avec des impacts négatifs sur la mobilisation des ressources de financement extérieur.

L'analyse des matrices d'implémentation et des contenus techniques des réformes initiées dans les programmes stand-by du FMI montre que les repères structurels convenus ont constitué des réponses adéquates aux défis stratégiques posés à ces économies, et dont les revues à mi-parcours conclues avec le FMI ont permis d'apporter les corrections nécessaires, bien que certains autres critères de réalisation quantitatifs ou continus n'aient pas pu toujours être respectés. Les évaluations à mi-parcours ont en outre permis de calibrer les risques et mesurer les effets d'atténuation du fait que les périodes d'implémentation des programmes du FMI ont été aussi entachées de risques liés à des tensions sécuritaires et sociales, une instabilité politique et l'opposition d'intérêts de groupes. D'autres contraintes majeures à la mise en œuvre des réformes se sont exacerbées, et sont pour l'essentiel liées aux capacités politiques et institutionnelles. A cet égard, les facteurs susceptibles d'affecter la conduite des réformes et ses résultats ont concerné l'incertitude, la polarisation, les guerres d'usure (war of attrition) entre les groupes d'intérêts (stackeholders) et la capacité des institutions de l'Etat (state capabilities) à mener à bien les réformes. Car en dépit de l'amélioration certaine des pratiques démocratiques, l'incertitude institutionnelle couplée à des risques politiques ont largement impacté négativement la gouvernance des réformes.

C'est à ce titre que le rapport a tenté d'apporter des réponses paramétriques à l'évaluation ex-post des programmes de réformes du FMI à partir d'estimations économétriques de leurs impacts sur la croissance. Dans notre cas, nous avons privilégié une démarche paramétrique basée sur différentes méthodologies économétriques, mais qui soulèvent en revanche autant de difficultés et de complexités techniques liées à des problèmes de biais de sélectivité dans l'évaluation et qui sont d'ailleurs inhérentes aux limites analytiques dans la construction de contrefactuels. Pour contourner ces difficultés, nous avons à ce titre expérimenté trois méthodes d'estimation qui visent toutes à s'affranchir au mieux du biais de sélectivité pouvant entacher l'effet causal de la participation aux programmes du FMI sur la croissance économique : (i) l'estimation « within » sur données de panel, (ii) l'estimation par la méthode des variables instrumentales, et (iii) l'estimation d'un modèle de sélection de Heckman.

Le croisement des résultats économétriques obtenus montre globalement que lorsque les programmes du FMI, bien qu'appropriés, ne sont pas toujours suivis d'un effet positif sur la croissance, l'explication serait plutôt à rechercher au niveau de l'effectivité des réformes, i.e, de la conformité (compliance) des pays aux repères structurels (structural benchmark) des actions de politiques économiques contenues dans ces programmes. Les retards (ou dysfonctionnements) dans les schémas d'implémentation des réformes seraient attribués soit à des conditions exogènes aux programmes (incertitudes politiques ou sécuritaires liés à une variable indicatrice retraçant les effets du printemps arabe), soit à des défauts de gouvernance économique et institutionnels, soit enfin à des mauvaises allocations des ressources ainsi que plusieurs aspects non productifs des dépenses publiques, qui peuvent être à l'origine du ralentissement de la croissance économique.

En revanche, lorsque les repères structurels sont pleinement remplis, les effets de ces programmes sur la croissance sont nettement positifs. En effet, la mise en œuvre effective des programmes du FMI se traduirait par un effet net positif sur la croissance et ceci indépendamment de la méthode d'estimation adoptée.

Intégrant les aspects économiques et politico-institutionnels de l'économie politique des réformes, la recherche menée débouche sur des recommandations pratiques sur des types et des contenus techniques de programmes de gestion macroéconomique en période de transition politique.

Mise en œuvre des réformes dans une démocratie naissante

Comme le notent Fehri. H, Mouley.S et M. Gassab (2016), le processus de réformes n'est ni économiquement ni politiquement neutre. En modifiant le statu-quo, il génère des gagnants et des perdants. Selon ces auteurs, outre les contraintes internes inhérentes au jeu politico-économique, les conditions internationales ne sont pas non plus à négliger. Dans le même sens, les engagements de réformes à l'égard du FMI rencontrent aussi des difficultés au niveau de leur adoption. Si les réformes axées sur la stabilisation macroéconomique (notamment monétaire et budgétaire) semblent plus aisées à mettre en œuvre, il n'en est pas de même des réformes institutionnelles qui constituent le socle d'une croissance inclusive. Il s'agit dans ce contexte d'examiner deux questions principales liées à l'ordonnancement des réformes (gradualisme ou thérapie de choc) et le rythme de leur exécution (cf. Mouley, S (2017)). Dans le premier volet, le contexte de transition plaide en faveur de la mise en œuvre séquentielle des réformes : (i) en prenant des mesures socialement neutres qui n'imposent pas généralement d'arbitrages, (ii) en priorisant les mesures les moins douloureuses pour s'assurer le soutien d'une majorité, et (iii) en prévoyant la compensation des perdants éventuels et/ou en mettant en place des stratégies d'accompagnement différenciées selon les acteurs. Ceci suppose que les autorités disposent d'une marge de manœuvre budgétaire (fiscal space) et de filets de sécurité sociaux (social safety nets) et financiers (financial safety nets). Le deuxième volet soulève évidemment la question du rôle majeur des institutions de l'Etat dans une économie en transition.

Repenser les cadres opérationnels de conduite des politiques macroéconomiques en période de transition politique

Une évaluation systématique des pressions sur les finances publiques, en rapport avec la taille du secteur informel, le poids des subventions et l'évolution des systèmes de retraite, devra être entreprise pour analyser notamment la soutenabilité des politiques budgétaires. Dans le cadre de l'assainissement budgétaire en général, une meilleure coordination optimale entre les politiques budgétaire et monétaire est impérative, si bien que les orientations à explorer concernent la résilience macroéconomique, en réduisant le profil d'exposition de la viabilité de la dette extérieure aux risques de change et de taux d'intérêt.

Dans le même temps, les effets mitigés des politiques monétaires non conventionnelles doivent être étudiés en rapport avec les dispositifs conçus en matière de gestion de la liquidité et des défauts de conception et surtout d'opérationnalisation des instruments macroprudentiels. A ce titre, repenser les mécanismes et systèmes de prévention contre les risques et les crises systémiques s'avère opportun par le renforcement des systèmes d'alerte précoce et de suivi des indicateurs précoces, et ce par la généralisation des macro-stress testing dans l'évaluation de la stabilité des systèmes financiers, et l'élargissement des règles de contrôle bancaire efficace et de supervision aux entités potentiellement systémiques.

Revisiter la problématique des policy based loans

La conditionnalité des financements multilatéraux adossés à des réformes de politiques économiques (policy based loans), bien que nécessaire, paraît parfois peu efficace pour promouvoir une bonne politique économique⁹⁴. Elle est souvent un jeu de faux-semblants en évacuant les ingrédients essentiels de l'économie politique des réformes. La difficulté réside au fait que l'on cherche à concilier deux objectifs contradictoires : déboursier rapidement le financement extérieur et le conditionner à des réformes destinées à promouvoir durablement la croissance économique. Une nouvelle conditionnalité de performance pour les financements d'appui budgétaire aux réformes s'avère nécessaire pour les programmes d'appui du FMI, incluant des indicateurs de suivi reflétant la politique économique, les institutions et la gouvernance, à l'instar du Country Policy and Institutional Assessment ou CPIA de la Banque Mondiale, ou du dispositif de l'Enhanced Budget Support (EBS) de la BAD.

Références bibliographiques

- Abonyi, G. (2013). "A Framework for Political Economy of Policy Reform and Policy-Based Lending", in in J.Aspin and R.Bolt eds., "Managing Reforms For Development", Asian Development Bank, January.
- Acemoglu Daron, Suresh Naidu, Pascual Restrepo, James A. Robinson (2014), Democracy Does Cause Growth, NBER Working Paper No. 20004, Issued in March 2014
- Acemoglu, D et J. Robinson (2013), Why nations fail.
- Acemoglu, D. and Johnson, S. (2005) 'Unbundling Institutions', Journal of Political Economy, vol. 113, no. 5, pp. 949-995

⁹⁴ cf. Mouley, S (2014).

- Acemoglu, D. and Robinson, J. (2006) *Economic Origins of Dictatorship and Democracy* (Cambridge: Cambridge University Press).
- Acemoglu, D., Johnson S. and Robinson, J. (2004) 'Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth?' Paper prepared for the Handbook of Economic Growth edited by Philippe Aghion and Steve Durlauf.
- Acemoglu, D., Johnson, S. and Robinson, J. (2001) 'The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation', *American Economic Review*, vol. 91, pp.1369-1401.
- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. and Yared, P. (2005) 'Income and Democracy', February, mimeo.
- Acemoglu, D., Naidu, S., Restrepo, P., Robinson, J.A. (2013), "Democracy, redistribution and inequality", National Bureau of Economic Research working paper n° 19746, December.
- Adams, R (2000), 'The Politics of Economic Policy Reform in Developing Countries', Policy Research Working Paper, n° 2443, World Bank
- Alesina A. and A. Drazen (1991) "Why are Stabilizations Delayed?", *American Economic Review*, 81 (5): 1170-1188.
- Alesina, A., Devleeschauwer, A., Kurlat, S., Wucziarg, R. and Easterly, W. (2003) 'Fractionalization', *Journal of Economic Growth*, vol. 8: pp.155-194
- Alesina, A., Rodrik, D. (1994). "Distributive Politics and Economic Growth", *The Quarterly Journal of Economics*, 109, 465-490. doi:10.2307/2118470
- Aliber, R. Z., 1970, "A Theory of Foreign Direct Investment", in Kindleberger, C. (eds.), *The International Corporation*, MIT Press, Cambridge, MA.
- Altomonte, C., 2000, "Economic Determinants and Institutional Frameworks: FDI in Economies in Transition", *Transnational Corporations* 9, pp.75-106.
- Amin, M and S. Djankov (2009), *Democracy and reforms*, Policy research working paper, WPS N°4835, World Bank.
- Amin, Magdi, Ragui Assaad, Nazar al-Baharna, Kemal Dervis, Raj M. Desai, Navtej S. Dhillon, Ahmed Galal, Hafez Ghanem, and Carol Graham (2012), *After the Spring: Economic Transitions in the Arab World*. (Oxford: Oxford University Press).
- Arayssi, M and A.Fakih (2017), *Financial Development and Economic Growth under Uprisings*, ERF Conference, March.
- BAD (2014), *Challenges of debt sustainability during political transition in North Africa Countries*, Ncube, M and T. Rajhi, Multilateral Development Bank's Meeting on Debt Issues, The World Bank, Washington, DC.
- Bakoup, F (2013), *Promoting Economic Reforms in Developing Countries: Rethinking Budgetary Aid?* Working Paper Series N°167 - January.
- Balasubramanyam, V. N., 2002, "Foreign Direct Investment in Developing Countries: Determinants and Impact", in *OECD Global Forum on International Investment: New Horizons for Foreign Direct Investment*, Paris and Washington DC.
- Banque Mondiale (2014) : « The Unfinished Revolution: Bringing opportunity, good jobs and greater wealth to all Tunisians », report No. 86179-TN, May, World Bank.
- Barro, R. J. (1994) 'Democracy and Growth', Working Papers no. 4909, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Barro, R. J. (1999) 'The Determinants of Democracy', *Journal of Political Economy*, vol. 107, pp. S158-S183
- Barro, R. J. and Sala-i-Martin, X. (2003) *Economic Growth* (Cambridge: Massachusetts, MIT Press, 2nd edition).
- Barro, Robert (1997), *Determinants of Economic Growth*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.

- Barro, R.J., J.W. Lee. (2005). IMF Programs: Who Is Chosen and What Are the Effects? *Journal of Monetary Economics*, 52, 1245-1269.
- Bates, Robert and Anne Krueger (1993), *Political and Economic Interactions in Economic Policy Reform: Evidence from Eight Countries*, Basil Blackwell Limited, Cambridge, USA.
- Beck, T., Clarke GRG., Groff A., Keefer P. (2000), *New tools and new tests in comparative political economy: The Database of Political Institutions*. World Bank Publications.
- Beck, N., J. N. Katz, and U. Mignozzetti. 2014. Of Nickell bias and its cures: Comment on Gaibulloev, Sandler, and Sul, *Political Analysis* 22:274-8.
- Berthélemy, J.-C., Kauffmann, C., Renard, L., Wegner, L. (2002), "Political instability, political regimes and economic performance in African countries", African Development Bank, African Economic Outlook.
- Blanco, L., Grier, R. (2008), "Long Live Democracy: The Determinants of Political Instability in Latin America", *Journal of Development Studies*, 45, 76-95. doi:10.1080/00220380802264788.
- Block, S.A., Vaaler, P.M. (2004), "The price of democracy: sovereign risk ratings, bond spreads and political business cycles in developing countries", *Journal of International Money and Finance*, 23, 917-946.
- Bouabid et al. (2004), *L'évaluation de l'action publique: Pistes pour un débat*, Septembre.
- Bourguignon, F. and Verdier, T. (2000) 'Oligarchy, Democracy, Inequality and Growth', *Journal of Development Economics*, August. vol.62, no 2, pp. 285-313
- Brada, J.C., Kutan, A.M., Yigit, T.M. (2004), "The effects of transition and political instability on foreign direct investment inflows: Central Europe and the Balkans", ZEI Working Paper n° B 33-2004). ZEI - Center for European Integration Studies, University of Bonn.
- Brodaty, T., B.Crépon, D. Fougère. (2007). "Les méthodes micro-économétriques d'évaluation et leurs applications aux politiques actives de l'emploi", *Economie et Prévision*, N°177, 2007-1.
- Buchanan, J. M., Tollison R. D., and Tullock, G., eds. (1980) *Toward a Theory of the Rent-Seeking Society* (College Station: Texas, A & M University Press).
- Butkiewicz, J.L., Yanikkaya, H. (2005), "The impact of sociopolitical instability on economic growth: Analysis and implications", *Journal of Policy Modeling*, 27, 629-645.
- CAE (2013), *Evaluation des politiques publiques*, Notes du Conseil d'Analyse Economique, Paris, N°1, Février.
- Campos, N. and J. Nugent (2002). "Who is afraid of political instability?" *Journal of Development Economics* 67: 157-172.
- Campos, N. and J. Nugent (2003). "Aggregate Investment and Political Instability: An Econometric Investigation." *Economica*. 70 (3): 533-549.
- Campos, N. F., and Y. Kinoshita, 2003, "Why Does FDI Go Where it Goes? New Evidence from the Transitional Economies", CEPR Discussion Paper N° 3984.
- Campos, N.F., Karanasos, M.G., Tan, B. (2012), "Two to tangle: Financial development, political instability and economic growth in Argentina", *Journal of Banking & Finance*, 36, 290-304. doi:10.1016/j.jbankfin.2011.07.011
- Castelló-Climent, A. (2008), "On the distribution of education and democracy", *Journal of Development Economics*, 87, 179-190. doi:10.1016/j.jdeveco.2007.10.006

- Chekir, Hamouda, and Claude Menard. 2012. “Barriers to Private Firms Dynamism in Tunisia: A Qualitative Approach.” Internal Mimeo, World Bank, Washington, DC, October 2012.
- Commission Européenne (2014), Suivi et évaluation de la politique européenne de cohésion, Document d'orientation sur l'évaluation ex ante.
- Conway, P. (1994) IMF lending programs: participation and impact, *Journal of Development Economics*, 45, 365-391.
- Corbo, V, Glodstein. M and M. Khan (1989), *Growth oriented adjustment programs*, World Bank Press.
- Cowan K. & De Gregorio J. (2004), *International Borrowing, Capital Controls, and the Exchange Rate: The Chilean Experience*, Manuscript, Central Bank of Chile
- Crowley, F.D. and Loviscek, A. L. (2002). “Assessing the impact of political unrest on currency returns: a look at Latin America.” *Quarterly Review of Economics and Finance* 42(1), pp.143-153
- de Mesquita, Bueno B. and Downs G. W. (2005) ‘Democracy and Development’, *Foreign Affairs*, September/October, vol. 84, no. 5
- Deloitte (2013), *Regards croisés sur la démarche d'évaluation des politiques publiques: Benchmark international*, Paris.
- Dicks-Mireaux, L., Mecagni, M., &Schadler, S. (2000), Evaluating the effect of IMF lending to low-income countries. *Journal of Development Economics*, 61, 495-526.
- Dietrich R., Stephens J.D., Stephens E.H. (1992), *Capitalist Development and Democracy*, Chicago, University of Chicago Press
- Diwan, Ishac, Melani Cammett, Alan Richards, and John Waterbury (2015), *A political economy of the Middle East*, Fourth. Westview Press.
- Djankov, Simeon, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de Silanes and Andrei Shleifer (2002), “The Regulation of Entry,” *Quarterly Journal of Economics*, 117(1): 1-37.
- Djankov, Simeon, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de Silanes and Andrei Shleifer (2008), “The Law and Economics of Self Dealing,” *Forthcoming, Journal of Financial Economics*.
- Dornbusch. R and S. Edwards (1989), *The Macroeconomics of populism in Latin America*, WPS Working Paper N° 316, World Bank
- Drazen, A (1996), ‘The Political Economy of Delayed Reform’, *Journal of Policy Reform* 1(1).
- Drazen, A (2000), *Political Economy in Macroeconomics*, Princeton University Press, Princeton.
- Drazen, A., W. Easterly (2001), « Do Crises Induce Reform: Simple Empirical Tests of Conventional Wisdom ? », *Economics and Politics*, vol. 13.
- Drazen, A., W. Easterly. (2001). "Do Crisis Induce Reform: Simple Empirical Tests of Conventional Wisdom", *Economics and Politics*, Vol. 13, N°2, July, pp129-157.
- Drury, A.C., Krieckhaus, J., Lusztig, M. (2006), "Corruption, Democracy, and Economic Growth", *International Political Science Review*, 27, 121-136. doi:10.1177/0192512106061423
- Duncan, R. (2013). "Assessing The Political Economy Factors Important For Economic Reform", in J.Aspin and R.Bolt eds., "Managing Reforms For Development", Asian Development Bank, January.
- Edison, H J., M.W. Klein, L.A. Ricci and T. Sløk (2004), “Capital Account Liberalization and Economic Performance: Survey and Synthesis.” *IMF Staff Papers*, International Monetary Fund, Vol. 51 (2), pp.220-256.
- Edwards, S (1989), *On the sequencing of structural reforms*, OCDE Working paper N° 70.

- Egger, P., and H. Winner, 2003, “Does Contract Risk Impede Foreign Direct Investment?”, *Swiss Journal of Economics and Statistics* 139, pp.155-172.
- Elbadawi, I. A. (2002) ‘Reviving Growth in the Arab World’, Working Paper Series 0206. Arab Planning Institute. Safat, Kuwait.
- Elbadawi, I. A. (2004) ‘The Politics of Sustaining Growth in the Arab World: Getting Democracy Right’, Lecture and Working Paper Series, no. 2, American University of Beirut, Faculty of Financial Economic.
- Elbadawi, I. A. and Makdisi, S. (2004) ‘Democracy and Development in the Arab World’, mimeo.
- ERF (2015), Structural Transformation and Industrial Policy: A Comparative Analysis of Egypt, Morocco, Tunisia and Turkey and Case Studies, Femip.
- Evans, P. (1989) ‘Predatory, Developmental, and Other Apparatuses: A Comparative Political Economy Perspective’, *Sociological Forum*, vol. 4, no 4, pp. 561-87
- Evans, P. (1995), *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation* (Princeton: Princeton University Press).
- Femise (2012), *Towards a New Med region: Achieving Fundamental Transitions*, Rapport Euro-Med.
- Femise (2013-a), *La saison des choix*, Rapport Euro-Med.
- Femise (2013-b), *Inclusive Growth in MENA: Employment and Poverty Dimensions in a Comparative Context*, Research n° FEM35-16
- Femise (2014), *Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres Economiques et sociaux*, rapport Euro-Med.
- Fernandez, Raquel and Dani Rodrik (1991), “Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty,” *American Economic Review*, 81(5): 1146-1155.
- Fehri, H, Mouley, S et M. Gassab (2016), *Réformes institutionnelles et croissance inclusive en Tunisie*, Cahier de l’ITES.
- Fidrmuc, J. and Noury, A.G (2003), ‘Interest Group, Stakeholders, and the Distribution of Benefits and Costs of Reforms’, Thematic Paper n°2, GDN Workshop on Understanding Reforms, 16-17 January, Cairo, Egypt.
- Fosu, A.K. (2001), “Political instability and economic growth in developing economies: some specification empirics”, *Economics Letters*, 70, 289-294. doi :10.1016/S0165-1765(00)00357-8
- Fougère, D (2010), *Les méthodes économétriques d'évaluation*, *Revue Française d'Analyse Statistique*, N° 1-2.
- Fouquet, A (2011), *L'évaluation des politiques publiques en France: définitions et historique*, extrait des actes du séminaire “Méthodes d'Evaluation des Politiques Publiques”.
- Freund, Caroline, and Melise Jaud, 2013, “Growth and political change: transition duration is critical”. *VoxEU* (January 24) <http://www.voxeu.org/article/growth-effects-democratisation-new-evidence>.
- Freund, Caroline; Nucifora, Antonio; Rijkers, Bob. 2014. *All in the family: state capture in Tunisia*. Policy Research working paper; no. WPS 6810. Washington, DC.
- Friedman, B. M. (2005), *The Moral Consequences of Economic Growth* (New York: Knopf).
- Funke N (1993), “Timing and Sequencing of Reforms: Competing Views and Role of Credibility,” *KYKLOS*, Vol. 46.

- Gallup, John L, Andrew Mellinger and Jeffery D. Sachs (1998), "Geography and Economic Development," National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 6849.
- Gerring, J., Bond, P., Barndt, W.T., Moreno, C. (2005), "Democracy and economic growth: A historical perspective", *World Politics*, 57, 323-364.
- Gerring, J., Thacker, S.C., Alfaro, R. (2012), "Democracy and Human Development", *The Journal of Politics*, 74, 1-17. doi:10.1017/S0022381611001113
- Gillis, M., Perkins D.H., Roemer M., Snodgrass D.R. (1992), *Economics of Development*, 3è ed., New York, W W Norton & Co Inc.
- Givord (2010), *Méthodes économétriques pour l'évaluation des politiques publiques*, Document de travail G2010/08, Direction des Etudes et Synthèses Economiques, INSEE.
- Glaeser, Edward, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes and Andrei Shleifer (2004), Do Institutions Cause Growth?, *Journal of Economic Growth*, 9, 271-303.
- Goldstone J. A. and Kocornick-Mina A. (2005), "Democracy and Development: New Insights from Dynagraphs," Center for Global Policy Working Paper, 1, August 25.
- Gradstein, M., Milanovic, B., Ying, Y. (2001), "Democracy and income inequality: an empirical analysis", Policy Research Working Paper Series, n° 2561, The World Bank.
- Gruben W. et Mc.Leod D. (2002), Capital account liberalization and inflation, *Economics Letters*, 77, pp. 221-225.
- Gyimah-Brempong, K., Traynor, T.L. (1999), "Political Instability, Investment and Economic Growth in Sub-Saharan Africa", *Journal of African Economies*, 8, 52-86.
- Haber, S., Razo, A. and Mauer, N. (2003), *The Politics of Property Rights: Political Instability, Credible Commitments, and Economic Growth in Mexico, 1876-1929* (Cambridge: Cambridge University Press).
- Haldane A.G., S. Brennan, V. Madouros (2010), *The Contribution of the Financial Sector Miracle or Mirage? The Future of Finance: The LSE Report*.
- Hany Abdel-Latif, H and B. Ouattara (2017), FDI response to political shocks: What can the Arab Spring tell us ? ERF Conference, March
- Hardoy, I. (2003), Effect of IMF Programs on Growth: A Reappraisal Using the Method of Matching, Institute for Social Research Paper 200:040.
- Hausmann, R., Rodrik, D. and Velasco, A. (2004) 'Growth Diagnostics', Harvard University, Cambridge, MA. Processed.
- Høj, J, V. Galasso, G. Nicoletti et T-T. Dang (2006), *The Political Economy of Structural Reform : Empirical Evidence from OECD Countries*, Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, N° 501.
- Hsiao, C., (1986), *Analysis of Panel Data*. Cambridge University Press, Cambridge, MA.
- IMF (2004), *Promouvoir les réformes structurelles dans les pays industrialisés, Perspectives de l'économie mondiale*.
- IMF (2005), "The Economic Impact of Controls on Capital Movements: Preliminary Considerations", (Washington: International Monetary Fund).
- IMF (2011), *Assessing Reserve Adequacy - ARA Metric's*, Board Paper (Washington).
- IMF (2014-a), *Arab Countries in Transition: Economic Outlook and Key Challenges*
- IMF (2014-b), *Toward New Horizons: Arab Economic Transformation Amid Political Transitions*, Middle East and Central Asia Department.
- IMF (2016), *Investment and Growth in the Arab World: A Scoping Note*, Annual Meeting of Arab Finance Ministers, April, Bahrain.

- IMF (2017), Jordan, IMF Country Report N° 17/231, July.
- Institut de la Méditerranée (2014), Etude Stratégique de Reconstruction et de Développement de L'Economie Tunisienne : Programme de Réformes Economiques et Sociales & Scénarii de Cadrage Macroéconomique 2014-2017
- Institut de la Méditerranée (2015), Eléments Pour Une Stratégie de Développement Economique & Social à Moyen Terme en Tunisie.
- Jensen, N.M. (2003), "Democratic Governance and Multinational Corporations: Political Regimes and Inflows of Foreign Direct Investment", International Organization, 57, 587-616. doi:10.1017/S0020818303573040
- Kaufmann D., Kraay A. (2004), Governance Matters III: Governance Indicators for 1996, 1998, 2000, and 2002, World Bank Economic Review, 18 (2): 253-287.
- Keefer, P. (2004a) 'Does Democracy Help?' The World Bank, Development Research Group, mimeo.
- Keefer, P. (2004b) 'A Review of the Political Economy of Governance: From Property Rights to Voice' The World Bank, Development Research Group, mimeo.
- Keefer, P. (2005) 'Democratization and Clientelism: Why are young democracies badly governed?' The World Bank, Development Research Group, mimeo.
- Keefer, P. and Khemani, S. (2005) 'Democracy, Public Expenditures, and the Poor: Understanding Political Incentives for Providing Public Services', The World Bank Research Observer. vol. 20, no. 1
- Khan, M. (1990). The Macroeconomic Effects of Fund-Supported Adjustment Programs, IMF Staff Papers 37, 195-231.
- Kocoglu Yusuf (2014): « Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens », Etude OCEMO, décembre.
- Koiala, B., Gyanwaly, R.P., Shrestha, S. (2005), The Relationship Between Political Instability and Economic Growth in Nepal (1975-2003). Submitted Institute of Integrated Development Studies to: South Asia Network of Economic Research Institutes (SANEI), New Delhi, India.
- Korzeniewicz, R.P., Alvarez, S.E., Dagnino, E., Escobar, A. (1999), "Cultures of Politics/Politics of Cultures: Re-Visioning Latin American Social Movements", Journal of Interamerican Studies and World Affairs, 41, 159. doi:10.2307/166163
- Kuncic. A (2014), Institutional Quality Dataset, Journal of Institutional Economics.
- La Porta, Rafael, Florencio Lopez-de Silanes, Andrei Shleifer and Robert Vishny (1999), "The Quality of Government," Journal of Law, Economics and Organization, 15(1): 222-79.
- Lajili Oualid (2015), "Libéralisation financière, ouverture politique et croissance économique dans les pays en voie de développement", Thèse de Doctorat es Sciences économiques, LEAD, Université de Toulon, EDOSEG, Université de Sousse, mai.
- Lee, W. (2003), "Is democracy more expropriative than dictatorship? Tocquevillian wisdom revisited", Journal of Development Economics, 71, 155-198.
- Li, Q. (2009), "Democracy, Autocracy, and Expropriation of Foreign Direct Investment", Comparative Political Studies, 42, 1098-1127. doi:10.1177/0010414009331723
- Li, Q., Resnick, A. (2003), "Reversal of Fortunes: Democratic Institutions and Foreign Direct Investment Inflows to Developing Countries", International Organization, 57, 175-211. doi:10.1017/S0020818303571077
- Lipset, S. M. (1959) 'Some Social Requisites of Democracy: economic development and political legitimacy', American Political Science Review, vol. 53, pp. 69-105

- Marshall, M.G., Jaggers, K. (2007), Polity IV Project: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2007. <http://www.systemicpeace.org/polity/polity4.htm>.
- Mathur, A., Singh, K. (2013), "Foreign direct investment, corruption and democracy", *Applied Economics*, 45, 991-1002.
- Mats Lundahl and Michael L.Wyzan (2005), *The Political Economy of Reform Failure*, Routledge studies in development economics.
- Matta, S (2016), *The Economic Impact of the Arab Spring on Jordan*, Chap.3, in *Jordan Economic Monitor, Reviving a slowing economy*, Fall, World Bank.
- Matta, S., Appleton, S., & Bleaney, M. (2016), *The Impact of the Arab Spring on the Tunisian Economy*, *World Bank Economic Review*.
- Mijiyawa, A. (2008), "Inflation and Democracy in Former Extractive Colonies Analysis with a New Instrumental Variable" (Proceedings of the German Development Economics Conference, Zurich 2008 No. 28). Verein für Socialpolitik, Research Committee Development Economics.
- Milner, H.V., Kubota, K. (2005), "Why the Move to Free Trade? Democracy and Trade Policy in the Developing Countries", *International Organization*, 59, 107-143. doi:10.1017/S002081830505006X
- Minsky, H (2008), *Stabilizing an unstable economy*, McGraw Hill Book Compagny, New York, Second Edition.
- Morrison, D.G., Stevenson, H.M. (1972), "Cultural Pluralism, Modernization, and Conflict: An Empirical Analysis of Sources of Political Instability in African Nations", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 5, 82-103. doi:10.1017/S0008423900027360
- Mouley, S (2014), *Economie politique des réformes, croissance potentielle et performances macroéconomiques en Tunisie*, IACE Report, Tunis.
- Mouley, S (2017), *Etude sur la croissance inclusive et durable en Tunisie : Déterminants et voies possibles à suivre*, PNUD & Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.
- Muller, E.N. (1988), "Democracy, Economic Development, and Income Inequality", *American Sociological Review*, 53, 50. doi:10.2307/2095732
- Muller, E.N. (1995), "Economic Determinants of Democracy", *American Sociological Review*, 60, 966. doi:10.2307/2096435
- Nabli, M. K. (2005) 'Restarting the Arab Economic Reform Agenda', *The Arab World Competitiveness Report 2005*, World Economic Forum, Houndmills: Palgrave MacMillan.
- Nabli, M, K (2007) eds., *Breaking the Barriers to Higher Economic Growth*, Washington, D.C.: The World Bank.
- Narayan, P.K., Narayan, S., Smyth, R. (2011), "Does democracy facilitate economic growth or does economic growth facilitate democracy? An empirical study of Sub-Saharan Africa", *Economic Modelling*, 28, 900-910.
- Nickell, S (1981), "Biases in Dynamic Models with Fixed Effects," *Econometrica*, 49(6): pp.1417-1426.
- Nordhaus, W.D. (1975), "The Political Business Cycle", *The Review of Economic Studies*, 42, 169. doi:10.2307/2296528
- North, D. (1981), *Structure and Change in Economic History* (New York: W.W. Norton).
- North, D. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* (Cambridge: Cambridge University Press).
- OCDE (2010), *Making Reform Happen: Lessons from OECD Countries*.

- OCDE (2008), Construire un cadre institutionnel pour l'analyse d'impact de la réglementation : orientations destinées aux décideurs, Division de la politique de la Réglementation.
- Papaioannou, E. and Siourounis, G. (2004) 'Democratization and Growth', London Business School Economics Working Paper.
- Pavcnik, Nina (2011), « Globalization and within-country income inequality », in Making Globalization Socially Sustainable, rapport de l'OIT et de l'OMC, chapitre 7, septembre.
- PEFA (2016), Cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques, Février, Secrétariat PEFA, Washington, Etats-Unis.
- Persson, T. (2004) 'Forms of Democracy, Policy and Economic Development', Institute of International Economics (Stockholm, Sweden), Working Paper.
- PNUD (2009), Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du Développement, 2nd Eds.
- Pollack, K and others (2011), The Arab Awakening. Brookings. Washington DC. 2011. <http://www.brookings.edu/research/books/2011/the-arab-awakening>
- Przeworski A., Alvarez M.E., Cheibub J.A., Limongi F. (2000), Democracy and Development Political Institutions and Well Being in the World, 1950-1990, Cambridge University Press.
- Przeworski et Vreeland, J. (2000). The effect of IMF programs on economic growth. Journal of Development Economics, 62, 385- 421.
- Przeworski, Adam (1991), Democracy and the Market: Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America, Cambridge University Press, Cambridge, USA.
- Qureshi, M.N., Ali K., Khan, R.I. (2010), "Political Instability and Economic Development: Pakistan Time-Series Analysis", International Research Journal of Finance and Economics, 56, 179-192.
- Rijkers. B, Freund. C and A. Nucifora (2013), All in the Family, State Capture in Tunisia, Policy Research Working Paper, WPS N°6810, World Bank.
- Rivera-Batiz, F. L. (2002) 'Democracy, Governance, and Economic Growth: Theory and Evidence', Review of Development Economics, vol. 6, no. 2, pp. 225-247, 2002
- Rock, M.T. (2009), "Has Democracy Slowed Growth in Asia?", World Development, 37, 941-952. doi:10.1016/j.worlddev.2008.09.002
- Rodrik, D (1995), 'The Dynamics of Political Support for Reform in Economies in Transition', Journal of Japanese and International Economies 9, 403-425.
- Rodrik, D (2000), 'Institutions for high quality growth: What they are and how to acquire them', Studies in Comparative International Development 35(3): 3-31.
- Rodrik, D (2002), 'After Neoliberalism, What?', Cambridge, Mass., Harvard University.
- Rodrik, D. (1997) 'Democracy and Economic Performance', Harvard University, John F. Kennedy School of Government, mimeo.
- Rodrik, D. (1998) 'Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict, and Growth Collapses', Harvard University, John F. Kennedy School of Government, mimeo.
- Rodrik, D. (1999) 'Institutions for High-Quality Growth: What they are and How to Acquire Them', Paper presented at the International Monetary Fund Conference on Second-Generation Reforms, Washington, D.C. November 8-9.

- Rodrik, D. (2003) 'Growth Strategies', Harvard University, John F. Kennedy School of Government, forthcoming in P. Aghion and S. Durlauf, eds., Handbook of Economic Growth, North-Holland.
- Rodrik, D. and Wacziarg, R. (2004) 'Do Democratic Transitions Produce Bad Economic Outcomes?' mimeo.
- Rodrik, D., Subramanian, A., and Trebbi, F. (2002) 'Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development', National Bureau of Economic Research Working Paper 9305
- Rodrik, Dani (1996), "Understanding Economic Policy Reform," Journal of Economic Literature, 24 (1): 9-41.
- Rodrik, Dani (1999), "Democracies Pay Higher Wages," Quarterly Journal of Economics, 114, 3: 707-738.
- Roe, M.J., Siegel, J.I. (2011), "Political instability: Effects on financial development, roots in the severity of economic inequality", Journal of Comparative Economics, 39, 279-309. doi:10.1016/j.jce.2011.02.001
- Roll, R., Talbott, J. (2003), "Political Freedom, Economic Liberty, and Prosperity", Journal of Democracy, 14, 75-89. doi:10.1353/jod.2003.0062
- Sachs, J.D., and A. Warner. (1995). "Economic Reform and the Process of Global Integration," Brookings Papers on Economic Activity, Economic Studies Program, The Brookings Institution, vol. 26, pp. 1-118.
- Salins, V., and A. Bénassy-Quéré. (2006). "Institutions and Bilateral Asset Holdings", CEPII Working Paper N°2006-19, CEPII, Paris.
- Sen, A. (1999) Development as Freedom (New York: Alfred Knopf).
- Shen, J.-G. (2002), "Democracy and growth: An alternative empirical approach", BOFIT Discussion Paper, n° 13-2002.
- Stasavage, D. (2005), "Democracy and education spending in Africa", American Journal of Political Science, 49, 343-358.
- Sung, H.-E. (2004), "Democracy and political corruption: A cross-national comparison", Crime, Law and Social Change, 41, 179-193. doi:10.1023/B:CRIS.0000016225.75792.02
- Tavares, J. and Wacziarg, R. (2001) 'How Democracy Affects Growth', European Economic Review, vol. 45, pp. 1341-1378
- Trosa (2003), L'évaluation des politiques publiques: Les notes de benchmarking international, Institut de l'entreprise, Novembre.
- Tufte, E.R. (1980), Political Control of the Economy, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Uysal, D., Özöahin, M.C., Özöahin, Ö. (2010), "Co-Integration Analysis of Economic Development and Democracy: The Case of Turkey", Journal of Economic Theory, 2, 102-111.
- Varone, F., S. Jacob. (2004), Institutionnalisation de l'évaluation et nouvelle gestion publique: un état des lieux comparatif, Revue Internationale de Politique Comparée, Vol 11, N°2, pp271-292.
- Végranonès-Varoudakis. M and Nabli. M (2004), Reforms and Growth in MENA Countries, World Bank, Washington, D.C.
- Vollmer, S., Ziegler, M. (2009), "Political Institutions and Human Development Does Democracy Fulfill its "Constructive" and "Instrumental" Role?", Policy Research Working Paper Series, n° 4818). The World Bank.
- Vreeland, J. (2003). The IMF and economic development, Cambridge, UK: Cambridge University Press.

- Wei, Shang-Jin (1997), 'Gradualism versus Big Bang: Speed and Sustainability of Reforms», Canadian Journal of Economics, November.
- Williamson, John (1994), The Political Economy of Policy Reform, Institute for International Economics, Washington DC, USA.
- World Bank (2003a), Jobs, Growth, and Governance in the Middle East and North Africa. Unlocking the Potential for Prosperity (Washington, DC: The World Bank).
- World Bank (2003b), Trade, Investment, and Development in the Middle East and North Africa: Engaging the World (Washington, DC: The World Bank).
- World Bank (2003c), Unlocking the Employment Potential in the Middle East and North Africa: Toward a New Social Contract (Washington, DC: The World Bank).
- World Bank (2003d), Better Governance for Development in the Middle East and North Africa: Enhancing Inclusiveness and Accountability (Washington, DC: The World Bank).
- World Bank (2005), Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform (Washington, DC: The World Bank).
- World Bank (2009), From Privilege to Competition: Unlocking Private-Led Growth in the Middle East and North Africa, MENA Development Report.
- World Bank (2012), Enabling employment miracles, Regional economic update, April.
- World Bank. (2007). "Tools for Institutional, Political and Social Analysis of Policy Reform", International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington, DC.
- World Bank. (2008). " The Political Economy of Policy Reform: Issues and Implications for Policy Dialogue and Development Operations", Report No. 44288-GLB.
- Yang, B. (2008), "Does democracy lower growth volatility? A dynamic panel analysis", Journal of Macroeconomics, 30, 562-574. doi:10.1016/j.jmacro.2007.02.005
- Yildirim, J., Sezgin, S. (2005), "Democracy and Military Expenditure: A Cross-Country Evidence", Transition Studies Review, 12, 93-100. doi:10.1007/s11300-005-0037-0
- Yu, M. (2010), "Trade, Democracy, and the Gravity Equation", SSRN Scholarly Paper n° ID 912676), Social Science Research Network, Rochester, NY.

Annexes :

Annexe.1 : Tunisie - Matrice des repères structurels de réformes de l'accord Stand By

Domaines et chantiers de réformes	Objectifs	Repères structurels SBA (2013-2015)	
		Actions de réformes	Statut (*)
1. Secteur financier	1.1. Stabilité du secteur financier	1.1.1. Nouvelle architecture du système de reporting bancaire, au niveau des fonctions comptable, financière et institutionnelle	
		1.1.2. Adoption par le Conseil des Ministres d'une vision stratégique de l'intervention de l'Etat dans le secteur financier sur la base des résultats du full audit des banques publiques	
		1.1.3. Généralisation de l'inspection sur site d'une banque et de l'inspection des risques de crédit de quatre autres banques	
		1.1.4. Achèvement du joint FMI-WB du programme d'évaluation de la stabilité du système financier pour l'évaluation détaillée de la conformité aux principes fondamentaux de Bâle pour un contrôle bancaire efficace	
		1.1.5. Examen par le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) des résultats d'une étude d'impacts sur les banques des changements des ratios de liquidité conformément aux évolutions des standards internationaux	
		1.1.6 Elaboration d'une nouvelle loi sur les statuts de la BCT en ligne avec les meilleures pratiques internationales	
		1.1.7. Développement et mise en place d'un nouveau système de reporting et de classification des créances bancaires	
		1.1.8. Full audit des banques publiques (BH, BNA et STB)	
		1.1.9. Adoption du plan de restructuration de la BH	
		1.1.10. Adoption du plan de restructuration de la BNA	
		1.1.11. Adoption du plan de restructuration de la STB	
		1.1.12. Adoption des plans de recapitalisation des banques publiques (BH et STB)	
		1.1.13. Adoption du plan de recapitalisation de la BNA	

		1.1.15. Doublement du nombre des superviseurs auprès de la DGSB - BCT	
		1.1.16. Conformité des banques (incluant les banques publiques) à un ratio minimum exigé de solvabilité (10%)	
		1.1.17. Nouvelle procédure de désignation d'administrateurs représentant l'Etat et les participants publics dans les conseils d'administration des banques publiques (BH, BNA et STB)	
		1.1.18. Approbation par les conseils d'administration des trois banques publiques (BH, BNA, STB) de contrats de performance (contrats programmes) conformes à leurs plans de restructuration	
	1.2. Gestion des crises systémiques	1.2.1. Adoption par l'ARP d'une nouvelle loi bancaire (incluant un mécanisme de résolution bancaire) en ligne avec les meilleures pratiques internationales	
		1.2.2. Elaboration par la BCT du cadre réglementaire d'une facilité de prêteur en dernier ressort (PDR)	
2. Politique budgétaire	2.1. Simplification et réduction des distorsions fiscales	2.1.1. Adoption par le Conseil des Ministres d'une réforme fiscale de l'impôt sur les sociétés pour la convergence des barèmes et des taux d'imposition entre les secteurs on-shore et off-shore : réduction de l'impôt sur les sociétés on shore de 30% à 25% et l'imposition des sociétés offshore au taux de 10% au titre de l'impôt sur les bénéfices	
		2.1.2. Adoption d'un agenda (calendrier) pour une convergence totale des régimes de taxation des secteurs on-shore et off-shore	
		2.1.3. Elaboration d'un nouveau code de l'impôt couvrant une réforme des impôts directs et indirects	
	2.2. Réduction des subventions énergétiques	2.2.1. Approbation d'une formule d'ajustement automatique des prix de carburant dans le cadre d'une réforme levant la généralisation des subventions énergétiques	
	2.3. Equité fiscale et protection des segments les plus vulnérables de la population	2.3.1. Réforme des procédures de ciblage des subventions	
	2.4. Une meilleure gestion des finances publiques	2.4.1. Plan de modernisation de l'administration fiscale	
		2.4.2. Unification des comptes courants du trésor en un compte unique	
	2.5. Meilleur suivi des risques budgétaires	2.5.1. Elaboration d'un bilan consolidé des 20 principales entreprises publiques	
	3.1. Renforcement des mécanismes de transmission de la	3.1.1. Publication d'une circulaire par la BCT concernant la décote de garantie sur les prêts utilisés comme collatéraux éligibles aux	

	politique monétaire	opérations de refinancement	
		3.1.2. Approbation d'un seuil minimal de 25% de la décote de garantie sur les prêts utilisés comme collatéraux éligibles aux opérations de refinancement	
		3.1.3. Une proportion minimale de titres de trésor de 10% du volume de refinancement exigible comme collatéraux	
		3.1.4. Une proportion minimale de titres de trésor de 20% du volume de refinancement exigible comme collatéraux	
		3.1.5. Examen des résultats d'une étude d'impacts sur le déplaçonnement des taux d'intérêt excessifs	
		3.1.6. Une proportion minimale de titres de trésor de 40% du volume de refinancement exigible comme collatéraux (2015)	
	3.2. Flexibilité du taux de change	3.2.1. Mise en place d'une plateforme électronique interbancaire pour les opérations de change et approbation d'un accord pour les market makers	
		3.2.2. Dispositif hebdomadaire de foreign exchange auction	
4. Réformes structurelles et développement du secteur privé	4.1. Promotion de la croissance inclusive et de la création d'emplois	4.1.1. Adoption d'un nouveau code d'investissement (protection des conditions d'accès aux marchés, réduction des restrictions sur les investissements, rationalisation des incitations et réexamen des avantages fiscaux et financiers)	
	4.2. Promotion de la bonne gouvernance	4.2.1. Adoption d'une loi sur la concurrence	
		4.2.2. Adoption d'une loi sur le partenariat public - privé (PPPs)	
Total Réformes			39
Taux d'implémentation (%)			71,8%

Source : FMI et autorités tunisiennes (2017)

(*) Implémentation à fin décembre 2015

	Réalisé	Non réalisé
--	---------	-------------

Annexe.2 :

Country	Macroeconomic policies		Structural reforms		
	Fiscal	Monetary, FX, and financial (stability)	Public Investment management	Investment climate	Financial (development)
Egypt	Fiscal consolidation to: (1) support macroeconomic stability; (2) create fiscal space for public investment in a context of high public debt; and (3) stimulate private sector credit. Specific measures: (1) continue energy subsidy reform; (2) implement the VAT; (3) contain the wage bill; and (4) prioritize investment spending.	Focus monetary policy on containing inflation. A more flexible exchange rate policy focused on achieving a market-clearing rate and avoiding real appreciation would improve the availability of foreign exchange, strengthen competitiveness, support exports and tourism, and attract foreign direct investment. Continue strengthening the regulatory and supervisory framework.	Improve the delivery of public services to enhance the efficiency of investment. Carefully design and monitor projects to limit potential fiscal risks. Prioritize projects contributing to long-term growth, job creation and export potential.	Improve the business climate (investment, bankruptcy, and corporate laws and regulations, as well as access to land). Settle arrears to international oil companies to attract further investment in the hydrocarbon sector.	Develop the financial sector and enhance financial inclusion. Enhance the secondary market for government securities. Develop mobile payments.
Jordan	Pursue fiscal consolidation efforts, with a focus on equity-enhancing tax reform and the streamlining of non-priority current spending, while creating the fiscal space for a gradual increase in investment spending. These efforts will reduce the government's financing needs and help to boost private sector credit.	While monetary policy will remain anchored to the dollar, monetary policy decisions should be data-driven, taking into account U.S. rates and the risk premium, but also inflation, credit, and growth. The financial sector's regulatory and supervisory frameworks should be strengthened further, including through amendments to align the CBJ and banking laws with best practice.	The new public investment framework (adopted in March 2015) should be fully implemented, including through the establishment of a public investment management unit at the MoF in charge of making sure that all projects are in line with the new standards set for design, prioritization, implementation, and monitoring.	Fully implement the one-stop shop for investors and the roadmap for enhancing the business climate designed with the WB to specifically improve the doing-business indicators. Adopt the pending by-laws to the investment law, specifically those related to FDI. Implement labor market reforms to address skill mismatches, reform public sector hiring practices and compensation, and increase women's labor force participation. Improve the quality of public institutions by promoting transparency, accountability, and good governance. Adopt a bankruptcy/insolvency law in line with best practices.	Fully license a credit bureau. Adopt the secure lending law. Transfer the supervision of the loss-making insurance sector to the central bank.
Country	Macroeconomic policies		Structural reforms		
	Fiscal	Monetary, FX, and financial (stability)	Public Investment management	Investment climate	Financial (development)
Morocco	Gradual fiscal adjustment to anchor public debt ratio-to-GDP in the medium term should be a priority. Broaden the tax revenue base. Reform food and butane subsidies to create additional fiscal space for public investment. Increase efficiency of public spending in education.	A more diversified Moroccan economy would benefit from more exchange rate flexibility and domestically-focused monetary policy. The adoption of a new central bank law would further strengthen the central bank's independence. Continue strengthening banking regulation and supervision. The central bank's resources for banking supervision should be expanded.	Greater efficiency in public sector investment. Allocate adequate competencies to regions and decentralized entities. Speed up payments to contractors and SMEs.	Reduce workforce skill mismatches. Reform restrictive labor regulations. Reduce the inefficiency of government bureaucracy. Improve transparency and address corruption. Unlock the capacity for innovation.	Facilitate further SME access to finance. Improve oversight of the securities market. Continue to improve financial inclusion.
Country	Macroeconomic policies		Structural reforms		
	Fiscal	Monetary, FX, and financial (stability)	Public Investment management	Investment climate	Financial (development)
Tunisia	Growth-friendly fiscal consolidation to: (1) support macroeconomic stability; and (2) create fiscal space for public investment by improving tax collection, containing the wage bill—including through civil service reform—and reducing energy subsidies. That would need to be accompanied with a reorientation of budget composition toward public investment. Specific measures on the tax front include rationalizing exemptions, tax deductions, and the number of tax rates, and ensuring a gradual convergence in onshore and offshore corporate taxation.	Maintaining a prudent monetary policy to keep inflation low. Increasing exchange rate flexibility through reduced CBT interventions in the FX market and through the introduction of FX auctions. This will help strengthen competitiveness, reduce the current currency overvaluation, and avoid further tightening dinar liquidity.	Improve absorption capacity of public investment, particularly in the interior regions, by revising land rights, improving projects prioritization, and applying decrees of new public procurement law. Improve the reallocation capacity of investment spending from one project to the other in order to maximize total capital spending.	Reforms of the business environment aim at ensuring an even playing field for all investors, improving the transparency of regulations, the effectiveness of institutions for public accountability, and removing stringent regulations. That requires an investment code, a flexible labor market reform, fair and simplified tax reform, and PPPs and bankruptcy laws.	Financial sector reforms aim at increasing credit access for the private sector, in particular domestic firms. Reforms are focused on restructuring public banks, upgrading the resolution and supervision framework, solving the NPLs through an AMC, and developing a secondary market.

Source: IMF (2016)

Annexe.3 : L'approche de la gestion axée sur les résultats

La méthodologie globale de suivi et d'évaluation des réformes s'inscrit dans le cadre de l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) du PNUD(2009). Les indicateurs d'impacts relèvent d'indicateurs objectivement vérifiable (IOV) selon le modèle CREAM et SMART :

Modèle CREAM

C	Clear (Clair)	Suffisamment précis et non ambigu pour assurer une mesure objective.
R	Relevant (Pertinent)	Approprié pour le sujet en question, reflétant aussi directement que possible l'objectif ou le processus qu'il est supposé représenter.
E	Economic (Economique)	Disponible à un coût raisonnable et permettant une collecte de données de manière pratique.
A	Adequate (Adéquat)	Fournissant une base suffisante pour évaluer la performance, sensible aux changements dans l'objectif ou le processus qu'il est supposé mesurer, mais relativement non affecté par d'autres changements. Pouvant être désagrégée selon les besoins d'analyse.
M	Monitorable (Susceptible d'être suivi)	Pouvant faire l'objet d'une mesure fréquente et objective (indépendante de l'évaluation).

Modèle SMART

S	Specific (Spécifique)	Spécifique à l'objectif qu'il doit mesurer : l'indicateur est-il sensible par rapport au changement induit par l'intervention en question ? : impact, effets et produits doivent utiliser la langue du changement - ils doivent décrire une situation spécifique dans l'avenir.
M	Mesurable (Mesurable)	Mesurable quantitativement et/ou qualitativement : l'indicateur est-il suffisamment fiable et clair pour mesurer les résultats et n'est pas facile à fausser ? Les résultats, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, doivent disposer d'indicateurs mesurables qui rendent possible l'évaluation de leurs succès ou de leur échec.
A	Achievable (Réalizable)	D'un coût acceptable : les résultats doivent correspondre aux capacités des parties prenantes. Les résultats doivent correspondre aux capacités des partenaires.
R	Relevant (Pertinent)	Répondre aux besoins en informations des gestionnaires : l'indicateur est-il pertinent par rapport aux effets et aux produits visés ? Les résultats doivent contribuer aux priorités définies dans le cadre du développement national.
T	Time-bound (Temporellement défini)	Assure la traçabilité du changement : les données sont-elles disponibles à un coût et au moyen d'efforts raisonnables ? Les résultats ne sont jamais illimités - une date est prévue pour leur accomplissement.

Annexe.4: Le cadre PEFA d'évaluation de la gestion des finances publiques

Le programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA, 2016) fournit un cadre d'évaluation et de présentation des points forts et des points faibles de la gestion des finances publiques (GFP) au moyen d'indicateurs quantitatifs qui permettent d'évaluer la performance de la GFP. Ce cadre développe un plan d'applications qui couvre les chantiers de résultats financiers et budgétaires suivants :

- **Le maintien de la discipline budgétaire** : contrôle effectif du budget total et gestion des risques budgétaires.
- **L'allocation stratégique des ressources** : planification et exécution du budget conformément aux priorités nationales contribuant à la réalisation des objectifs de l'État.
- **L'efficacité des services fournis** : utilisation des ressources inscrites au budget pour fournir le meilleur niveau possible de services publics avec les ressources disponibles.

L'évaluation recouvre les piliers suivants de performance suivants d'un système de GFP. Chaque pilier comprend un groupe d'indicateurs qui permettent d'évaluer la performance des principaux systèmes, processus et institutions des administrations publiques. Chaque indicateur comprend lui-même une ou plusieurs dimensions de la performance.

- **Fiabilité du budget.** Le budget national est réaliste et exécuté comme prévu. L'évaluation s'effectue en comparant les recettes et les dépenses effectives (résultats immédiats obtenus grâce au système de GFP) avec le budget initialement approuvé.
- **Transparence des finances publiques.** Les informations sur la gestion des finances publiques sont complètes, cohérentes et accessibles aux utilisateurs. L'évaluation repose sur une classification budgétaire détaillée, la transparence de toutes les recettes et dépenses publiques, y compris les transferts intergouvernementaux, les informations publiées sur les prestations de services et la facilité d'accès aux documents financiers et budgétaires.
- **Gestion des actifs et des passifs.** Grâce à une gestion efficace des actifs et des passifs, les ressources sont utilisées de manière optimale dans le cadre des investissements publics, les actifs sont comptabilisés et gérés, les risques budgétaires sont recensés et les dettes et garanties sont prudemment planifiées, approuvées et contrôlées.
- **Stratégie budgétaire et établissement du budget fondés sur les politiques publiques.** La stratégie budgétaire et le budget sont élaborés en tenant dûment compte des politiques budgétaires et des plans stratégiques de l'État, et sur la base de prévisions macroéconomiques et budgétaires adéquates.
- **Prévisibilité et le contrôle de l'exécution du budget.** Le budget est exécuté dans le cadre d'un système de normes, processus et contrôles internes efficaces, en veillant à ce que les ressources soient obtenues et utilisées comme prévu.

- **Comptabilité et reporting.** Des données exactes et fiables sont tenues à jour, et des rapports sont établis et diffusés en temps voulu pour répondre aux besoins en matière de prise de décisions, de gestion et d'information.
- **Supervision et audit externes.** Les finances publiques sont surveillées de manière indépendante et il existe un dispositif de suivi externe de l'application par l'exécutif des mesures d'amélioration recommandées.

Selon la classification établie par le FMI⁹⁵ dans les statistiques des finances publiques (SFP), le cadre PEFA s'applique aux principales entités du secteur public tel que définies par l'architecture suivante :



Source : FMI (2014)

(*) Il peut également exister des unités budgétaires, des unités extrabudgétaires et des administrations de sécurité sociale au niveau des États, des provinces et des administrations locales.

⁹⁵ FMI (2014), Manuel de statistiques de finances publiques.

Annexe.5 : Accords de prêt du FMI avant la période de transition démocratique (Egypte, Jordanie, Maroc, Tunisie)

	Début Période	Fin Période
Egypte		
Standby Arrangement	Oct 11, 1996	Sep 30, 1998
Extended Fund Facility	Sep 20, 1993	Sep 19, 1996
Standby Arrangement	May 17, 1991	May 31, 1993
Standby Arrangement	May 15, 1987	Nov 30, 1988
Extended Fund Facility	Jul 28, 1978	Jul 27, 1981
Jordanie		
Standby Arrangement	Jul 03, 2002	Jul 02, 2004
Extended Fund Facility	Apr 15, 1999	May 31, 2002
Extended Fund Facility	Feb 09, 1996	Feb 08, 1999
Extended Fund Facility	May 25, 1994	Feb 09, 1996
Standby Arrangement	Feb 26, 1992	Feb 25, 1994
Standby Arrangement	Jul 14, 1989	Jan 13, 1991
Maroc		
Standby Arrangement	Jan 31, 1992	Jan 31, 1993
Standby Arrangement	Jul 20, 1990	Jul 31, 1991
Standby Arrangement	Aug 30, 1988	Aug 31, 1989
Standby Arrangement	Dec 16, 1986	Dec 30, 1988
Standby Arrangement	Sep 12, 1985	Sep 15, 1986
Standby Arrangement	Sep 16, 1983	Sep 15, 1985
Standby Arrangement	Apr 26, 1982	Apr 25, 1983
Extended Fund Facility	Mar 09, 1981	Mar 25, 1982
Extended Fund Facility	Oct 08, 1980	Oct 08, 1981
Tunisie		
Standby Arrangement	Jul 25, 1988	Jul 24, 1992
Standby Arrangement	Nov 04, 1986	May 31, 1988

Source : FMI

Annexe.6 : Accords de prêt du FMI avant la période de transition démocratique (Algérie, Yémen)

	Début Période	Fin Période
Algérie		
Extended Fund Facility	May 22, 1995	May 21, 1998
Standby Arrangement	May 27, 1994	May 22, 1995
Standby Arrangement	Jul 03, 1991	Mar 31, 1992
Standby Arrangement	May 31, 1989	May 30, 1990
Yémen		
Extended Credit Facility	Sep 02, 2014	Sep 01, 2017
Extended Credit Facility	Jul 30, 2010	Apr 04, 2012
Extended Credit Facility	Oct 29, 1997	Oct 28, 2001
Extended Fund Facility	Oct 29, 1997	Oct 28, 2001
Standby Arrangement	Mar 20, 1996	Jun 19, 1997

Source : FMI

Annexe.7 : Accords de prêt du FMI avant la période de transition démocratique (Colombie, Roumanie)

	Début Période	Fin Période
Colombie		
Standby Arrangement	May 02, 2005	Nov 06, 2006
Standby Arrangement	Jan 15, 2003	May 02, 2005
Standby Arrangement	Dec 20, 1999	Dec 19, 2002
Roumanie		
Standby Arrangement	Sep 26, 2013	Sep 26, 2015
Standby Arrangement	Mar 31, 2011	Jun 30, 2013
Standby Arrangement	May 04, 2009	Mar 30, 2011
Standby Arrangement	Jul 07, 2004	Jul 06, 2006
Standby Arrangement	Oct 31, 2001	Oct 15, 2003
Standby Arrangement	Aug 05, 1999	Feb 28, 2001
Standby Arrangement	Apr 22, 1997	May 21, 1998
Standby Arrangement	May 11, 1994	Apr22, 1997
Standby Arrangement	May 29, 1992	May 28, 1993
Standby Arrangement	Apr 11, 1991	Apr 10, 1992
Standby Arrangement	Jun 15, 1981	Jan 31, 1984

Source : FMI

Annexe.8

		Secteurs			
		Institutions publiques, société civile	Marché des biens et services	Marché des capitaux	Marché du travail et relations sociales
Fonctions	Institutions politiques	Droits et libertés publiques			Liberté, pluralisme syndical
	Sécurité, ordre public	Sécurité des personnes et des biens			
	Fonctionnement des administrations publiques	Transparence, contrôle de la corruption, indépendance de la justice	Création d'entreprise		
	Liberté de fonctionnement des marchés		Part du secteur privé, privatisations, contrôle des prix	Part du secteur privé, indépendance de la Banque Centrale	Part de l'emploi public, flexibilité du marché du travail formel
	Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation	Capacité de décision de l'Etat, coordination dans la sphère publique, concertation des acteurs	Environnement technologique des entreprises	Capital risque	Formation professionnelle
	Sécurité des transactions et des contrats	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit de la faillite	Information sur la qualité des biens et sur la situation des entreprises, propriété intellectuelle	Systèmes de garanties, obligations d'information	Respect du droit du travail
	Régulation des marchés, dialogue social		Régulation de la concurrence, gouvernance d'entreprise	Régulation de la concurrence, règles prudentielles, supervision	Dialogue social
	Relations avec l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	Ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des travailleurs
	Cohésion sociale et mobilité sociale	Egalité de traitement, mobilité sociale, solidarités		Micro-crédit	Segmentation du marché, mobilité sociale

Source : IPDatabase (2013)

Annexe.9 : Score des indicateurs IPD 2012 (Tunisie)

Code indicateur		Score Tunisie		Minimum		Maximum
Institutions publiques, société civile						
Institutions politiques						
A100	Fonctionnement des institutions politiques	2,50	0=	Très nombreuses irrégularités	4=	Parfaitement régulier
A101	Organisations influentes dans la vie politique	2,50	0=	Très faible influence de telles organisations	4=	Forte influence de telles organisations
A102	Participation de la population	2,33	0=	Très faible participation	4=	Forte participation
A103	Libertés publiques	2,25	0=	Très peu de libertés	4=	Fortes libertés
A104	Liberté de l'information	2,33	0=	Pas de liberté de l'information	4=	Forte liberté de l'information
A105	Respect des règles d'accès au pouvoir	-	0=	Aucun respect	4=	Respect total
A106	Contestation politique	2,00	0=	Aucune contestation	4=	Forte contestation
A107	Légitimité des autorités politiques	2,33	0=	Aucune légitimité	4=	Forte légitimité
A108	Désignation des autorités sub-nationales	1,33	0=	Nommées en totalité	4=	Elues en totalité
A109	Autonomie fiscale des autorités sub-nationales	1,00	0=	Aucune autonomie	4=	Autonomie totale
Sécurité, ordre public, contrôle de la violence						
A200	Sécurité publique intérieure	2,50	0=	Très faible sécurité	4=	Forte sécurité
A201	Contrôle des autorités politiques sur les corps armés légaux	1,75	0=	Très faible contrôle	4=	Très fort contrôle
A202v	Violence arbitraire de l'Etat	2,00	0=	Aucune violence	4=	Usage fréquent de la violence
A203	Conflits intérieurs	2,50	0=	Aucun conflit	4=	Forts conflits
A204	Organisations violentes	2,00	0=	Aucune activité violente	4=	Fortes activités violentes
Fonctionnement des administrations publiques						
A300	Fiabilité de l'information économique officielle	2,60	0=	Très peu fiable	4=	Très fiable
A301	Transparence de la politique économique	3,50	0=	Très faible transparence	4=	Forte transparence
A302	Niveau de la corruption	2,50	0=	Très faible corruption	4=	Forte corruption
A303	Efficacité de l'administration fiscale	2,50	0=	Très faible efficacité	4=	Forte efficacité
A304v	Transparence des marchés publics	3,00	0=	Très faible	4=	Forte
A305	Fonctionnement de la justice	1,60	0=	Peu efficace	4=	Très efficace
A306	Gouvernance	2,00	0=	Aucun dispositif de	4=	Dispositif de planification

	urbaine			planification		efficace
A307	Influence des acteurs économiques	2,33	0=	Très faible influence	4=	Forte influence
A308v	Influence des bailleurs	3,00	0=	Aucune influence	4=	Forte influence
A309	Liberté de création d'organisations	2,60	0=	Aucune possibilité de création	4=	Totale liberté de création
A310	Autonomie des organisations	2,60	0=	Aucune autonomie	4=	Totale autonomie
A311	Capacité à réformer l'Etat	2,75	0=	Très faible capacité	4=	Forte capacité
A312	Capacités de réformes sectorielles	2,40	0=	Très faibles capacités	4=	Fortes capacités
A313v	Exonérations fiscales	3,00	0=	Aucune exonération	4=	Nombreuses exonérations
Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation						
A500	Concertation public-privé	2,67	0=	Aucune concertation	4=	Forte concertation
A501	Coordination dans la sphère publique	2,00	0=	Très faible coordination	4=	Forte coordination
A502	Vision à long terme	2,33	0=	Très faible vision stratégique	4=	Forte vision stratégique
A503	Stratégies sectorielles à long terme	2,75	0=	Très faible vision stratégique	4=	Forte vision stratégique
A504v	Espaces de réflexion sur les enjeux nationaux	3,00	0=	Aucun espace de réflexion	4=	Nombreux espaces de réflexion
A505	Priorité des élites pour le développement et la croissance	3,50	0=	Très faible priorité	4=	Très forte priorité
A506v	Autonomie de décision du pouvoir politique	3,00	0=	Très faible autonomie de décision	4=	Forte autonomie de décision
A507	Qualité du processus d'élaboration des politiques publiques	2,20	0=	Très faible	4=	Très bonne
A508	Freins à l'action publique	2,40	0=	Très faibles	4=	Forts
A509	Adaptation et innovation	2,00	0=	Faible aptitude à l'adaptation et à l'innovation	4=	Très forte aptitude à l'adaptation et à l'innovation
A510v	Perspectives de la jeunesse	3,00	0=	Très tournées vers l'intérieur	4=	Très tournées vers l'extérieur
Sécurité des transactions et des contrats						
A600	Sécurité des droits de propriété	2,75	0=	Très faible	4=	Très forte
A601	Sécurité des contrats privés	2,00	0=	Très faible	4=	Très forte
A602	Justice commerciale	1,75	0=	Très peu efficace	4=	Très efficace
A603	Droit de la faillite	2,00	0=	Aucune réglementation sur la faillite	4=	Réglementation très efficace
A604	Dénonciation de contrats par l'Etat	1,00	0=	Aucune dénonciation	4=	Très nombreuses dénonciations
Relations avec l'extérieur						
A800	Liberté de circulation des personnes	2,67	0=	Aucune liberté de circulation	4=	Totale liberté de circulation
A801	Liberté d'accès à l'information étrangère	3,50	0=	Aucune liberté d'accès	4=	Totale liberté d'accès
A802v	Tensions intérieures	2,00	0=	Aucune tension	4=	Très fortes tensions

	dues aux pays voisins					
Cohésion sociale et mobilité sociale						
A900v	Sentiment national	3,00	0=	Faible sentiment national	4=	Fort sentiment national
A901	Capacité de mobilisation de la société	2,00	0=	Très faible capacité	4=	Forte capacité
A902	Evolution des classes moyennes	1,33	0=	Forte érosion	4=	Net renforcement
A903	Intensité des discriminations	2,20	0=	Aucune discrimination	4=	Fortes discriminations
A904	Egalité de traitement par l'Etat	2,25	0=	Très faible égalité de traitement	4=	Forte égalité de traitement
A905	Couverture du territoire par les services publics	2,83	0=	Faible couverture	4=	Territoire entièrement couvert
A906	Solidarité institutionnelle	2,33	0=	Pas d'institution publique ou privée prenant en charge la solidarité	4=	Très large part de la population couverte
A907	Solidarités traditionnelles	2,00	0=	Faible prise en charge sur un mode traditionnel	4=	Très forte prise en charge sur un mode traditionnel
A908	Capacité d'intégration des villes	2,50	0=	Très faible capacité d'intégration	4=	Forte capacité d'intégration
Marché des biens et services						
Fonctionnement des administrations publiques						
B300	Facilité de création d'entreprises	3,50	0=	Très difficile	4=	Facile
B301v	Soutien aux secteurs dynamiques émergents	3,00	0=	Aucun soutien	4=	Fort soutien
B302v	Dynamisme des zones économiques spéciales	2,00	0=	Faible dynamisme	4=	Très fort dynamisme
B303	Prise en compte de l'intérêt général dans la relation Etat-entreprises	3,00	0=	Pas de prise en compte de l'intérêt général	4=	Forte prise en compte de l'intérêt général
B304	Gouvernance des ressources naturelles	2,67	0=	Très faible	4=	Très bonne
B305v	Part des recettes publiques provenant des ressources naturelles	2,00	0=	Nulle	4=	Très forte
Liberté de fonctionnement des marchés						
B400v	Poids des entreprises publiques dans l'économie	3,00	0=	Nul	4=	Très fort
B401	Importance du secteur public dans les services d'intérêt général	3,50	0=	Faible part du secteur public	4=	Très forte part du secteur public
B402	Conduite des privatisations	2,67	0=	Défaillante	4=	Bonne conduite des privatisations
B403v	Comptes des entreprises publiques et semi-publiques	1,00	0=	Nettement déficitaires	4=	Nettement excédentaires
B404	Politique des prix	3,67	0=	Aucun contrôle des prix	4=	Fort contrôle des prix
Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation						
B500	Environnement technologique des	1,67	0=	Très faible	4=	Fort

	entreprises					
B501	Soutiens publics à l'innovation	2,50	0=	Très faibles	4=	Forts
B502	Importance de la sous-traitance	2,67	0=	Très faible	4=	Très forte
Sécurité des transactions et des contrats						
B600	Normalisation de l'information comptable sur les entreprises	2,40	0=	Très faible	4=	Forte
B601	Normalisation de l'information sur la qualité des biens et services	2,50	0=	Très faible	4=	Forte
B602	Respect de la propriété intellectuelle	1,67	0=	Aucun respect	4=	Très fort respect
B603v	Diversité de fait des régimes fonciers	1,00	0=	Aucune	4=	Forte diversité
B604v	Reconnaissance par l'Etat de la diversité des régimes fonciers	1,00	0=	Pas de reconnaissance	4=	Reconnaissance totale
B605v	Part des terres sous régime de droits traditionnels	1,00	0=	Aucune terre	4=	Part très importante
B606v	Part des terres en propriété publique	3,00	0=	Aucune terre	4=	Part très importante
B607	Efficacité des politiques foncières	2,00	0=	Aucune politique	4=	Politiques efficaces
B608	Insécurité foncière	2,00	0=	Très faible insécurité foncière	4=	Forte insécurité foncière
B609	Pression foncière	2,33	0=	Pas de pression foncière	4=	Forte pression sur le foncier
Régulation des marchés, dialogue social						
B700	Concurrence: obstacles à l'entrée sur les marchés	3,00	0=	Aucun obstacle	4=	Forts obstacles
B701	Importance de la grande distribution	2,67	0=	Nulle	4=	Très importante
B702v	Régulation de la concurrence	2,00	0=	Très peu efficace	4=	Efficace
B703v	Poids de l'actionnariat public	3,00	0=	Nul	4=	Très important
B704v	Information sur le capital des entreprises	2,00	0=	Aucune information	4=	Très bonne
Relations avec l'extérieur						
B800	Libéralisation des échanges	4,00	0=	Faible ouverture	4=	Forte ouverture
B801	Freins à l'ouverture commerciale	3,00	0=	Aucun frein	4=	Freins importants
B802	Freins à l'ouverture financière	3,00	0=	Aucun frein	4=	Freins importants
B803v	Importance des joint-ventures dans l'économie	2,00	0=	Pas de joint-ventures	4=	Très grande importance
Marché des capitaux						
Liberté de fonctionnement des marchés						
C400v	Poids des banques publiques	3,00	0=	Très faible	4=	Fort
C401	Politique du crédit	2,33	0=	Pas d'orientation du crédit par les pouvoirs publics	4=	Forte intervention des pouvoirs publics sur le crédit

C402v	Indépendance de la Banque centrale	3,00	0=	Aucune	4=	Forte
Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation						
C500v	Compétence des cadres bancaires	2,00	0=	Faible	4=	Très forte
C501v	Capital risque	1,00	0=	Pas de capital risque	4=	Capital risque très développé
C502v	Importance du fonds souverain national dans l'économie	0,00	0=	Pas de fonds souverain	4=	Forte importance
Sécurité des transactions et des contrats						
C600	Information comptable sur les banques	3,00	0=	Très peu fiable	4=	Fiable
C601v	Efficacité des systèmes de garanties bancaires	1,00	0=	Efficacité nulle	4=	Forte efficacité
C602v	Transparence de l'information sur les entreprises cotées en bourse	3,00	0=	Aucune transparence	4=	Forte transparence
Régulation des marchés, dialogue social						
C700v	Concurrence dans le secteur bancaire	3,00	0=	Secteur cartellisé	4=	Secteur concurrentiel
C701v	Régulation de la concurrence dans le secteur financier	3,00	0=	Très peu efficace	4=	Régulation efficace
C702	Respect des règles prudentielles bancaires	1,50	0=	Faible respect	4=	Très fort respect
C703	Efficacité de la supervision bancaire et financière	2,00	0=	Aucune supervision	4=	Supervision efficace
C704	Renforcement de la supervision bancaire et financière	2,67	0=	Aucun renforcement	4=	Renforcement important
Relations avec l'extérieur						
C800	Ouverture du système financier sur l'extérieur	1,00	0=	Très faible ouverture	4=	Très forte ouverture
Cohésion sociale et mobilité sociale						
C900	Importance du microcrédit	2,00	0=	Pas de microcrédit	4=	Très important
Marché du travail et relations sociales						
Institutions politiques						
D100	Libertés syndicales	3,00	0=	Pas de liberté	4=	Fortes libertés
D101	Autonomie et pluralisme des organisations syndicales	2,50	0=	Très faible autonomie	4=	Forte autonomie
Liberté de fonctionnement des marchés						
D400	Rigidité du marché du travail	1,67	0=	Faible	4=	Forte
D401	Mobilité des salariés	1,50	0=	Très faible	4=	Forte
D402	Importance du travail informel	3,00	0=	Pas de travail informel	4=	Très important
Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation						
D500	Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises	1,50	0=	Très peu adaptée	4=	Adaptée

D501v	Adaptation du système d'enseignement supérieur aux besoins des entreprises	1,00	0=	Très peu adaptée	4=	Adaptée
Sécurité des transactions et des contrats						
D600	Respect du droit du travail (secteur formel)	2,50	0=	Faible respect	4=	Droit du travail respecté
D601	Efficacité de l'inspection du travail et de la justice prud'homale	2,50	0=	Très peu efficace	4=	Très efficace
D602	Protection du contrat de travail	2,00	0=	Pas de protection	4=	Forte protection
Régulation des marchés, dialogue social						
D700	Ampleur des mouvements de grève	4,00	0=	Aucune grève	4=	Grande ampleur des grèves
D701	Fonctionnement du dialogue social	3,00	0=	Très faible	4=	Fort dialogue social
D702	Prise en compte de l'intérêt général par les partenaires sociaux	2,33	0=	Aucune	4=	Très forte
Relation avec l'extérieur						
D800v	Ouverture des entreprises aux cadres étrangers	1,00	0=	Aucune	4=	Forte
Cohésion sociale et mobilité sociale						
D900	Qualité des services publics (assurés par le secteur public)	2,80	0=	Très faible qualité	4=	Bonne qualité
D901	Discriminations sur le marché du travail	1,67	0=	Très faibles discriminations	4=	Fortes discriminations
D902	Importance du travail des enfants	1,00	0=	Pas de travail des enfants	4=	Forte importance
D903	Obstacles à la promotion sociale	2,67	0=	Très peu d'obstacles	4=	Nombreux obstacles
D904v	Importance du mérite dans la promotion sociale	2,00	0=	Très peu important	4=	Très important
D905	Rôle des réseaux dans la sélection des hauts dirigeants	2,67	0=	Très limité	4=	Très important
D906	Perspectives professionnelles pour les jeunes diplômés	3,33	0=	Très mauvaises	4=	Très bonnes
D907	Ampleur des mécanismes de redistribution	2,50	0=	Aucun mécanisme	4=	Mécanismes de grande ampleur
D908	Prise en compte de la santé et de la sécurité au travail	2,00	0=	Pas prise en compte	4=	Prise en compte importante
D909	Jeunes exclus du marché du travail	4,00	0=	Faible part	4=	Très forte part